

2015

RAPPORT DE GESTION



*"Ancrer l'homme au coeur de la définition
et de la mise en oeuvre des politiques sociales"*

SOMMAIRE

EDITO DU PRÉSIDENT.....	p.1
NOTRE MISSION.....	p.2
DONNÉES CLÉS.....	p.3
LE CMSEA.....	p.4
QUELQUES MOMENTS FORTS DANS LES MEDI@S.....	p.21
PÔLE HANDICAP.....	p.23
PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE.....	p.44
PÔLE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE.....	p.62
PÔLE INCLUSION SOCIALE.....	p.75
BILAN RESSOURCES HUMAINES.....	p.85
GESTION DU PATRIMOINE.....	p.90
POLITIQUE FINANCIÈRE.....	p.92
GLOSSAIRE.....	p.100

EDITO DU PRÉSIDENT



Voici revenu le temps des Assemblées Générales associatives avec l'inévitable retour sur l'année écoulée, en passant par la rétrospective des actions réalisées et le bilan global de la vie associative pour les 12 mois écoulés.

Je ne peux m'empêcher d'introduire mon propos en précisant qu'il est des constats qui, années après années, se transforment en lieu commun, tant ils donnent l'impression, quand on les évoque, d'un vulgaire « copier-coller ». Mais les faits m'obligent néanmoins à introduire mon propos sur la même tonalité que l'année précédente. En effet, dans un contexte tendu, où la conjoncture économique n'est toujours pas stabilisée, il n'est pas facile de préserver nos capacités de discernement et de prospective et il nous faut œuvrer simultanément sur plusieurs niveaux pour faire face aux difficultés conjoncturelles.

Les projets que nous annonçons l'année dernière, tels que la stabilisation de la gouvernance, l'organisation en pôles de compétence, les CPOM, le management opérationnel au quotidien... sont désormais aboutis ou déjà très engagés. Ces éléments ont suscité un investissement important de tous les acteurs, et ont contribué à consolider nos valeurs d'un côté, et de l'autre à montrer que nous mettons en œuvre les axes identifiés dans nos orientations associatives.

C'est la raison pour laquelle, je voudrais, dans cette introduction, m'arrêter sur le mot : reconnaissance. La reconnaissance touche à l'essence même de notre travail, qui est avant tout une relation à l'autre où il s'agit de se reconnaître, sans jugement et quel que soit notre situation : usagers, salariés, administrateurs, partenaires, hommes et femmes. Avec bienveillance, dans la diversité et l'interdépendance, reconnaître la part que les uns et les autres, ont apporté et apportent quotidiennement à la construction de l'association et ainsi collectivement notre participation au bien commun. Ainsi, je souhaite profiter de ce moment pour partager la gratitude que j'ai pour chacune des personnes du CMSEA. Merci aux personnes accueillies de nous faire confiance, merci de votre sensibilité et de votre courage. Merci à tous les salariés pour leur professionnalisme, leur rigueur dans le travail, leur humanisme. Vous êtes au cœur des valeurs de l'association, par votre écoute, votre attention à l'autre et votre respect pour autrui. Merci à nos administrateurs qui avec générosité et responsabilité, donnent de leur temps et de leur compétence. Grâce à vous le sens historique de l'engagement au sein de l'association, perdure et traverse les années sans faillir à sa noble cause. Merci à nos partenaires financiers, partenaires de proximité de nous témoigner votre confiance, de nous donner la possibilité d'agir en gestionnaire responsable, en prestataire efficace et dans le respect de nos convictions.

Jean Fougere

NOTRE MISSION

Notre vie associative donne du contenu et de la réalité à des mots du «Vivre Ensemble» comme Liberté, Citoyenneté, Responsabilité, Démocratie, Bénévolat

Le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes, né en 1950, est aujourd'hui composé d'une quarantaine d'établissements et services, répartis sur **4 pôles** :

- **Inclusion Sociale,**
- **Prévention Spécialisée,**
- **Protection de l'Enfance,**
- **Handicap.**

Il mène une action organisée et structurée dans le cadre de l'action sociale, en articulant étroitement l'action de professionnels et de bénévoles engagés dans la vie associative. Elle fonde la légitimité de son intervention à la fois sur la liberté publique que représente le fait associatif, et sur l'initiative bénévole qui constitue un des caractères essentiels d'une société démocratique. Son action doit s'articuler, dans un souci d'efficacité et de respect des responsabilités de chacun, avec les pouvoirs publics et les instances politiques.

Le CMSEA emploie et s'appuie sur la compétence de 1 162 salariés qui interviennent sur l'ensemble du département mosellan dans 49 structures. Association laïque, reconnue d'utilité publique, à but non lucratif, le CMSEA est solidement implanté sur son territoire et se met au service des réalités locales. Chaque année, c'est plus de 10 000 personnes qui bénéficient de son action et de son expérience.

Le CMSEA conduit une mission d'intérêt général et d'utilité sociale. En tant qu'association d'action sociale

et médico-sociale, il est engagé dans un projet continu de changement social et de coopération avec tous les acteurs du département, associations, fédérations, établissements, municipalités et pouvoirs publics. Avec ses partenaires, le CMSEA propose des réponses destinées à sécuriser le parcours des personnes en danger, handicapées ou exclues, qui lui sont confiées. Cet accompagnement doit être une étape clé pour permettre à chacun de devenir acteur de sa vie.

Financé par le Conseil Départemental de Moselle, l'Agence Régionale de Santé, la Direction de la Cohésion Sociale, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les municipalités, la Caisse d'Allocations Familiales etc..., le CMSEA démontre, chaque jour, son expertise et sa capacité à monter des projets au service des besoins émergents.

Grandir, s'épanouir, être acteur de sa propre histoire, trouver sa place dans la société peut paraître ardu, voire même impossible à certains enfants, adolescents, adultes qui se heurtent à des difficultés personnelles, familiales, sociales, culturelles, scolaires ou professionnelles.

La diversité des réponses proposées par ses établissements et services témoigne de son attention à adapter constamment sa pédagogie aux évolutions de la société et aux progrès des connaissances dans les domaines de la psychosociologie, tout particulièrement en matière de déficience mentale, troubles du comportement, dysfonctionnements familiaux, usages de drogues et exclusions sociales.

DONNÉES CLÉS

EN 2015,

10 661 personnes accompagnées dont :

- **PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE : 3 243**

Prise en charge de jeunes dont le milieu familial présente des carences graves. Négligence, défaillances ou violences intra-familiales sont le plus souvent à l'origine d'une décision judiciaire ou d'une demande d'aide des parents

- **PÔLE HANDICAP : 892**

Prise en charge des enfants et jeunes présentant des difficultés d'ordre intellectuel avec des troubles associés. Sa mission l'insertion, l'éducation adaptée, l'accompagnement social et médico-social, le maintien en milieu ordinaire..

- **PÔLE INCLUSION SOCIALE : 1 783**

Prise en charge de personnes souffrant d'addictions, accompagnement à la réinsertion sociale, formation et accompagnement vers l'emploi

- **PÔLE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE : 4 743**

Prise en charge de jeunes et d'adolescents en difficulté sociale relevant de la Protection de l'Enfance. Il porte une attention particulière aux groupes d'adolescents en rupture sociale qui contribuent à créer un sentiment d'insécurité.

65 954 413 € de budget dont :

- **PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE : 27 818 701 €**

- **PÔLE HANDICAP : 26 956 953 €**

- **PÔLE INCLUSION SOCIALE : 6 392 940 €**

- **PÔLE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE : 4 785 820 €**

Une Gestion rigoureuse

Quelques mots sur le contexte général dans lequel s'est exercée notre activité. Il n'est pas un colloque, une conférence, un séminaire ou une réunion sur quelque sujet que ce soit, où l'on entende ces temps-ci la même phrase résonner : « *nous devons faire mieux ... avec moins !* »

Nous sommes toujours et encore dans une période marquée par la crise des finances publiques dont on voit à quel point notre pays peine à les rétablir puisqu'il recule sans cesse la date de retour à l'équilibre. Même si le Département de Moselle a su préserver l'essentiel de son budget social pour ce qui concerne nos activités, cette situation nous impose une rigueur absolue dans notre gestion quotidienne.

Avec la révision générale des politiques publiques, la loi Hôpital Patient Santé territoire, la loi de modernisation de l'action publique et l'acte III de la décentralisation, les règles de développement et les méthodes changent. Les administrations reprennent progressivement la main sur les logiques de projets et leurs modalités de gestion. Régionalisation, évaluation, territorialisation, contractualisation, simplification et sans doute compétition.

C'est dans un esprit de coopération qu'en 2012 le CMSEA a entrepris un travail important de formalisation de ses réseaux, mais ce travail est long et il s'est donc poursuivi tout au long de l'année 2015.

De nombreux défis nous attendent : augmentation des besoins des personnes que nous soutenons, pression financière accrue, raréfaction des ressources, instauration de nouvelles obligations, arrivée de nouveaux acteurs ... simplement dit, nous sommes invités à faire mieux avec moins.

Les professionnels du secteur font actuellement face à une contraction des financements publics, à une rationalisation des coûts, impliquant une gestion des ressources humaines au plus juste, à des contrôles renforcés et à un environnement législatif et réglementaire complexe.

Face à ces constats, le CMSEA devient une entreprise associative et doit, sans cesse, s'adapter pour poursuivre ses actions auprès des personnes qu'il prend en charge, en mettant en avant sa capacité d'innovation sociale, son attachement à la qualité de ses prestations, sa capacité de travail en réseau et son ancrage territorial.



Dans ce contexte tendu et insécurisant pour certains, il nous faut nous décaler de ce que nous avons connu et développer des solutions innovantes afin de mettre en commun les savoirs et les moyens :

- Mise en place de partenaires nouveaux,
- Recherche de mécénats,
- Renforcement des logiques de mutualisation ou de regroupements,
- Efficience des pôles.

Le partenariat avec le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé

Nos projets s'accompagnent, depuis le début de leur élaboration et de leur construction, de liens étroits avec nos financeurs. La nature, l'évolution et les changements que contiennent ces projets ne peuvent se concrétiser sans leur accord.

Ils se poursuivent et se développent, bien entendu, au quotidien, à travers l'ensemble des actions conduites par les établissements et services qui relèvent de leur compétence. C'est l'occasion, ici, de remercier les services du Conseil Départemental et de l'Agence Régionale de Santé pour la qualité des relations partenariales qui se sont construites avec l'Association, ses structures, ses professionnels, empreintes de confiance et de reconnaissance des compétences et prérogatives de chacun.

Au titre des réflexions et des projets auxquels nous avons été amenés à apporter une contribution, citons la révision du Schéma Départemental « Enfance, Jeunesse et Famille » pour la période 2014-2018, dont les travaux ont été lancés en 2013. La fréquence et la qualité des échanges conduits dans ces rencontres ont réellement permis à chacun de mieux saisir la complexité de la mission, les raisons des difficultés rencontrées, et le travail accompli au fil des mois avec nos publics. Cette feuille de route dote les nombreux acteurs concernés par la protection de l'enfance dans le département de perspectives claires établies sur la base de 6 orientations stratégiques.

Nous nous félicitons, également, de la collaboration avec l'Agence Régionale de Santé notamment dans le cadre des négociations du CPOM. L'ARS nous témoigne sa confiance dans les projets nouveaux et/ou expérimentaux mis en place.

Une dynamique interne forte

L'année 2015 aura donc été l'année de mise en musique d'une partition écrite à plusieurs mains, l'année du renforcement de la gouvernance, du projet managérial, de la consolidation de l'existant et de l'actualisation de tous les projets relatifs aux nombreux modes d'interventions développées par l'association.

Au fil des années, nos différents secteurs se sont dotés d'une palette extrêmement diversifiée des modes d'interventions sociales, éducatives et médico-sociales enlevant définitivement tout sens à une approche cloisonnée des réponses à construire, rendant incontournable le maillage des prestations les unes aux autres, et installant dans les actes, l'enfant et sa famille au centre du dispositif de soutien et d'accompagnement.

Les professionnels sont et restent attachés à la qualité des prestations, ils font preuve de capacités d'innovations sociales, de professionnalisme et d'ouverture. Ils partagent l'indispensable nécessité d'adapter les pratiques à un monde qui change profondément et de s'appuyer sur les compétences d'autres acteurs lorsque cela se révèle nécessaire.

Le CMSEA confirme son engagement en faveur de la bientraitance de ses publics et entend :

- Renforcer son expertise dans chacun de ses modes d'accompagnement
- Innover afin de s'adapter au mieux aux besoins des enfants, des jeunes, des familles et du territoire
- Poursuivre le développement de ses coopérations avec le Centre Hospitalier de Jury, l'Éducation Nationale etc...



Travailler ensemble

Expérimentée en 2012, l'organisation en pôle a enfin abouti à la création de 4 pôles de compétence, homogènes en périmètre d'intervention et en capacité de gestion. Ceci n'est pas une fin en soi, mais un moyen au service de plus de transversalité. Notre objectif est d'assurer des activités nouvelles « là où les autres ne sont pas » (sic).

Ce changement fait inévitablement bouger les positions, les postures et le quotidien. Les équipes de direction sont la pierre angulaire du pilotage des services. A présent, les fonctions de directeurs et de chefs de service ont évolué, désormais les chefs de service ne sont plus dans l'entre deux, entre les équipes et la direction. Ils sont dans la direction et participent activement aux réflexions et au développement de l'association.

La mise en œuvre d'un management par pôles produit une dynamique de transversalité, d'ouverture, de communication et de mutualisation des compétences. Ce management « made in CMSEA » s'appuie, au-delà des responsabilités individuelles, sur des instances d'échange et de réflexion qui mobilisent.

Rappelons le sens :

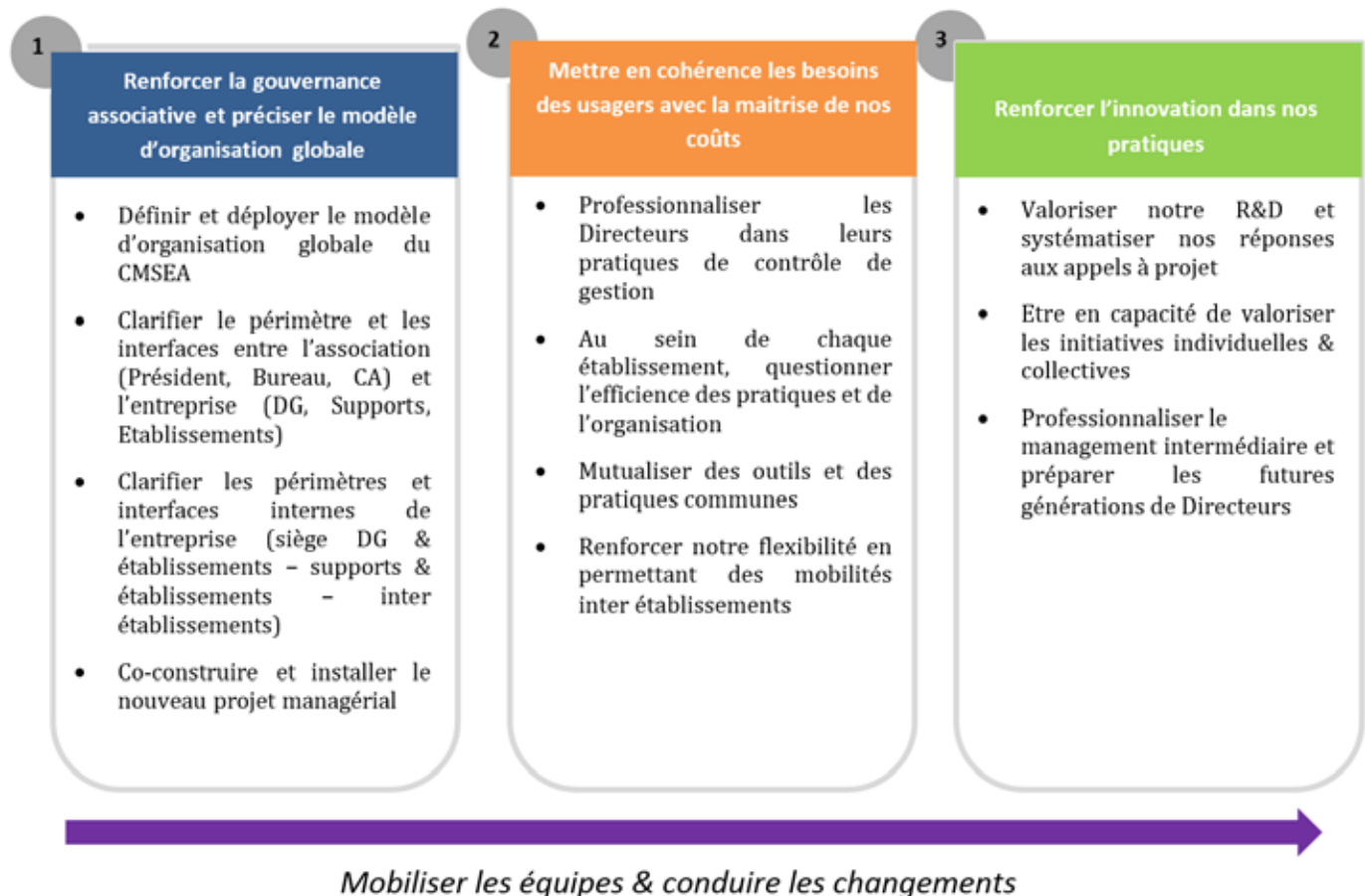
- Concilier les notions de missions et de territoires pour garantir une offre de services cohérente.
- Diversifier les modes de prise en charge pour garantir, dans un dispositif, un parcours évolutif et adapté aux personnes (enfants, adolescents, adultes et familles) en privilégiant leur maintien dans leur environnement de vie.
- Renforcer la transversalité des actions en interne et en externe pour développer la notion de projet de vie intégrant les différents niveaux de besoins des personnes.
- Communiquer, rendre lisible nos actions et participer à la réflexion pour leurs évolutions dans le cadre des politiques publiques.
- Mutualiser les moyens et renforcer l'efficacité des dispositifs.



Conscient du contexte politique, économique, social et humain, la Direction Générale a décidé en 2013 de co-construire avec l'ensemble des directeurs le Projet Managérial visant à mobiliser les équipes et les inscrire dans une véritable politique de management d'équipes pluriprofessionnelles.

Ce travail a été initié en 2013/2014 auprès de la Direction Générale et des directeurs d'établissements, avec l'accompagnement d'un consultant extérieur sur le mode de management souhaité pour l'association. Cette première étape a permis de conforter les cadres dans leurs rôles d'encadrement des équipes et de repenser les relations Siège/Pôles et Siège/Établissements.

Ce projet repose sur les objectifs stratégiques suivants :



Cette action sera déployée en 2015/2016 auprès de tous les cadres intermédiaires dans le cadre d'une formation interne, appelée « campus management ». Une première promotion a démarré en septembre 2015 pour s'achever en juin 2016 autour d'un séminaire de restitution.

En termes d'opérationnalité et pour apporter plus d'efficacité au « travailler ensemble », l'association a procédé au renouvellement de ses serveurs informatiques. Après un processus d'appel d'offre, le choix a été fait en mai 2015 de poursuivre notre collaboration avec le prestataire informatique initial, celui-ci remplissant le cahier des charges établi sur un maximum de critères. Le nouveau système a été déployé progressivement à partir de septembre 2015, impliquant une reconfiguration des accès citrix, individuels et collectifs, des boîtes mails et des droits d'accès.

Journée Associative



La question de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap occupe le devant de la scène du médico-social, elle fait débat malgré les évolutions sociétales. Si dans la plupart des institutions qui les accueillent, le sujet est à l'ordre du jour ou déjà bien travaillé, dans d'autres il demeure tabou.

Le CMSEA a organisé une journée d'étude le 11 juin 2015 à l'université de Lorraine intitulé

« A nos amours : pour un accompagnement à la vie affective et sexuelle ».

Un beau succès avec la participation de 120 professionnels. Différents intervenants, comme Bruno PY, professeur de droit privé et sciences criminelles, spécialisé en droit pénal et médical, Alain GIAMI, chercheur en sciences sociales, ou Norah LOUNAS, consultante en sociologie et santé sexuelle, et des professionnels du pôle handicap ont accepté d'apporter aux participants des précisions sur les pratiques et engager le questionnement sur: *comment accompagner des personnes vulnérables désirant d'avoir une vie affective en institution en respectant leur intimité.*

L'avenir se prépare

La mise en œuvre des CPOM constituait une des priorités majeures pour donner plus de lisibilité à l'association vis-à-vis des financeurs et des acteurs politiques. Aboutissement d'une année de réflexion concertée, trois CPOM ont été conclus en 2015/2016, où sont en voie de signature.

Sous l'impulsion de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, un premier CPOM a été conclu pour le pôle inclusion pour une période de 3 ans. Celui-ci concerne notre CHRS Espoir, les PAEJ de Metz et Forbach, Espace Insertion. Grâce à ce partenariat le CHRS a obtenu une extension de 12 places pour créer une pension de famille. Egalement en termes d'effets, Espace Insertion a réorienté son projet d'établissement en s'orientant vers un dispositif d'Insertion par l'Activité Economique.

Un second CPOM, pour le pôle protection de l'enfance a été signé le 29 mars 2016 avec le Conseil Départemental de Moselle sur un engagement financier de 3 ans. Ce contrat qui a donné lieu à une négociation continue tout au long de l'année, nous apporte une visibilité sur des objectifs partagés, une relative souplesse de gestion en contrepartie d'une responsabilité accrue. Le texte est dans l'ensemble équilibré.

Nous regrettons cependant que notre service d'AEMO soit exclu de ce contrat, alors même qu'il fait partie intégrante de la politique de l'enfance comme en atteste le schéma départemental.

Un troisième CPOM, démarrant le 1er janvier 2016, sera signé prochainement avec l'Agence Régionale de Santé pour le secteur du handicap sur une durée de 5 ans. L'année 2015 aura été marquée par l'achèvement de la négociation engagée sur le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'ARS, permettant de prévoir une dotation globale et une projection financière pluriannuelle sur la période 2016-2021.

Ces négociations ont été précédées d'un travail important de diagnostic partagé permettant, sur chaque secteur d'activité (hors ESAT et hébergement pour adultes handicapés) de formaliser des perspectives d'évolution des services en lien avec les besoins sociaux identifiés, de définir des modalités, des objectifs, et des contenus d'intervention, comme de formaliser des perspectives d'évolution des services. C'est aussi un cadre permettant notamment des propositions de nouvelles actions, comme le SESSAD Pro adossé à l'IMPRO de Morhange.



Les effets bénéfiques des CPOM ne se limitent pas aux établissements du périmètre CPOM, mais profitent à l'ensemble des établissements de l'association. Ils nous permettent de pérenniser les actions entreprises et d'en entreprendre de nouvelles afin que nous puissions poursuivre notre travail dans des conditions raisonnables pour le bien-être de la personne accueillie, de sa famille et des personnes en charge de cet accueil.

Gage de dialogue, de transparence, de confiance et de loyauté entre les parties, nous ne pouvons que constater la pertinence et l'efficacité de tels partenariats qui sécurisent nos financements pour une période donnée et nous confèrent une certaine autonomie. Il constitue un outil de pilotage des politiques publiques d'une part et d'objectifs associatifs d'autre part permettant l'évaluation des actions menées. Bien entendu, ces contractualisations ont donné lieu à des dizaines de réunions de pôles et de rencontres à l'interne de l'Association ou à l'externe avec les organismes de contrôle et de tarification. Informations, coordination, consultation, les préfigurateurs de pôle ont essayé de recueillir des avis, de faire valoir des positions ou d'en examiner d'autres, d'écouter et de convaincre lors de réunions, en comité de pilotage, de réunions des instances représentatives du personnel ou encore, bien sûr, lors des réunions des instances associatives.

Par ailleurs, un autre sujet, à la fois urgent et nécessitant une réflexion de fond doit être ouvert, il s'agit du secteur de la prévention spécialisée. Alors que toutes les politiques publiques s'accordent à considérer prioritaires les actions en direction de la jeunesse, à reconnaître les interventions préventives comme les plus productives, jamais autant de menaces n'ont plané sur cette activité. On peut penser que la prévention spécialisée est incomprise. Des soupçons pèsent sur son efficacité. Les nouvelles dispositions concernant la politique de la ville rappellent fort justement que les secteurs en difficultés, qu'ils soient urbains ou ruraux doivent avant tout bénéficier des politiques de droit commun et où la prévention de la radicalisation devient un thème majeur. Ne déstabilisons pas un dispositif efficace.



Projet de siège

Dans un contexte réglementaire de plus en plus exigeant et contraignant, les besoins d'expertise se multiplient et les sollicitations sont nombreuses. Vu les enjeux actuels, le CMSEA a souhaité repenser l'organisation de son siège vers une organisation matricielle afin de lui permettre d'être plus efficace et pro actif avec l'ensemble des parties prenantes et clarifier la ligne managériale.

Après une phase de diagnostic, il est devenu évident qu'il fallait rationaliser les fonctions supports du siège afin d'optimiser les services fournis par les activités transverses (gestion administrative, informatique, achats).

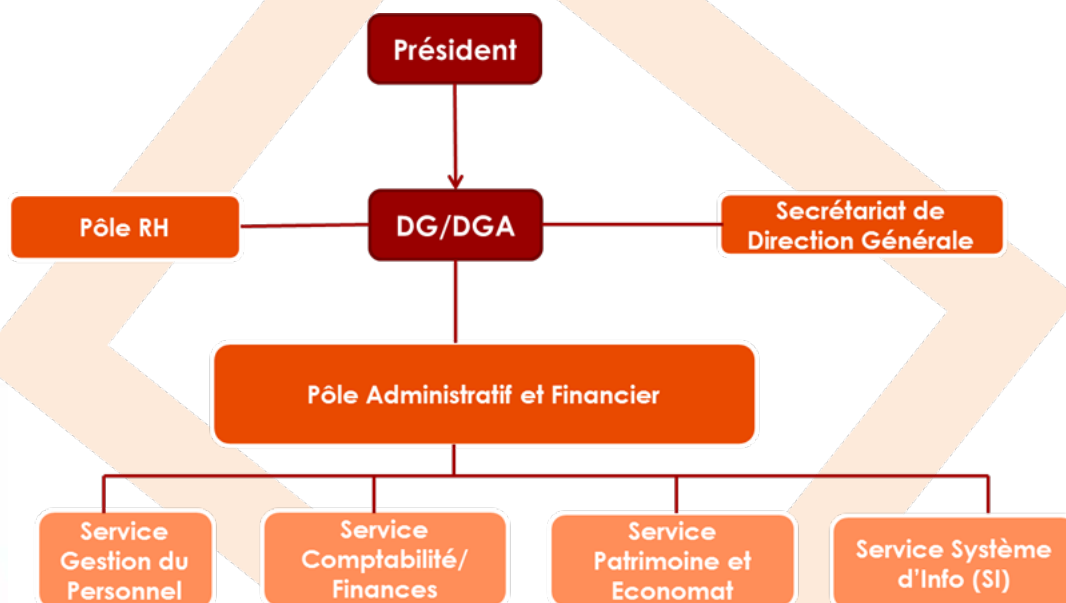
Pour être efficient, il a été décidé de :

- Clarifier les missions des services du siège pour faire face à la charge de travail en optimisant leur organisation et en développant leurs pratiques professionnelles,
- Mobiliser les équipes du siège et améliorer les conditions de travail,
- Répondre de manière cohérente à l'ensemble des parties prenantes,
- Définir une organisation cible « décroisée », en complémentarité de compétences, capable de développer des projets transverses.

En 2015, la direction générale s'est inscrite dans ce vaste projet de réorganisation de son « projet de siège » avec l'accompagnement d'un consultant extérieur, ceci dans la perspective de renforcer son potentiel de gestion administrative et financière mais également pour renforcer la fonction ressources humaines en investissant le champ « développement stratégique RH ».

Depuis novembre 2015, le pôle administratif et financier regroupant le service comptable, paie, patrimoine, système d'information et achat a été constitué. Il est piloté par Mme Claire PIERRET.

Organisation cible du siège



Pôle Protection de l'Enfance

MECS

- **La Versée**
1 rue de la Versée 57420 SOLGNE
- **Le Grand Chêne**
46 rue du Maréchal Foch 57200 SARREGUEMINES
- **Le Château de Lorry**
30 bd St Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ
- **Les Bachelles**
6 rue St Ferroy 57000 METZ
- **CAAA de Faulquemont**
6 rue Paul Verlaine 57380 FAULQUEMONT
- **CER**
Ferme d'Avigy 57420 POMMERIEUX

DISPOSITIF D'ACCUEIL DIVERSIFIÉ THIONVILLOIS

- **MECS Océanie et Familles d'Accueil**
7 rue du château Jeannot 57100 THIONVILLE
- **MECS et SERAD Les Prés de Brouck**
22 rue des Prés de Brouck 57100 THIONVILLE

SERVICES

- **SFPS**
21 en Chaplerue 57000 METZ
- **SERAD – SPFS**
9 rue Pasteur 57200 SARREGUEMINES
- **SAEI**
10 la Tannerie 57070 ST JULIEN LES METZ
- **SERAD Le Château de Lorry**
30 bd St Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ

Pôle Prévention Spécialisée

- **SEMN**
47 rue Dupont des Loges 57006 METZ
- **EPS METZ**
4 rue Coislin 57000 METZ
- **PAEJ**
33 bis bd Maginot 57000 METZ
- **EPS FORBACH**
14/16 place de l'Alma 57603 FORBACH CEDEX
- **EPS VAL DE L'ORNE**
21 rue Foch 57250 MOYEUVRE GRANDE
- **EPS VAL DE FENSCH**
11 rue Foch 57700 HAYANGE
- **EPS WOIPPY**
46/96 Corneille Agrippa 57141 WOIPPY CEDEX
- **Centre Social – Foyer St Eloy**
Rue Roget 57140 WOIPPY
- **EPS VAL DE SARRE**
6 place de la poste 57203 SARREGUEMINES CEDEX

- **EPS ST AVOLD**
31 rue Poincaré 57500 SAINT AVOLD

Pôle Inclusion Sociale

- **CSAPA - CAARUD LES WADS**
20 rue Gambetta 57000 METZ
- **ESPACE INSERTION**
80c rue de Saint Quentin 57950 MONTIGNY LES METZ
- **CHRS ESPOIR et CENTRE MATERNEL**
2E rue Nationale 57600 FORBACH

Pôle Handicap

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE MOINS DE 20 ANS

- **IMPRO LA HORGNE**
8 bis rue Grange le Mercier 57950 MONTIGNY LES METZ
- **IMPRO MORGANGE**
4 rue du Calvaire 57340 MORHANGE
- **IMP ESPERANCE**
6 rue de la Croix Lorraine 57070 METZ PLANTIERES
- **SESSAD TED**
5 rue de Belletanche 57070 METZ
- **SESSAD PRO**
4 rue du Calvaire 57340 MORHANGE

SOIN

- **ITEP Le Château de Lorry**
112 Grand'Rue 57050 LORRY LES METZ
- **SESSAD TCC - Le Château de Lorry**
30 Boulevard St Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ

E.S.A.T.

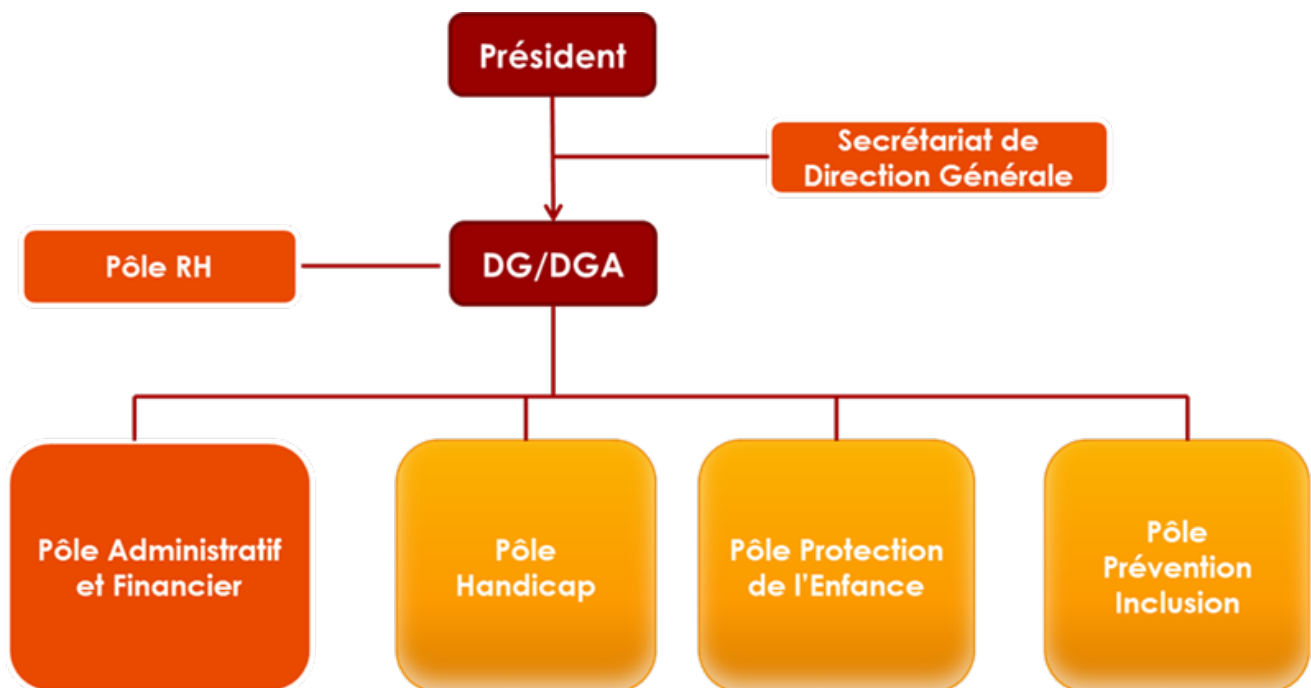
- **Les Ateliers de Blory**
152 Chemin de Blory 57950 MONTIGNY LES METZ
- **Les Jardins de Morhange**
13 rue du 18 novembre 57340 MORHANGE
- **Lothaire**
8 rue Grange le Mercier 57950 MONTIGNY LES METZ
- **Resto**
4 rue du Haut Rhéle 57950 MONTIGNY LES METZ

HEBERGEMENT ET VIE SOCIALE

- **Foyer le Haut Soret**
Route de Bouzonville 57070 SAINT JULIEN LES METZ
- **Foyer la Corchade**
21/92 rue des Géranius 57070 METZ VALLIERES
- **SAHTHMO**
Route de Bouzonville 57070 SAINT JULIEN LES METZ

GOVERNANCE & STRATÉGIE

L'engagement des administrateurs implique une participation au projet de la vie associative, une place dans la réflexion et la communication, et un rôle de garant des orientations associatives. Les administrateurs, outre leur mission statutaire assurent, sous l'impulsion du Président, la pérennité de l'institution et de l'objet social. Ils occupent un rôle de « veille » active et apportent, à partir de leurs compétences, leur vision, leur expérience et une position de recul nécessaire pour l'association et ses services. Ils assument la responsabilité des fonctions politiques, employeur et gestionnaire. La diversité des administrateurs, leur connaissance du tissu social et du territoire apportent à l'association des compétences diversifiées et une capacité stratégique.



Une gouvernance efficiente est indispensable pour assurer une charpente solide au développement de l'association. Elle repose sur une partition claire des rôles entre dirigeants, élus et professionnels salariés. Elle permet de limiter les risques et de sécuriser les parties prenantes dans un but de pérennisation de l'association.



Assemblée Générale - Instance de contrôle

Son rôle consiste à prendre connaissance du rapport moral et du rapport financier, à approuver les comptes, à examiner les questions importantes et maintenant à élire ou à renouveler, pour un mandat de 2 ans, son conseil d'administration de 20 administrateurs, réparti comme suit :

- 14 membres actifs
- 3 membres parents ou représentants légaux
- 3 membres amis

En 2015, l'Assemblée Générale s'est tenue le 28 mai 2015 à la Communauté d'Agglomération de Forbach, avec la participation de très nombreux salariés, des administrateurs et des partenaires.

Conseil d'Administration - Instance décisionnelle

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques du CMSEA et veille à leur mise en œuvre.

Les 19 administrateurs-bénévoles, élus en 2014, qui composent le Conseil d'Administration, sont impliqués dans la gestion de l'association et participent à différentes instances de réflexion et de prises de décisions.

Le Conseil d'Administration et le Bureau ont été fortement sollicités pour accompagner nos réflexions techniques mais aussi pour trancher les litiges et décider des orientations à adopter. C'est également une instance d'information au cours de laquelle les administrateurs doivent rendre compte des missions qui leurs sont confiées.

En 2015, il s'est réuni à 4 reprises, le 26 février, le 23 avril, le 22 octobre et le 17 décembre 2015. Ces réunions plénières ont permis informations, réflexions et élaboration de décisions.

Jean FOUGEROUSSE, Président, est responsable du bon fonctionnement de la gouvernance et le représentant de l'association. Pour conduire les missions qui sont les siennes, il est accompagné de **Claude SOULAS** et **Jacques GUERIN**, Vice-Présidents.

Gabriel BECKER, Trésorier, valide la gestion financière globale en lien avec la directrice administrative et financière.

Evelyne TREMOULIERE D'ALEXANDRE, secrétaire générale, veille sur la bonne gestion administrative et le fonctionnement de l'association.

Par ailleurs, plusieurs groupes de travail ont également mobilisé les administrateurs sur des sujets spécifiques. Notons également que la direction générale organise 3 fois par an des visites de ses établissements pour permettre aux administrateurs de rencontrer et d'échanger avec les salariés mais également pour être au plus proche des problématiques de terrain.

Bureau - Instance exécutive

Son rôle consiste à prendre les décisions courantes et à appliquer celles prises en Conseil d'Administration. Il est composé de 11 membres, élus pour 2 ans, par le Conseil d'Administration dont :

- Un Président
- Deux Vice-Présidents
- Un Trésorier et Trésorier adjoint
- Un Secrétaire Général

La direction générale apporte son conseil technique. En 2015, le Bureau s'est réuni 10 fois pour examiner et suivre régulièrement l'évolution de la gestion associative.

Direction générale

Par délégation du Président, **Olivier ROMAIN**, Directeur Général, est le représentant permanent du Conseil d'Administration et le pilote de l'association.

Lors du Conseil d'Administration de décembre 2015, M. ROMAIN a annoncé son départ en retraite pour janvier 2017 (départ effectif au 31/07/2016). Dès janvier 2016, une procédure de recrutement a été activée pour pourvoir à son remplacement. Le Conseil d'Administration du 25 février 2016, sur proposition du Président, a nommé **M. Abdelali FAHIME**, actuellement Directeur Général Adjoint, pour succéder à M. ROMAIN à son départ.

Parallèlement, il a fallu procéder au recrutement d'un nouveau Directeur Général Adjoint. Après une période de recrutement, **M. Xavier MARLIN**, dirigeant d'un cabinet spécialisé dans le domaine de la stratégie, de l'organisation et du management des ressources humaines, a été nommé à ce poste et prendra ses fonctions à compter de septembre 2016. Outre ses missions de soutien à la direction générale, M. MARLIN assurera la gestion stratégique des Ressources Humaines.

Par ailleurs, la Direction Générale est soutenue par la Direction Administrative et Financière assurée par **Claire PIERRET** qui pilote les services comptable, paie, achats, travaux et patrimoine et système d'information (en cours de création).

Le siège a pour mission de coordonner et veiller à l'application des stratégies en termes de finances, ressources humaines, qualité, juridique et communication. Il est un lieu de ressources et d'appui aux pôles et aux établissements.

Conseil d'Administration **Élections 2014-2016**

MEMBRES D'HONNEUR

HEINTZ Jeannette, Membre d'honneur
PONCELET Jean, Membre d'Honneur
BEHR Lucien, Membre d'Honneur
KRIEGER Robert, Membre d'Honneur

MEMBRES ACTIFS

FOUGEROSSE Jean, Président
SOULAS Claude, Vice-Président
GUERIN Jacques, Vice-Président
BECKER Gabriel, Trésorier
HULLAR Gabriel, Trésorier Adjoint
TREMOULIERE D'ALEXANDRE Evelyne, Secrétaire Générale
BLANCHARD Bernard, Administrateur
PUCCI Lucien, Administrateur
COGNOLI Jean-Baptiste, Administrateur
MICHEL Cécile, Administrateur
THEPOT Gilles, Administrateur
ELISEI Jean-Marc, Administrateur
WEITLING Antoine, Administrateur
LOESCHER-LORIOZ Frédérique, Administrateur

MEMBRES PARENTS OU REPRESENTANTS LEGAUX D'USAGERS

BAILLARD Jean-Pierre, Administrateur
DUCAMP Gérard, Administrateur

MEMBRES AMIS

HEMMERSTOFFER Robert, Administrateur
MICHELS Jean, Administrateur
BILLAUT Giovanna, Administrateur

MEMBRES A TITRE CONSULTATIF

FALGAS Didier, représentant du CE
BRAY-TOMASSI Catherine, représentante du CE
BONCOUR Martine, représentante du CE
KUNTZ représentant le Conseil Départemental de la Moselle
BOULANGEOT Francis, représentant la C.P.A.M. de Metz
GOMEZ Jacques, Préfigurateur Pôle Protection de l'Enfance
TOLLE Didier, Préfigurateur Pôle Handicap
POINSIGNON Yves, représentant des directeurs
ROMAIN Olivier, Directeur Général
FAHIME Abdelali, Directeur Général Adjoint
PIERRET Claire, Directrice Administrative et Financière
JACQUEL Francis, Directeur des Ressources Humaines
JEANRONT Sylvie, secrétaire de séance

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Jean-Luc MARCHESINI

BUREAU

FOUGEROSSE Jean, Président
SOULAS Claude, Vice-Président
GUERIN Jacques, Vice-Président
BECKER Gabriel, Trésorier
HULLAR Gabriel, Trésorier Adjoint
TREMOULIERE D'ALEXANDRE Evelyne,
Secrétaire Générale
BLANCHARD Bernard, Administrateur
PUCCI Lucien, Administrateur
COGNOLI Jean-Baptiste, Administrateur
MICHEL Cécile, Administrateur
THEPOT Gilles, Administrateur

Les instances associatives en 2015 c'est :

4 réunions du CA
10 réunions du Bureau
1 Assemblée Générale
**1 réunion annuelle des
administrateurs et directeurs**

Le Président, les administrateurs et les directeurs ont participé à un nombre important de commissions et/ou réunions de travail. En tant qu'acteurs de premier plan d'un développement local et territorial en Moselle dans le secteur social et médico-social, le CMSEA a réaffirmé en 2015 son engagement et son appartenance dans diverses instances représentatives (CNAPE, CNLAPS, FEGAPEI-SYNEAS, Conférence de Territoire, FALS....)

Commission de Recrutement

Chaque fois que nécessaire, le Bureau active la commission de recrutement. Elle est composée généralement de trois administrateurs chargés de définir un profil de poste ; M. Bernard BLANCHARD en est le référent. Elle examine les candidatures et soumet son avis à la direction générale et au Bureau.

Conseil de la Vie Sociale

Prévus par la loi du 2 janvier 2002, les conseils de la vie sociale sont installés dans l'ensemble des structures du CMSEA concernées. Pour ceux ne correspondant pas à l'obligation légale, des dispositions sont toutefois mises en place pour favoriser l'expression et la participation des usagers. Le Conseil d'Administration y désigne un représentant de l'organisme gestionnaire pour un mandat de 3 ans.

Commission Travaux

Elle est composée de 3 administrateurs qui contribuent de façon quasi quotidienne au suivi de nombreux adhérents : M. PUCCI, M. COGNOLI, M. WEITLING ainsi que de 4 professionnels : M. DEHONDT, M. TOLLE, Mme GUILLARD et M. ROMAIN. Son rôle est de mettre en œuvre des dispositifs généraux décidés par le Conseil d'Administration et le Bureau. Elle a un rôle technique et travaille en étroite collaboration avec le service patrimoine.

Commission Financière

Elle est composée du Président, Trésorier, Expert-Comptable, service patrimoine, direction générale et direction administrative et financière ainsi que des représentants des établissements et services de différents secteurs. Cette commission est appelée à donner un avis sur l'attribution des prestations (travaux, études, fournitures, services...) avant l'engagement de dépenses par les directeurs.

Section des parents et amis des déficients intellectuels

C'est un regroupement de parents. La section aide et accompagne les familles confrontées aux problèmes liés au handicap de leur enfant ou d'une personne proche. Elle espère se doter de nouvelles forces vives pour améliorer ses services auprès des déficients intellectuels.

Ses buts : Etre à l'écoute, informer, agir dans l'intérêt des personnes handicapées et de leur famille. Etre un relais d'opinions de manière à faciliter les échanges entre les familles et les acteurs institutionnels, et même les accentuer. Affirmer la place de la personne et de sa famille dans la collectivité ; soutenir tous les projets qui font que la personne handicapée bénéficie des aides qui permettent son épanouissement le plus complet possible ainsi que son insertion sociale et professionnelle ; reconnaître le statut de personne handicapée à l'âge de la retraite, promouvoir l'accompagnement de la personne handicapée en tant que mesure permanente. Maintenir et confirmer l'application des orientations données par les Lois 2002/2005.

Activités : le responsable de la section des parents et amis, M. Jean-Pierre BAILLARD, participe au Conseil d'Administration du CMSEA. Par ses membres, la section des parents participe aux Conseils de la Vie Sociale des Établissements du CMSEA, assiste aux différentes commissions du CMSEA pour appuyer le fonctionnement des établissements et les orientations associatives. Elle siège auprès de la MDPH, à la CDAPH et aux Sections Spécialisées.

Elle tient des permanences associatives à la MDPH destinées à aider et accompagner les personnes dans les démarches liées au handicap, afin de faciliter leur demande, lors de la formulation de leur projet de vie, au Collectif Inter Associatif Handicap et à la Maison de l'Usager à l'Hôpital de Mercy. Elle assure des permanences associatives destinées à recueillir l'avis des usagers, dans le but d'améliorer l'accueil des handicapés et de favoriser le contact avec des professionnels.

PERMANENCES DE LA SECTION :

IMPRO La HORGNE

8bis rue Grange Le Mercier - 57950 MONTIGNY-LES-METZ

tous les 1er mardis du mois à 17 h 30 (sauf en août)

La section est animée par **Jean Pierre BAILLARD** et **Régine MOSER**.

Groupe des Adhérents

En complémentarité des 1 162 professionnels qui composent l'association, le CMSEA compte aujourd'hui plus d'une centaine de bénévoles et adhérents. Ils apportent leurs compétences et œuvrent sur le terrain auprès des personnes en difficulté.

Les adhésions sont stables et les cotisations arrivent toujours lentement au fil des mois, nécessitant parfois quelques relances. Les adhérents sont répartis au sein de 3 catégories :

- Les membres actifs
- Les membres parents ou représentants légaux des usagers confiés aux établissements
- Les membres amis : personnes qui apportent leur soutien matériel et moral à l'association.

Chaque adhérent est tenu de s'acquitter du paiement de sa cotisation pour l'année en cours, le montant de celle-ci est fixée annuellement par l'Assemblée Générale. Depuis 2005, la cotisation est maintenue à :

- 20 € pour la cotisation individuelle
- 25 € pour la cotisation familiale

En 2015, l'association compte 133 adhérents, hommes et femmes.

ANNEES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
NOMBRE D'ADHERENTS	113	95	102	141	137	156	128	133
RESSOURCES	2 480 €	2 070 €	2 265 €	2 400 €	2 110 €	2 175 €	2 150 €	2 010 €

Les Mouvements au sein des équipes de Direction en 2015/2016

PÔLE HANDICAP

- **ITEP et SESSAD de Lorry** : depuis le 1er janvier 2016, l'ITEP et le SESSAD de Lorry rejoignent le pôle handicap, animé par M. TOLLE, préfigurateur du pôle. Les 2 structures sont placées sous la responsabilité de Mme Florence VALENTE, faisant fonction de Directrice.
- **IMPRO LA HORGNE** : M. Laurent MONTINET a pris les fonctions de Chef de Service de l'internat depuis le 1er mai 2015.
Suite au départ en retraite en février 2016 de M. Pascal HAZOTTE, Directeur Technique, Mme Christelle DALLÉ a été nommée Directrice Adjointe depuis le 1er mars 2016 et Mme Anne BOMONT a été nommée Chef de Service au 1er janvier 2016.
- **ESAT LOTHAIRE** : Suite au départ de M. GWIAZDA, M. Dominique THEVENON a bénéficié en juin 2015 d'une mobilité interne au sein de l'E.S.A.T Lothaire comme Chef de Service.
- **ESAT BLORY – POLE ESAT** : Suite au départ en retraite de M. Paul RESPAUT, Mme Sabine FREITAG a été embauchée comme économiste en janvier 2016.
- **IMPRO MORHANGE** : Dans le cadre des négociations du CPOM Handicap avec l'Agence Régionale de Santé, M. Christian STINCO fait fonction de Directeur de l'IMPRO de Morhange, en remplacement de M. Didier TOLLÉ, préfigurateur du pôle handicap et Mme Marjorie FISCHER fait fonction de Chef de service en remplacement de M. STINCO.
Mme Marie-Thérèse ARNOUX ayant fait valoir ses droits à la retraite, M. Stéphane GEBLER a été embauché aux fonctions de Directeur Adjoint à compter du 11 avril 2016.

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

- **Dispositif d'Accueil Diversifié Thionvillois (DADT)** : Suite à l'annonce du départ en retraite de M. Alain DEHONDT, M. Dominique FREY a été nommé Directeur du DADT qui regroupe la MECS Océanie, la MECS les Prés de Brouck, le SERAD et une unité de Familles d'Accueil sous une direction unique. Il prendra ses fonctions dès le 1er juin 2016.
Suite à la création d'un poste de Chef de Service Administratif, il a été procédé à l'embauche de Madame Sandra IGLESIAS qui a pris ses fonctions le 25 avril 2016.
- **Dispositif d'Accompagnement Spécifique Adolescents (DASA)** : Depuis le 1er février 2016, le Centre d'Accueil et d'Accompagnement pour Adolescents de Faulquemont est rattaché à la MECS les Bacelles, sous la responsabilité de M. Emmanuel RICHETER, Directeur. Tout récemment, le CER a rejoint le Dispositif d'Accueil Diversifié Adolescents.
Depuis le 1er mars 2016, Mme Sophie AMRAOUI a été nommée Directrice Adjointe dudit dispositif, mais elle reste positionnée principalement sur la gestion du C.A.A.A. de Faulquemont.

Par ailleurs, de nouveaux dispositifs spécifiques autour de la problématique des adolescents sont en cours de réflexion au sein du pôle protection de l'enfance. Il s'agit à terme de réorganiser les entités de la MECS Les Bacelles en déployant de nouveaux projets incluant une approche par le soin, tels que Mousqueton, la Maison Thérapeutique et Éducative et la Maison d'Accompagnement et d'Insertion Sociale.

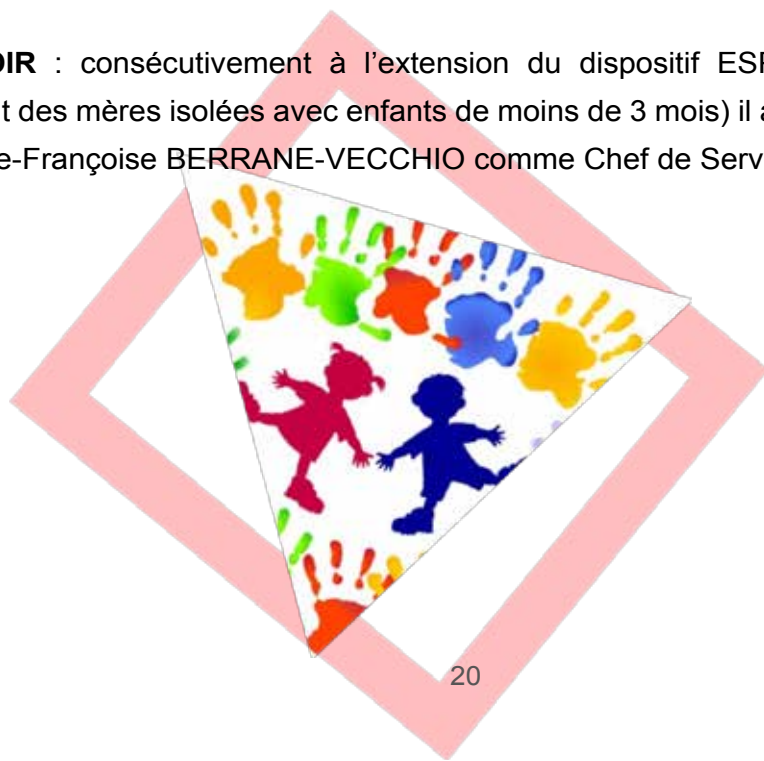
- **MECS LE GRAND CHÊNE** : Suite au départ de M. FILALI, Directeur, M. Daniel de BOVADILLA, ancien directeur de la MECS les Bacelles à la retraite, a été embauché en contrat à durée déterminée pendant la période de recrutement. Mme Sophie MEYER a été confirmée dans son poste de Chef de Service.
- **S.A.E.I** : en l'absence de M. SALVI pour maladie, Directeur, la direction générale du CMSEA a demandé à M. Yves POINSIGNON, Directeur du S.P.F.S, d'assurer une mission complémentaire pour apporter son soutien aux équipes du S.A.E.I aux côtés de Mme Aline KACAR, Directrice Adjointe.

PÔLE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

- **S.E.M.N** : Suite au départ de M. Nor-Eddine ABDELLAOUI, Mme Yasmina SAIDIA a été nommée, en date du 1er avril 2016, Directrice du Service En Milieu Naturel, service dont elle assurait la gestion par intérim depuis près de 2 ans.

PÔLE INCLUSION

- **ESPACE INSERTION** : après avoir exercé la fonction de chargée de mission, Mme Christelle OTT a été nommée le 1er décembre 2015 Chef de Service.
- **CHRS ESPOIR** : consécutivement à l'extension du dispositif ESPOIR (12 places dédiées à l'hébergement des mères isolées avec enfants de moins de 3 mois) il a été procédé à la nomination de Mme Marie-Françoise BERRANE-VECCHIO comme Chef de Service du dispositif.



QUELQUES MOMENTS FORTS DANS LES Medi@s

La connaissance de l'association et son dynamisme passe par la diffusion de messages, par la presse et une présence renforcée sur internet. En perspective, nous souhaitons rendre la communication interactive et nous envisageons de réactualiser notre site internet et de s'engager sur les réseaux sociaux. Cette dynamique a pour objectif de donner plus de visibilité au CMSEA sur le territoire et constitue un axe prioritaire pour faire connaître l'association, informer sur ses actions et ses projets, mais également susciter l'adhésion des partenaires.

IMPRO LA HORGNE – RL 5 mai 2015



« Deux équipes de choc »

À l'occasion de leur dernier match de championnat de Nationale 2 à domicile, les volleyeuses hagondangeoises ont posé pour la photo souvenir avec les ramasseurs de balles de l'institut médico-éducatif La Horgne, à Montigny-lès-Metz. Deux équipes de choc.

ESAT RESTO – RL 6 juin 2015



« Du bon, du local et du bio à la cantine municipale »

Dans le cadre de la semaine du développement durable, des repas confectionnés avec des produits locaux, privilégiant la filière courte et les produits régionaux, voire bio, ont été servis au restaurant scolaire.

EPS ST AVOLD – RL 16 juin 2015



« Planter, Jardiner pour récolter »

Dans le cadre d'un partenariat avec la SNI, les jeunes du quartier ont installé des cadres potagers prêts à recevoir des plantations.

EPS VAL DE L'ORNE
RL 3 juillet 2015



« Macadam jeunesse : faire le plein d'activités »

L'opération Moselle Macadam Jeunesse offre un panel d'activités et permettra aux jeunes de s'initier à différents sports.

DISPOSITIF ESPOIR
RL 8 octobre 2015



« Les victimes de violences conjugales écoutées à Forbach »

A Forbach, un service d'accompagnement et de prévention existe. Sa zone d'intervention : Moselle-Est, Sud et Centre.

CSAPA CAARUD
RL 1^{er} décembre 2015



«Infocar véhicule une mise en garde contre l'addiction»

La Mission locale en partenariat avec le centre socioculturel a organisé à bord d'un bus une journée d'information sur les dangers des addictions de tous ordres : alcool, tabac, drogue, nouvelles technologies.

IMPRO MORHANGE
RL 5 décembre 2015



«L'IMPro souffle ses 45 bougies »

L'établissement a fêté ses 45 ans en beauté en invitant tous ceux qui font ou ont fait partie de la maison ou qui ont travaillé avec, sans oublier les voisins. « En 45 ans plus de 900 jeunes sont passés ici afin d'y faire une partie de leur parcours de formation, beaucoup ont aujourd'hui une activité professionnelle, certains sont même à la retraite. »

ESPACE INSERTION
RL 5 décembre 2015



«Promouvoir la diversité et élaguer les berges»

La commune de Metz a lancé un programme de nettoyage et d'aménagement du ruisseau de Vallières sur quatre jours. Il a été effectué cette semaine par l'espace insertion du CMSEA. La ville veut sensibiliser le grand public et les jeunes sur l'importance de la biodiversité.

ESAT RESTO – Cérémonie des Vœux du Président du Conseil Départemental



Une belle prestation de l'ESAT RESTO

Le 22 janvier 2016, à l'occasion de la cérémonie des vœux du Président du Conseil Départemental de Moselle, l'équipe de l'ESAT RESTO était présente pour participer à la confection du pot de l'amitié.

MECS CHATEAU DE LORRY
RL 15 mars 2016



«Chiens médiateurs : bien plus que des compagnons...»

Créée, il y a un an sous l'égide de la Fédération française des associations de chiens guides d'aveugle, le CMUE fonctionne en partenariat avec différentes structures. Douze chiens, pour des projets aussi innovants qu'enrichissants, ont été remis gratuitement dont un au CMSEA.

EPS VAL DE L'ORNE
RL 15 mars 2016



«Talange : les jeunes ont leur conseil municipal»

Un moment important a été vécu en Mairie, avec l'installation officielle du conseil municipal des jeunes.

PÔLE HANDICAP

A man and a woman are embracing under a large, white, ruffled umbrella. The man, on the right, wears glasses, a white shirt, a dark vest, and a patterned tie. The woman, on the left, wears a dark, patterned dress. They are both looking towards the camera. The background is a light gray, and the entire scene is framed by a large, stylized white umbrella with a ruffled edge. The text 'PÔLE HANDICAP' is written in large, bold, orange letters with a white outline at the top of the image.

«Parlez moi d'amour», saynète jouée par les résidents du Foyer d'hébergement
«Le Haut Soret» - Colloque A NOS AMOURS juin 2015

LE PÔLE EN 2015...

397 SALARIÉS

18 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

27 M€ DE BUDGET

FINANCEURS : CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET ARS

892 PERSONNES EN CHARGE

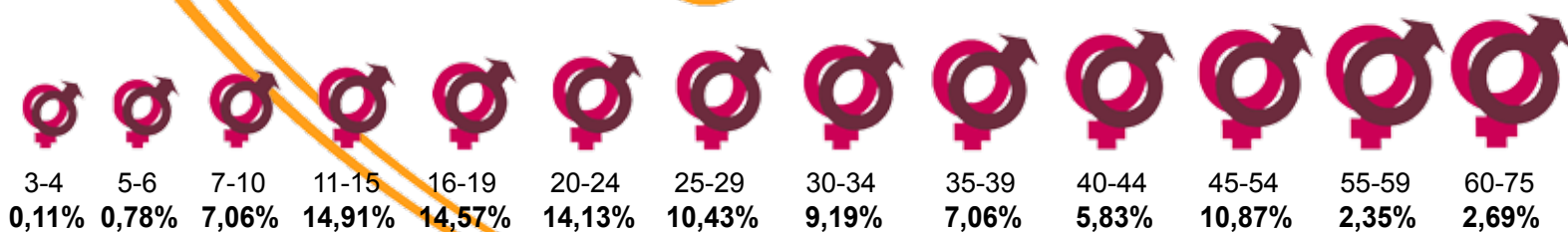
ETABLISSEMENTS	2012	2013	2014	2015
IMP ESPERANCE	32	26	27	27
ITEP LE CHÂTEAU DE LORRY	82	69	67	79
IMPRO LA HORGNE	107	117	104	104
IMPRO DE MORHANGE	97	78	94	76
SERVICES DE SUITE DES IMPRO	-	-	97	86
SESSAD PRO	-	-	-	8
SESSAD TED	-	-	6	21
SESSAD TCC	38	28	36	38
ESAT BLORY	123	135	132	131
ESAT MORHANGE	41	42	42	42
ESAT LOTHAIRE	47	47	47	47
ESAT RESTO	55	53	53	53
FESAT	61	60	60	59
FAS + FAM	38	30	30	32
FAPP LE HAUT SORET	15	15	15	15
FOYER LA CORCHADE	14	17	14	14
SAHTHMO	57	63	62	60
TOTAL	807	780	886	892

**Prévention
spécialisée
44,49 %**

**Protection
de l'enfance
30,42 %**

**Inclusion
sociale
16,72 %**

**Handicap
8,37 %**



Synthèse 2015 par Didier Tollé, Préfigurateur du Pôle Handicap.

L'année 2015 a été riche en événements essentiellement du fait de la diversité des activités du pôle. Sont accompagnés des usagers des deux sexes, de manières séquentielle ou durable, sur des tranches d'âge qui vont de la petite enfance, dès l'âge de deux ans en SESSAD, jusqu'à la fin de vie, sur le FAS ou le FAM, tout en couvrant les secteurs du soin, de l'enseignement spécialisé, de la formation professionnelle, de l'hébergement et du travail protégé tout en favorisant les logiques et dispositifs d'inclusion.

Outre cette singularité, le pôle Handicap est le regroupement aujourd'hui de trois entités fortes, les secteurs moins de vingt ans, ESAT et Hébergement qui devaient apprendre à travailler davantage ensemble.

Cette année peut être qualifiée d'année de transition. Indépendamment de la poursuite des activités spécifiques de ses différents secteurs, son fil rouge a été la poursuite de la construction du pôle Handicap et l'appropriation de cette nouvelle identité. Concomitamment, la moitié de ses établissements s'est attachée au travail du diagnostic préparatoire à la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) dont la signature doit intervenir sous peu.

L'année a débuté pour tous les établissements par le retour des évaluations externes. Certaines conclusions ont nécessité une remise au travail des équipes sur les actions correctives à apporter pour lever des remarques, le plus souvent pertinentes, en lien avec l'amélioration de la qualité de nos prestations à l'égard des usagers. Usagers qui nous sont tous confiés, faut-il le rappeler, par la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Plus particulièrement, nous retiendrons quelques temps forts au cours de cet exercice :

- Sur le secteur moins de vingt ans, le démarrage de l'activité du SESSAD Pro rattaché à l'IMPro de Morhange, l'extension à 25 places du SESSAD TED suite à l'appel à projet de l'ARS, la rénovation et l'inauguration du plateau de jour de l'IMPro La Horgne, l'émergence des nouvelles technologies de la communication à l'IMP ...
- Sur le secteur ESAT, le démarrage d'un travail de regroupement des trois ESAT montygniens avec dans un premier temps la mise en œuvre d'une nouvelle organisation managériale et un travail en transversalité sur la mission médico-sociale éducative et sur les actions de soutien au sein des 4 ESAT;
- Sur le secteur hébergement, outre une réflexion sur les projets spécifiques de ses différentes structures, l'aboutissement des pourparlers engagés de longue date avec le Conseil Départemental et l'ARS sur la restructuration architecturale du Foyer d'Accueil Médicalisé. C'est l'élargissement du périmètre de réflexion de ce projet à la transversalité des prises en charge du site sur un plateau de jour unique, la transformation de places du FESAT en places pour Personne Handicapée Vieillesse, une réaffectation des deux places d'Accueil Temporaire et la réfection des blocs sanitaires du FESAT qui a permis l'aboutissement de ce projet dont l'officialisation est attendue.

Cette année a également été marquée par la redéfinition du périmètre du pôle, arrêtée par l'association, y intégrant l'ITEP et le SESSAD du Château de Lorry-Les-Metz.

Enfin, s'il est un fait marquant à retenir pour le pôle Handicap sur l'année 2015, c'est le début d'un véritable et formidable travail en complémentarité et transversalité, conformément aux orientations associatives, de l'ensemble des acteurs du pôle au bénéfice de l'amélioration des prises en charge, de leur personnalisation et de la fluidité des parcours de ses usagers.



IMP ESPÉRANCE

Enfants âgés de 6 à 14 ans

SECTEUR MOINS DE VINGT ANS

Responsable : Jean-Baptiste Haquin

Nombre de places au 31/12/2015 : 24

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 8,66

OBJECTIFS

- Finalisation de l'Appel à Projet d'Orange «*Un autre mode de communication : la tablette tactile pour les enfants porteurs d'autisme*» avec la mise en service des tablettes numériques pour les enfants des deux groupes éducatifs et de l'Unité d'Enseignement.
- Partenariat avec la Mairie de Metz en vue de l'Inclusion des enfants de l'IMP les plus autonomes dans la cantine du périscolaire de l'école élémentaire de Plantières.
- Signature du CPOM ARS/CMSEA pôle handicap moins de 20 ans : Création de postes en vue de la « labélisation de 12 places autistes »



6 11



1 3 6

27

ENFANTS ACCUEILLIS EN 2015

27 ENFANTS ACCUEILLIS EN 2014

ITEP

LE CHÂTEAU DE LORRY

Enfants âgés de 6 à 14 ans



SECTEUR MOINS DE VINGT ANS

Faisant fonction de Directrice : Florence Valente

Nombre de places au 31/12/2015 : 55

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 36,12



35 39



7 - 10 ANS 11 - 15 ANS

2 3

79

ENFANTS ACCUEILLIS EN 2015
67 ENFANTS ACCUEILLIS EN 2014

OBJECTIFS

- Travaux de restructuration de l'internat prévus dans le PPI (Dans le cadre du CPOM)
- Formation et mise en place du Dossier Unique de l'utilisateur (DU, interconsult)
- Poursuivre le travail de formalisation des procédures internes à l'établissement par le biais d'un mémento
- Travailler, en lien avec la MDPH, à la création d'un dispositif ITEP avec notification unique, qui permettrait aux enfants accueillis une fluidité dans le parcours institutionnel (internat, demi-pension, SESSAD)
- Améliorer la qualité du partenariat avec les services de l'aide sociale à l'enfance
- Poursuivre l'ouverture de l'ITEP sur l'extérieur et avec les partenaires (AIRE, MDPH, Education Nationale...)
- Poursuivre la dynamique de travail et de coopération au sein du pôle et ainsi définir des trajectoires et des moyens communs (formations, analyses de pratiques des cadres, mutualisation des locaux...)
- Poursuivre le travail de collaboration avec l'Éducation Nationale et tenter d'ouvrir une classe délocalisée au sein d'un collège
- Formation collective ITEP-SESSAD « ateliers parents enfants souffrant de troubles de la conduite et du comportement »
- Maintenir la dynamique de démarche qualité dans laquelle l'ITEP est pleinement inscrit.



SECTEUR MOINS DE VINGT ANS

IMPRO LA HORGNE

Enfants âgés de 14 à 20 ans
en situation de Handicap

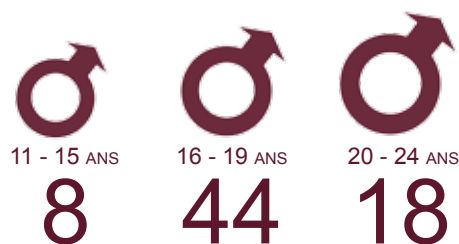
Directeur : Stéphane Rognon

Nombre de places au 31/12/2015 : 92

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 71,92

OBJECTIFS

- Signature du CPOM
- Modification de l'organigramme de l'établissement
- Mise en place d'un coordinateur projets
- Création d'un SAFT et d'un SESSAD Pro
- Mise en place d'une chambre d'intimité



104

ENFANTS ACCUEILLIS EN 2015

104 ENFANTS ACCUEILLIS EN 2014

IMPRO DE MORHANGE

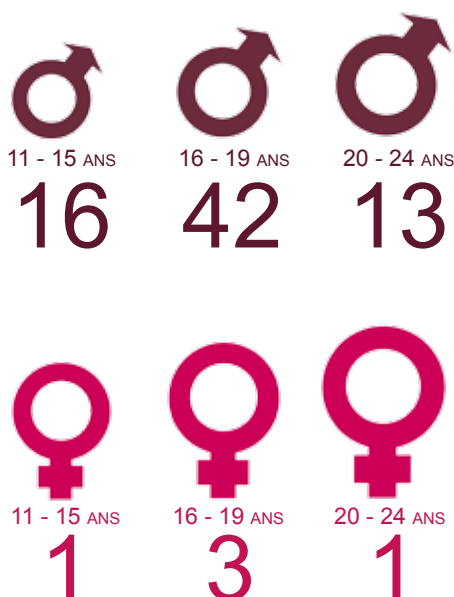
Enfants âgés de 14 à 20 ans
en situation de Handicap

SECTEUR MOINS DE VINGT ANS

Faisant fonction de Directeur : Christian Stinco

Nombre de places au 31/12/2015 : 77

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 66,48



OBJECTIFS

- Recrutement d'un nouveau directeur adjoint
- Rédaction du projet d'établissement
- Validation du nouveau PPI lors de la signature du CPOM
- Présentation et validation avec l'ARS des futures réorganisations architecturales : construction du pavillon TED et humanisation de l'hébergement, externalisation des ateliers MHLM et ATA
- Signature d'une convention de partenariat avec le collège de Morhange avec l'externalisation d'une classe de l'Impro au collège dans le dispositif de l'ULIS.
- Mise en œuvre de l'expérimentation de l'OCTAPEH (projet Lombard)

76 ENFANTS ACCUEILLIS EN 2015
94 ENFANTS ACCUEILLIS EN 2014



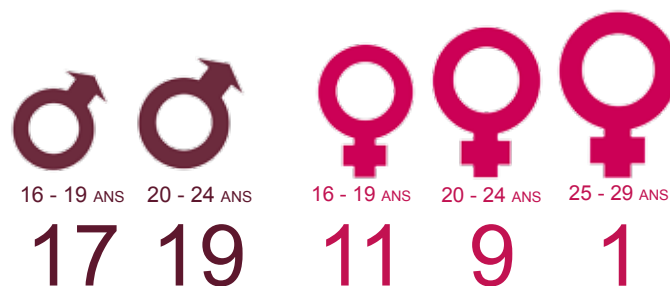
SECTEUR MOINS DE VINGT ANS

SERVICES DE SUITE et d'Accompagnement aux IMPro

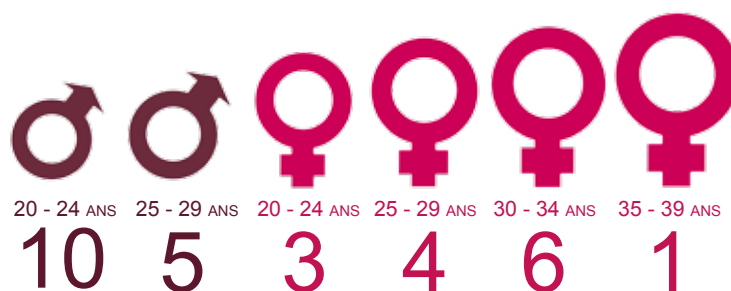
OBJECTIFS

- 2 journées majorité avec des organisations adaptées au profil des jeunes
- Reconduction d'une réunion d'information aux familles sur les mesures de protection
- Pyramide des âges : plus de 50% de l'effectif de l'IMPRO âgés de plus de 18 ans
- Mise en place d'activité de petit conditionnement pour des jeunes orientés FAS (en lien avec les activités proposées dans certaines structures pour adultes)

Service de préparation à la sortie



Service de suite externe



86

JEUNES ACCUEILLIS EN 2015

97 JEUNES ACCUEILLIS EN 2014

SESSAD PRO

Enfants âgés de 14 à 20 ans
en situation de Handicap



SECTEUR MOINS DE VINGT ANS

Responsable : Jean-Paul Mechin

Nombre de places au 31/12/2015 : 8

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 2,35



11 - 15 ANS

2



16 - 19 ANS

4



16 - 19 ANS

2

8 ENFANTS ACCUEILLIS EN 2015

OBJECTIFS

Pour 2016 la continuité de notre accompagnement reste bien évidemment notre priorité mais il nous faut concrétiser l'embauche d'un éducateur technique spécialisé et d'un ergothérapeute afin d'améliorer la qualité de notre service. Le projet formalisé du SESSAD Pro a permis son ouverture, il s'agit au professionnel de s'approprier cet outil et de travailler le projet de service. Nous avons débuté un travail de maillage auprès de nos différents interlocuteurs, il convient maintenant de contractualiser nos partenariats. L'action des intervenants du SESSAD Pro repose essentiellement sur un travail relationnel avec les familles aussi la formation des professionnels doit être mise en place. Une rencontre annuelle avec toutes les familles du SESSAD sera organisée afin de répondre aux questionnements et d'échanger sur leurs besoins. Un questionnaire de satisfaction sera adressé aux familles. Enfin le SESSAD Pro s'inscrit pleinement dans la politique du pôle handicap et à ce titre se positionne dans la démarche du CPOM qui débute en cette année 2016.



SESSAD TED

Enfants porteurs de TED
dont l'autisme
âgés de 2 à 20 ans

SECTEUR MOINS DE VINGT ANS

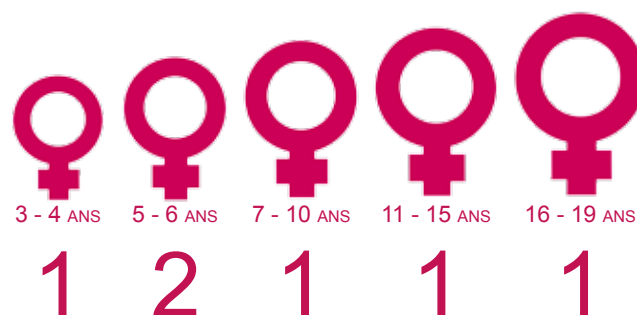
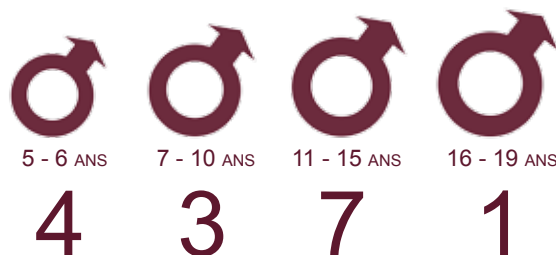
Responsable : Emmanuelle Cassiani

Nombre de places au 31/12/2015 : 25

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 6,60

OBJECTIFS

En 2016, il s'agit désormais pour notre service de finaliser ses recrutements (un EJE et un orthophoniste) et de pouvoir s'installer dans des locaux adaptés afin de répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'utilisateurs, de pouvoir développer nos prestations sur site car elles sont actuellement délocalisées dans d'autres établissements du pôle (psychomotricité, groupe d'entraînement aux habiletés sociales, groupe relaxation, etc...) et de garantir aux professionnels des espaces de travail plus appropriés à leurs activités. La signature prochaine du CPOM devrait également permettre le développement de nouvelles collaborations et mutualisations entre les établissements et services du pôle handicap du CMSEA.



Ouverture au 01/11/2014 :

21 ENFANTS ACCUEILLIS EN 2015
6 ENFANTS ACCUEILLIS EN 2014

SESSAD TCC

Enfants âgés de 2 à 18 ans
présentant des troubles du
comportement et de la conduite



SECTEUR MOINS DE VINGT ANS

Faisant fonction de Directrice : Florence Valente

Nombre de places au 31/12/2015 : 30

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 7,76



7 - 10 ANS 11 - 15 ANS 16 - 19 ANS

13 19 1



11 - 16 ANS 16 - 19 ANS

4 1

38 ENFANTS ACCUEILLIS EN 2015
36 ENFANTS ACCUEILLIS EN 2014

OBJECTIFS

- Mise en place du Dossier Unique de l'utilisateur (DU)
- Mise en place du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Travailler, en lien avec la MDPH, à la création d'un dispositif ITEP (actuellement en expérimentation dans certains départements) avec notification unique, qui permettrait d'offrir une fluidité aux enfants accueillis dans le parcours institutionnel (internat, demi-pension, SESSAD).
- Poursuivre la dynamique de travail et de coopération au sein du Pôle et ainsi définir des trajectoires et des moyens communs (formations, analyses de pratiques des cadres, mutualisation des locaux...)
- Présenter le projet TSLA finalisé à la MDPH et à l'ARS
- Poursuite de la supervision, analyse de pratiques ITEP/SESSAD afin de travailler en amont à la mise en place d'un éventuel "dispositif ITEP"
- Travailler au déploiement d'une antenne SESSAD TCC en zone blanche
- Poursuite de la dynamique d'équipe clinique et institutionnelle
- Formation collective ITEP-SESSAD "ateliers parents enfants souffrant de troubles de la conduite et du comportement".



SECTEUR ESAT

ESAT LES ATELIERS DE BLORY

Adultes handicapés âgés
de 20 à 60 ans

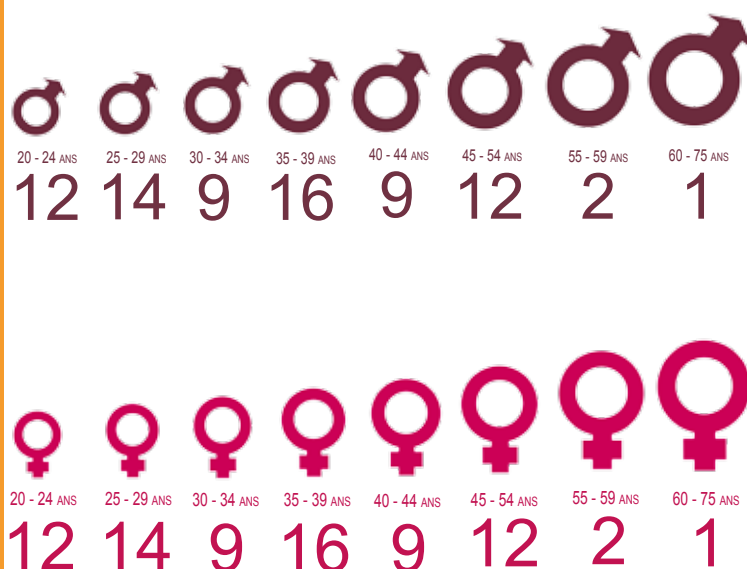
Directeur : Guy Thiry

Nombre de places au 31/12/2015 : 123

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 25,34

OBJECTIFS

- Mise en place du plan managérial du pôle ESAT
- Ecriture des projets d'atelier
- Regroupement des fonctions administratives, comptables et financières des ESAT sur BLORY
- Projet de regroupement des 3 ESAT de Montigny



131 TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN 2015
DONT 7 À TEMPS PARTIEL
132 TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN 2014

ESAT

LES JARDINS DE MORHANGE

Adultes handicapés âgés
de 20 à 60 ans

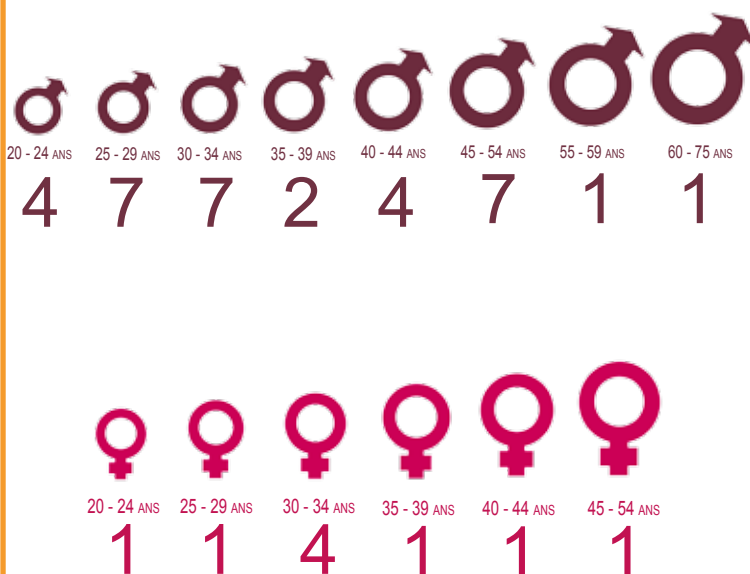


SECTEUR ESAT

Directeur : Guy Thiry

Nombre de places au 31/12/2015 : 40

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 8,40



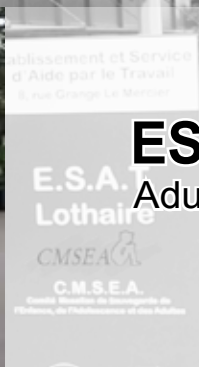
OBJECTIFS

- Mise en place du plan managérial du pôle ESAT
- Ecriture des projets d'atelier
- Isolation phonique et thermique de l'atelier conditionnement
- Projet de redimensionnement de la voirie et création d'une zone de déchargement.

42 TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN 2015
DONT 5 À TEMPS PARTIEL
42 TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN 2014



SECTEUR ESAT



ESAT LOTHAIRE

Adultes handicapés âgés
de 20 à 60 ans

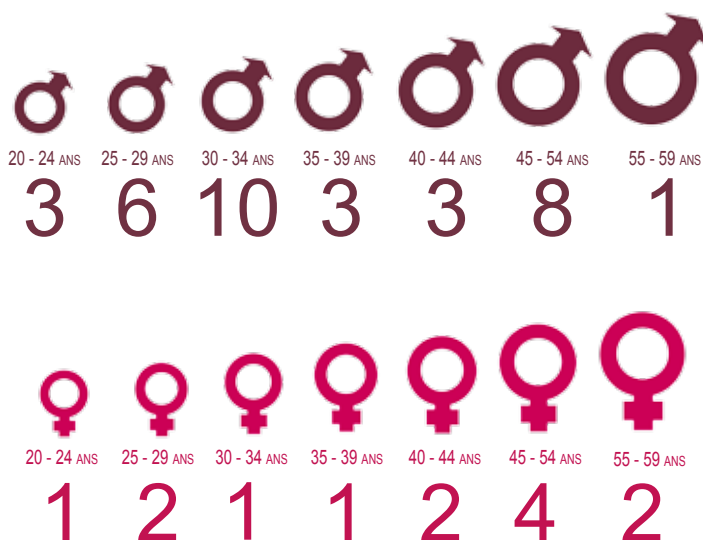
Directeur : Guy Thiry

Nombre de places au 31/12/2015 : 45

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 9,17

OBJECTIFS

- Le premier évènement est l'arrêt de notre partenariat avec un de nos principaux clients, la société EXXELIA, Microspire
- Fourniture et mise en place de 4 nouveaux ordinateurs pour les professionnels
- Mise en place du plan managérial du pôle ESAT
- Réécriture du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil
- Regroupement des fonctions administratives et financières à l'ESAT BLORY
- Regroupement des 3 ESAT de Montigny



47 TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN 2015
DONT 4 À TEMPS PARTIEL
47 TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN 2014

ESAT RESTO

Adultes handicapés âgés
de 20 à 60 ans



SECTEUR ESAT

Directeur : Guy Thiry

Nombre de places au 31/12/2015 : 50

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 9,86

OBJECTIFS

- Le regroupement sur un seul site des établissements Montigniens est l'objectif souhaité pour 2016
- Progressivement les ressources administratives vont se réunir sur l'ESAT de Blory ainsi que la partie comptabilité
- En termes d'activité, le projet de création d'un espace pour accueillir tous les enfants de Montigny les Metz en un seul lieu et service pourrait se concrétiser
- L'arrivée à Resto d'un nouveau moniteur est effective



53 TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN 2015

DONT 7 À TEMPS PARTIEL

53 TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN 2014



FESAT LE HAUT SORET

Adultes handicapés âgés
de 20 à 60 ans

SECTEUR HÉBERGEMENT

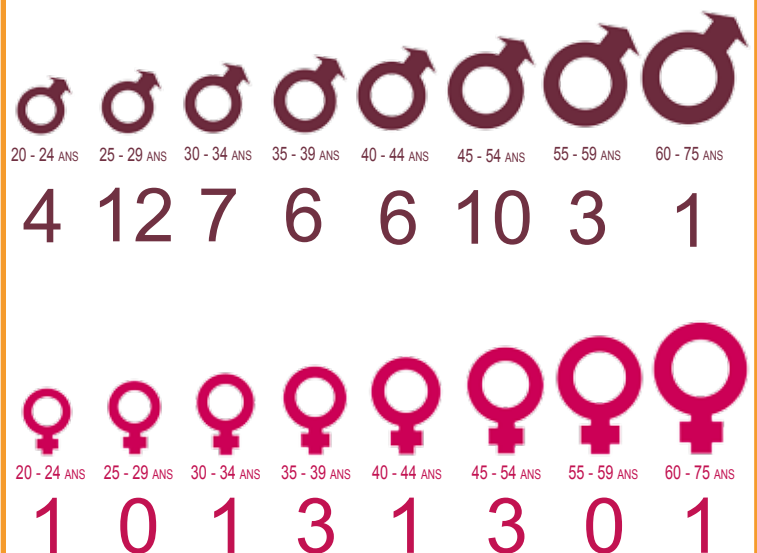
Directrice : Anne-Marie Rabin Nouguié

Nombre de places au 31/12/2015 : 60 dont 2 en accueil temporaire

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 28,43

OBJECTIFS

- Dans le cadre de la démarche qualité, la feuille de route pour 2016, prévoit l'exercice d'une évaluation des besoins et attentes des usagers, et de l'actualisation du projet d'établissement, des formations spécifiques seront proposées aux salariés pour les soutenir dans la prise en charge
- Madame NONNENMACHER Véronique, de notre personnel éducatif, va assurer le suivi des Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles, de l'ANESM à partir d'une certification AFNOR
- Nous souhaitons développer une culture sportive dans les différents services ; cette prestation fait défaut dans nos pratiques nous souhaitons organiser des rencontres également, entre la Direction des IMPRO et la Direction du Foyer le Haut Soret, ces rencontres ayant toujours le même objectif, à savoir, éviter les ruptures dans le parcours des usagers
 - Le site du Haut Soret (FESAT FAPP et FAS) va très prochainement devenir un Foyer d'Accueil Polyvalent, c'est en pourparler avec le Conseil Départemental



59

RÉSIDENTS EN 2015
60 RÉSIDENTS EN 2014

FAS LE HAUT SORET

Adultes handicapés âgés
de 20 à 60 ans



SECTEUR HÉBERGEMENT

Directrice : Anne-Marie Rabin Nougier

Nombre de places au 31/12/2015 : 23 dont 8 en accueil de jour

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 14,99



OBJECTIFS

- Finaliser les objectifs du plateau de jour
- Redéfinir le projet de services avec les résidents et leurs proches
- Produire des outils adaptés à la compréhension des résidents essentiellement pour le FAS et le FAM (formaliser un livret d'accueil et un règlement de fonctionnement, ex : pictogrammes, dessins)
- Installation du logiciel INTERCONSULT
- Mise en place de la démarche qualité et rédaction de l'évaluation interne
- En attente d'une place d'accueil temporaire, suite au projet de reconstruction du FAM

22 RÉSIDENTS EN 2015
15 RÉSIDENTS EN 2014



FAM LE HAUT SORET

Adultes lourdement handicapés âgés
de 20 à 60 ans et plus

SECTEUR HÉBERGEMENT

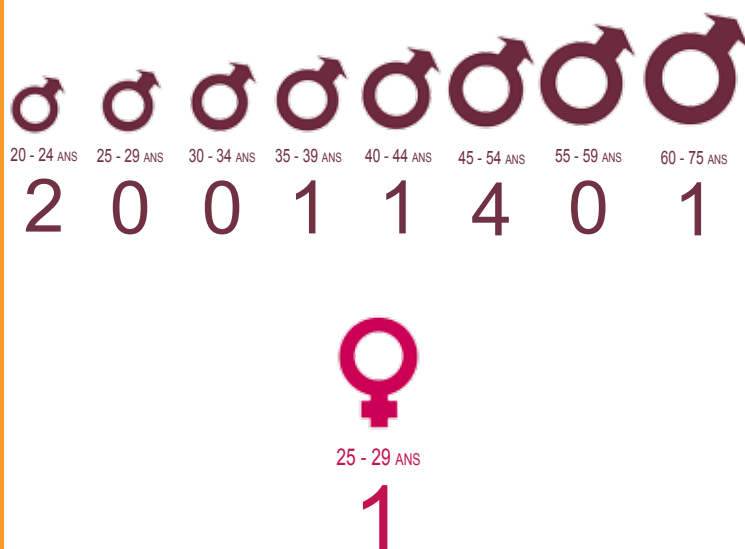
Directrice : Anne-Marie Rabin Nougier

Nombre de places au 31/12/2015 : 15

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 14,8

OBJECTIFS

- La signature définitive du CPOM devrait se faire dans le premier semestre de l'année 2016
- Un travail autour du vieillissement des personnes est en cours. Nous tentons de développer des accompagnements individuels, prestation nécessaire et indispensable pour favoriser le bien être des usagers
- Une démarche qualité est en cours de réalisation, nous travaillons sur le recueil des besoins et des attentes des usagers, et nous envisageons une évaluation interne spécifique au FAM
- Une formation spécifique autour de la connaissance des publics de FAM et de leur prise en charge est prévue en 2016.



10 RÉSIDENTS EN 2015
15 RÉSIDENTS EN 2014

FAPP LE HAUT SORET

Adultes lourdement handicapés âgés
de 20 à 60 ans et plus



SECTEUR HÉBERGEMENT

Directrice : Anne-Marie Rabin Nouguière

Nombre de places au 31/12/2015 : 15

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 8,63



30 - 34 ANS 35 - 39 ANS 40 - 44 ANS 45 - 54 ANS

2 1 2 5



30 - 34 ANS 35 - 39 ANS 40 - 44 ANS 45 - 54 ANS

1 0 2 2

OBJECTIFS

- Installer le logiciel INTERCONSULT
- Développer le pôle autonomie en favorisant la transversalité sur les deux structures (FAPP, Foyer la Corchade)
- Envisager un déménagement
- Répondre à l'ensemble des préconisations des évaluations externes
- Mener une évaluation interne
- Faire vivre la démarche qualité
- Réactualiser le projet de service.

15 RÉSIDENTS EN 2015
15 RÉSIDENTS EN 2014



SECTEUR HÉBERGEMENT

FOYER LA CORCHADE

Femmes en situation de handicap
âgées de 20 à 60 ans

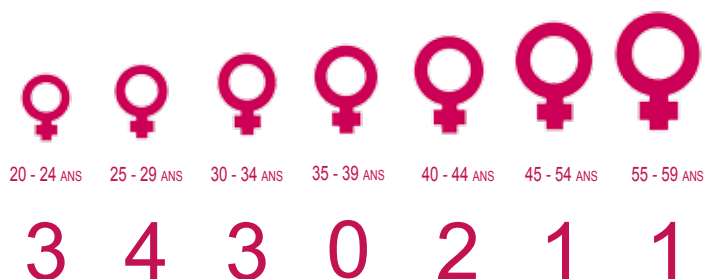
Directrice : Anne-Marie Rabin Nouguié

Nombre de places au 31/12/2015 : 15

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 11,48

OBJECTIFS

- En lien avec le Conseil Départemental, nous accueillerons dorénavant, un public mixte, cela facilitera les circuits entre les différents FESAT, et les parcours des usagers. Travail autour du regroupement du FAPP et du Foyer la Corchade, vers un pôle autonomie. Pour ce faire, nous attendons la mise en place de la restructuration des ESAT de CMSEA afin d'entrevoir l'hébergement à proximité des ESAT
- Mise en place de la mixité ou la possibilité d'accueillir des couples
- Institutionnaliser des rencontres avec le SAHTHMO pour travailler en cohérence pour l'autonomisation des usagers
- Coordination avec les IMPRO pour recenser les candidatures aux admissions



14 RÉSIDENTES EN 2015
14 RÉSIDENTES EN 2014

SAHTHMO

Accompagne les personnes
en situation de handicap

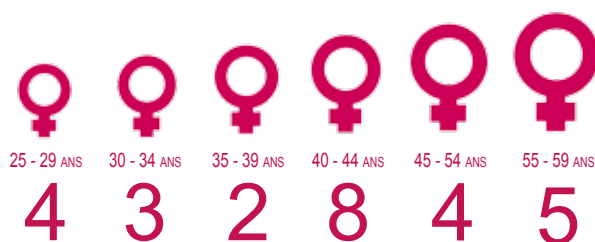


SECTEUR HÉBERGEMENT

Directrice : Anne-Marie Rabin Nougier

Nombre de places au 31/12/2015 : 56

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 3,50



60 PERSONNES SUIVIES SOIT
16 SANS ACTIVITÉS
11 À TEMPS PARTIEL
33 À TEMPS PLEIN
62 PERSONNES SUIVIES EN 2014

OBJECTIFS

En octobre 2015, la prise de connaissance d'un déménagement futur de l'ESAT Blory où était implanté le service depuis 1989, a suscité des inquiétudes au sein de l'équipe de professionnels. En cause, notamment, une limitation dans les temps de prise en charge délivrés aux bénéficiaires suite à des déplacements supplémentaires. La grande majorité des personnes suivies étant domiciliée en ville.

Concernant les perspectives 2016, le SAHTHMO souhaite développer un partenariat avec le service du FAPP et du Foyer la CORCHADE, pour faire le lien. La Chef de service animera les rencontres et supervisera les projets qui en découleront dans le cadre du pôle autonomie, en lien avec le Directeur de pôle handicap.

L'équipe du SAHTHMO souhaite développer également un partenariat avec les services de la MDPH. Afin d'optimiser le nombre de suivis et les déplacements, l'équipe du SAHTHMO propose de réfléchir sur des alternatives afin d'améliorer la qualité du service rendu aux personnes bénéficiaires.

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



LE PÔLE EN 2015...

521 SALARIÉS

16 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

27 M€ DE BUDGET

FINANCEURS : CONSEIL DÉPARTEMENTAL, PJJ ET AUTRES COLLECTIVITÉS

3 243 PERSONNES EN CHARGE

**Prévention
spécialisée
44,49 %**

**Protection
de l'enfance
30,42 %**

**Inclusion
sociale
16,72 %**

**HANDICAP
8,37 %**

ETABLISSEMENTS	2012	2013	2014	2015
SAEI AEMO	2 431	2 552	2 561	2 192
SAEI ES	150	-	-	-
SAEI IOE	176	-	-	-
SAEI MJIE	191	517	395	400
SPFS	112	105	105	108
MECS LE GRAND CHENE	50	51	59	58
CAAA	48	44	37	49
CER	24	25	21	25
MECS PRES DE BROUCK	32	38	33	38
MECS OCEANIE	42	37	38	40
MECS CHÂTEAU DE LORRY	45	44	44	52
MECS LA VERSEE	52	57	55	58
MECS LES BACELLES	90	72	67	101
SERAD CHÂTEAU DE LORRY	37	54	71	68
SERAD PRES DE BROUCK	-	-	9	18
SERAD SPFS	-	-	4	19
FAMILLE D'ACCUEIL OCEANIE	-	-	-	-
SERAD MOUSQUETON BACELLES	-	-	-	17
TOTAL	3 480	3 596	3 499	3243



-3
5,98%



3-6
20,01%



7-10
26,15%



11-16
36,76%



+16
9,96%



jeunes majeurs
1,14%

Synthèse 2015 par Yves Poinsignon, Directeur du SPFS

Si 2015 a conduit principalement un important travail collectif avec les services du département pour s'engager dans la logique du CPOM, il n'en reste pas moins que l'actualité du secteur a été particulièrement dense.

Rappel de l'évaluation externe : la quasi-totalité des établissements du pôle a bénéficié de sa première évaluation externe en février 2015, confirmant la plupart du temps la pertinence et la qualité des interventions mais relevant aussi des points d'amélioration constituant une feuille de route pour les années à venir. Il sera en particulier recherché davantage de cohérence entre les différentes structures du pôle.

2015 a vu la montée en charge des SERAD et du Dispositif Mousqueton : dispositifs vites utilisés et repérés par les partenaires malgré quelques difficultés locales dans la montée en charge, variable selon les territoires. De plus en plus les SERAD travaillent ensemble de façon transversale au sein du pôle. Des SERAD dont on observe qu'ils alimentent régulièrement les MECS suite aux crises conjoncturelles.

Nous avons observé une difficulté à installer l'accueil familial en MECS qui persiste encore début 2016 et liée au peu de candidatures pour le métier d'assistant familial.

Le pôle a conduit à mettre en place fin 2015 un programme de formation en intra très important permettant de traiter davantage de sujets liés aux enjeux du moment tout en permettant aux professionnels de mieux se connaître et d'échanger.

2015 c'est aussi la création d'unité pour les petits à Solgne, Lorry et Sarreguemines qui nécessite d'ajuster les projets et d'accompagner les équipes au changement. Ces changements mobilisent fortement l'encadrement et les équipes pour permettre d'être rapidement opérationnel et de garantir un accueil de qualité.

2015 : année des regroupements en profitant des départs de direction permettant de mettre en place progressivement

- un dispositif à Thionville à partir des MECS Prés de Brouck et Océanie et en associant le SERAD et les familles d'accueil
- un dispositif adolescents à partir des Bacelles et du CAAA de Faulquemont qui sera rapidement rejoint en 2016 par le CER.

Un travail important s'est engagé pour travailler un nouveau cahier des charges de l'AEMO en Moselle, travail accompagné par le cabinet ENEIS suite à un audit des services du département. L'équipe du SAEI est très investi dans ce travail et mesure les enjeux important pour le service comme pour le dispositif de protection de l'enfance d'inscrire cette réflexion dans une logique partenariale accrue.

On observe que le CMSEA peut être sollicité pour des dispositifs très spécialisés prenant en compte des jeunes ados marginalisés (Bacelles, CAAA), des ados en errance (Mousqueton) des jeunes enfants et des ados nécessitant une approche par le soin (MET, SPFS), spécialité qui repose en particulier sur une réflexion et une expérience de ses équipes en matière d'accompagnement d'un public très fragile.

Enfin, le pôle a fait un gros travail de réflexion et de proposition d'un dispositif d'activité de jour en prévenance du décrochage scolaire et en soutien aux apprentissages de tous les enfants du secteur. Ce dispositif baptisé Rebond espère voir se concrétiser au moins une forme d'expérimentation dès 2016.

Enfin il est difficile de ne pas mentionner l'implication forte des professionnels du pôle dans les logiques et les ateliers du Schéma Départemental, en qualité de copilote ou d'acteurs, dans une démarche d'échange et de partenariat sans précédent.

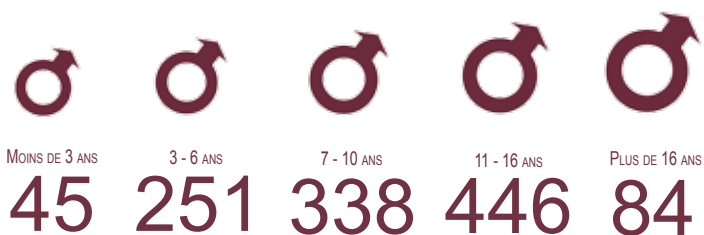
SERVICE D'ACTION EDUCATIVE ET D'INVESTIGATION - AEMO

Enfants mixtes âgés de 0 à 17 ans



Directeur : Pascal Salvi

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 56,66



2192 ENFANTS SUIVIS EN 2015
2561 EN 2014

OBJECTIFS

Les chantiers et les réflexions ouverts en 2015 doivent se poursuivre, être évalués quant à leur effectivité et leur pertinence.

Le SAEI, outre la réflexion ouverte avec le cabinet ENEIS sur le cahier des charges de l'AEMO, un travail programmé sur 18 mois à 2 ans, aura à prendre une part active dans la dynamique impulsée par le Conseil Départemental dans le domaine de la Protection de l'enfance par sa participation aux ateliers du Schéma et une valorisation et meilleure communication du travail partenarial mené dans le cadre de la démarche d'AEMO.

Par ailleurs, la plus-value apportée par le dispositif ETAPE et les actions spécifiques menées dans le cadre de la mesure d'AEMO en direction de l'enfant de moins de 7 ans et de sa famille devra être évaluée.



SERVICE D'ACTION EDUCATIVE ET D'INVESTIGATION - MJIE

Enfants mixtes âgés de 0 à 17 ans

Directeur : Pascal Salvi

Nombre de mesures MJIE : 339

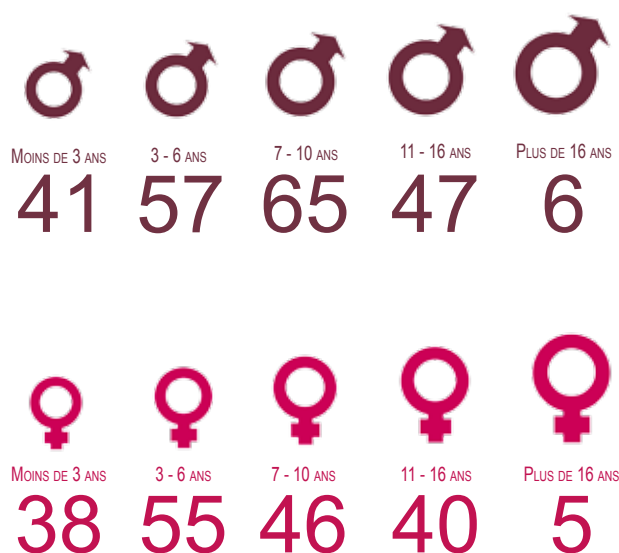
Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 18,95

OBJECTIFS

L'année 2016 est abordée dans la continuité des réflexions ouvertes en 2015.

L'objectif général vise à l'amélioration continue de la démarche d'investigation par un management plus efficace et adapté aux besoins repérés d'accompagnement des équipes dans leur mission, mais aussi par une activité mieux encadrée et répartie sur l'année grâce à un partenariat renforcé avec la PJJ sur ce point.

L'accession à des temps de formation tout comme la poursuite de la réflexion sur le contenu de la MJIE en lien avec la PJJ et les magistrats restent des objectifs importants pour 2016.



400 ENFANTS SUIVIS EN 2015
395 EN 2014

SERVICE DE PLACEMENT

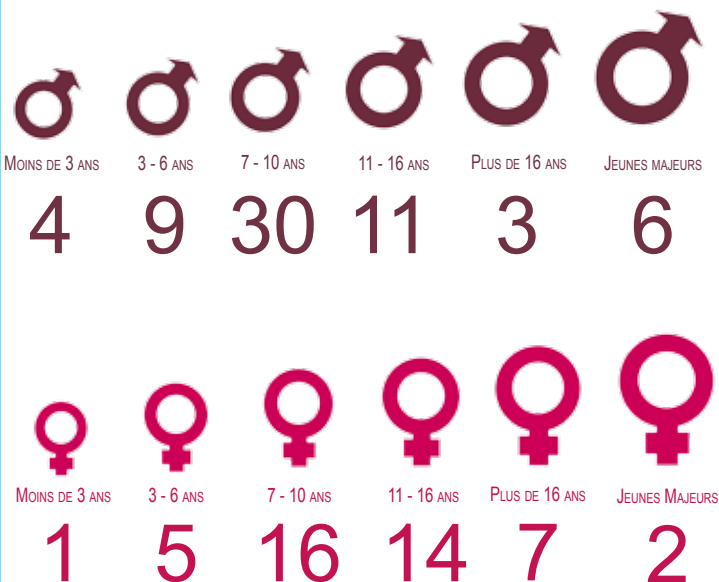
FAMILIAL SPÉCIALISÉ

Enfants mixtes âgés de 3 à 18 ans

Directeur : Yves Poinsignon

Nombre de places au 31/12/2015 : 100

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 88,93



108 ENFANTS SUIVIS EN 2015
105 EN 2014

OBJECTIFS

- Expérimentation d'autres formes d'accueil familial dans le cadre du schéma départemental: accueil thérapeutique, accueil en binôme.
- Travail en plus grande transversalité avec les autres établissements du pôle protection de l'enfance
- Renforcement du management sur l'antenne de Sarreguemines en séparant le management du SPFS et du SERAD afin de permettre une meilleure disponibilité du chef de service
- Recrutement d'un chef de service à temps plein pour le SERAD dont nous souhaitons qu'il puisse rapidement évoluer vers 20 places afin d'optimiser le fonctionnement continu de l'équipe.



SERAD

SERVICE DE PLACEMENT

FAMILIAL SPÉCIALISÉ

Enfants mixtes âgés de 3 à 17 ans

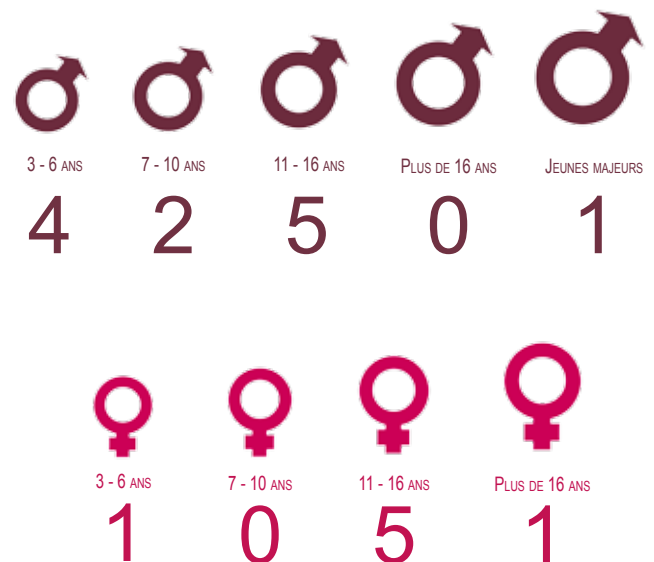
Directeur : Yves Poinignon

Nombre de places au 31/12/2015 : 15

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 4,20

OBJECTIFS

- Nécessité de renforcer l'encadrement et si possible d'augmenter la capacité à 20 places afin de favoriser un fonctionnement continu avec 4 travailleurs sociaux.
- Le SERAD atteint sa pleine capacité dès début 2016 et les listes d'attentes deviennent rapidement importantes, en particulier sur un territoire assez vaste à prendre en compte.
- En 2016, le travail collaboratif avec les SERAD du pôle protection de l'enfance devra encore s'intensifier : événements communs...
- Les temps de groupes de paroles des personnels se font en commun avec le SERAD des Prés de Brouck ce qui enrichit la réflexion et favorise la connaissance mutuelle des personnels.



OUVERTURE AU 09/2014 :

19 ENFANTS SUIVIS EN 2015
4 EN 2014

MECS OCÉANIE

Enfants mixtes âgés de 3 à 17 ans



DISPOSITIF D'ACCUEIL DIVERSIFIÉ THIONVILLOIS

Directeur : Alain Dehondt

Nombre de places au 31/12/2015 : 30

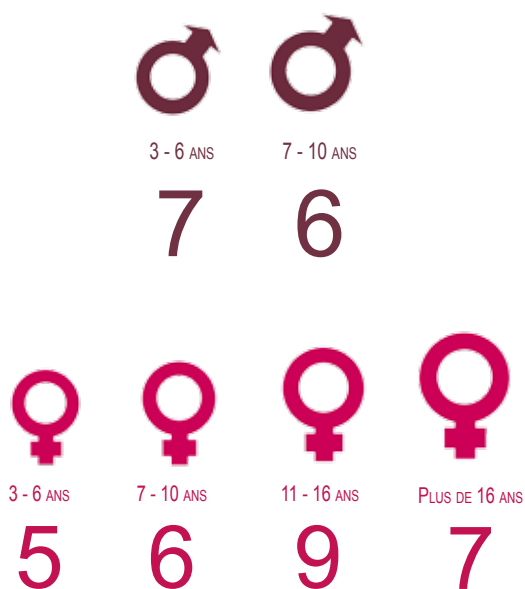
Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 27,89 en MECS et 3 en Dispositif Famille d'Accueil

OBJECTIFS

L'année 2016 verra la mise en place de la nouvelle organisation avec la nomination d'un chef de service à la mission transverse sur les maisons thionvilloises et un positionnement effectif du nouveau directeur sur les deux maisons.

[À NOTER]

Depuis septembre 2014, un Dispositif d'Accueil Familial a été adossé à la MECS Océanie. Il comprend 4 places pour les mineurs âgés de 3 à 17 ans.



40 ENFANTS ACCUEILLIS EN 2015
38 EN 2014



MECS

LES PRES DE BROUCK

Enfants mixtes âgés de 6 à 18 ans

DISPOSITIF D'ACCUEIL DIVERSIFIÉ THIONVILLOIS

Directeur Adjoint : Dominique Frey

Nombre de places au 31/12/2015 : 28

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 24,5

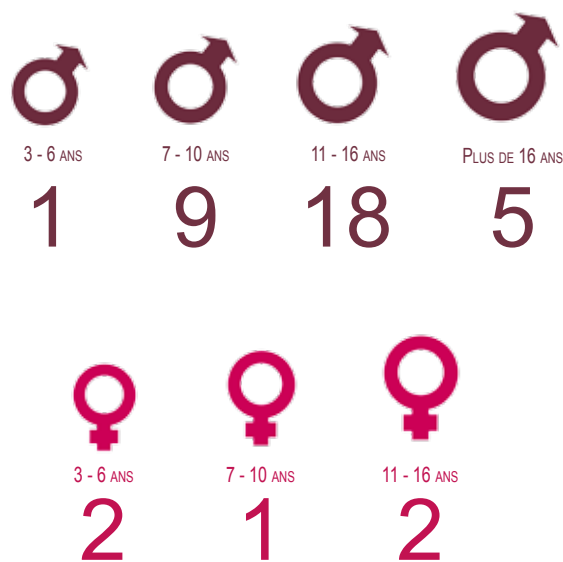
OBJECTIFS

Il importe de maintenir une forte activité en 2016 et donc de prévoir les futurs départs en constituant une liste d'attente.

Le directeur du dispositif part en retraite en juin et sera remplacé par l'actuel directeur adjoint.

Nous allons engager l'évolution du DADT par la création d'un COPIL et la participation des salariés sur la mise en oeuvre des changements, travailler sur les améliorations préconisées par l'évaluation externe, mettre en place les changements qui résultent de l'entrée en CPOM et participer au schéma départemental.

Dans le cadre du pôle protection de l'enfance les professionnels participeront aux différentes formations transversales proposées afin de maintenir et améliorer la qualité de la prise en charge des enfants.



28 ENFANTS ACCUEILLIS EN 2015
105 EN 2014

SERAD LES PRES DE BROUCK

Enfants mixtes âgés de 6 à 18 ans



DISPOSITIF D'ACCUEIL DIVERSIFIÉ THIONVILLOIS

Directeur Adjoint : Dominique Frey

Nombre de places au 31/12/2015 : 15

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 4,5



11 - 16 ANS

7



PLUS DE 16 ANS

2



7 - 10 ANS

1



11 - 16 ANS

5



PLUS DE 16 ANS

3

OBJECTIFS

En 2016, nous retrouverons les mêmes événements que la MECS concernant le DADT, le CPOM, le pôle protection de l'enfance, les formations.

Ce sera aussi la première année de fonctionnement avec effectif et équipe au complet.

Nous souhaitons aussi agrandir les locaux du SERAD pour améliorer l'espace de l'équipe et un meilleur accueil des familles.

Enfin la mise en place d'une liste d'attente permettra de préparer et anticiper les futurs départs et maintenir une bonne activité.

OUVERTURE AU 09/2014 :

18

ENFANTS ACCUEILLIS EN 2015

9 EN 2014



MECS

LE CHÂTEAU DE LORRY

Enfants mixtes âgés de 6 à 17 ans

Faisant fonction de Directeur : Jérôme Valente

Nombre de places au 31/12/2015 : 38

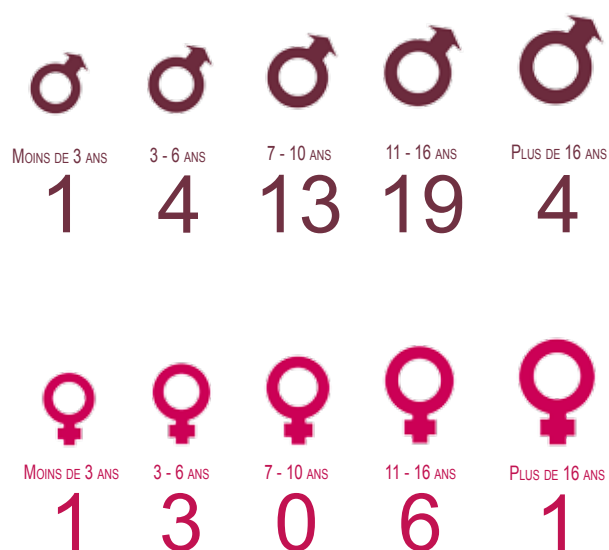
Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 39,50

OBJECTIFS

Le début d'année sera marqué par l'arrivée de Jumpy notre chien médiateur.

Nous allons par ailleurs poursuivre notre projet de construction de 2 nouvelles unités de vie que nous espérons voir aboutir en 2017 en remplacement des 2 maisons individuelles que nous occupons actuellement.

L'établissement est toujours en réflexion et dans une démarche qualité afin d'améliorer encore la place des familles dans l'accompagnement et d'œuvrer à la diminution des durées de placement.



54 ENFANTS ACCUEILLIS EN 2015
44 EN 2014

SERAD LE CHÂTEAU DE LORRY

Enfants mixtes âgés de 6 à 17 ans



Faisant fonction de Directeur : Jérôme Valente

Nombre de places au 31/12/2015 : 35

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 10,5



3 - 6 ANS

7 - 10 ANS

11 - 16 ANS

PLUS DE 16 ANS

JEUNES MAJEURS

2

13

19

5

4



MOINS DE 3 ANS

3 - 6 ANS

7 - 10 ANS

11 - 16 ANS

PLUS DE 16 ANS

2

4

4

12

3

OBJECTIFS

Au cours de l'année 2016 nous allons poursuivre notre travail de collaboration, afin de développer et construire le pôle protection de l'enfance du CMSEA.

Aussi des groupes de travail inter SERAD CMSEA sont à l'étude afin de développer et affiner nos modalités d'interventions.

Le service est sans cesse en réflexion et dans une démarche qualité afin d'améliorer encore la place des familles dans l'accompagnement et plus précisément la prise en compte de leur parole.

68 ENFANTS PRIS EN CHARGE EN 2015
71 EN 2014



MECS LA VERSÉE

Enfants mixtes âgés de 6 à 17 ans

Directeur : Pierre Grunewald

Nombre de places au 31/12/2015 : 50

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 45,58

OBJECTIFS

- Ouverture de l'accueil des enfants de 3 ans.
- Mise en service du "pavillon famille" (visite, hébergement...)



3 - 6 ANS

1



7 - 10 ANS

16



11 - 16 ANS

10



7 - 10 ANS

11



11 - 16 ANS

12



PLUS DE 16 ANS

8

58 ENFANTS SUIVIES EN 2015
55 EN 2014

MECS CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR ADOLESCENTS

Garçons âgés de 13 à 17 ans



Directeur : Moussa Filali

Nombre de places au 31/12/2015 : 24

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 25,33



11 - 16 ANS

PLUS DE 16 ANS

18

31

OBJECTIFS

- Poursuivre le travail de réassurance des salariés par les cadres
- Approfondissement du projet pédagogique
- Développement des compétences individuelles, intégration du C3A à la logique de Dispositif Adolescent tel qu'il est envisagé (mutualisation des compétences et transversalité des pratiques).

49 JEUNES ACCUEILLIS EN 2015
37 EN 2014



MECS LE GRAND CHÊNE

Enfants mixtes âgés de 6 à 17 ans

Directeur : Moussa Filali

Nombre de places au 31/12/2015 : 30

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 28,20

OBJECTIFS

- Accompagnement dans l'écriture, la mise en place et le suivi du nouveau projet d'établissement
- Sortir de l'isolement

[À NOTER]

Depuis août 2015, suite à un changement d'habilitation, la MECS Le Grand Chêne accueille 30 mineurs de 6 à 17 ans



58 JEUNES ACCUEILLIS EN 2015
59 EN 2014

CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ

Jeunes âgés de 14 à 17 ans



Directeur : Moussa Filali

Nombre de places au 31/12/2015 : 7

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 12,20

OBJECTIFS

- Changement de direction
- Refonte du projet tel qu'il est pensé aujourd'hui
- Retrouver une communication positive avec les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Formalisation des procédures de prise en charge
- Travail approfondi autour des procédures d'admissions et des rythmes de cession



11 - 16 ANS

PLUS DE 16 ANS

5

12

25

JEUNES ACCUEILLIS EN 2015

21 EN 2014



MECS LES BACELLES

Enfants mixtes âgés de 13 à 17 ans

Directeur : Emmanuel Richeter

Nombre de places au 31/12/2015 : 37

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 41,17

OBJECTIFS

- Montée en charge du projet mousqueton. Développement du projet de Maison Éducative et Thérapeutique à partir du site de Lauvallières.
- Transformation d'un étage MECS en espace de semi autonomie.
- Approfondissement du travail avec le CAAA de Faulquemont.
- Développement et réécriture du projet CER.
- Au final, développement du projet pédagogique général du nouveau dispositif Adolescent du CMSEA.



11 - 16 ANS

PLUS DE 16 ANS

JEUNES MAJEURS

5 12 5



11 - 16 ANS

PLUS DE 16 ANS

JEUNES MAJEURS

37 32 10

101 JEUNES ACCUEILLIS EN 2015
67 EN 2014

DISPOSITIF MOUSQUETON LES BACELLES

Jeunes âgés de 13 à 17 ans

Directeur : Emmanuel Richeter

Nombre de places au 31/12/2015 : 20

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 7



11 - 16 ANS

PLUS DE 16 ANS

3

5



11 - 16 ANS

PLUS DE 16 ANS

2

7

OBJECTIFS

- Poursuite de la montée en charge de l'activité pour arriver au nombre de 20 suivis.
- Approfondissement des méthodes d'intervention.
- Supervision de l'équipe éducative pour prendre du recul sur les situations.
- Développement du partenariat et du réseau.
- Développement de la communication autour du projet.

OUVERTURE AU 09/2015 :

17 JEUNES ACCUEILLIS 2015

PÔLE PRÉVENTION SPECIALISÉE



LE PÔLE EN 2015...

110 SALARIÉS

8 ÉQUIPES DE PRÉVENTION ET 1 CENTRE SOCIAL

4,7 M€ DE BUDGET

FINANCEURS : ETAT, CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET COLLECTIVITÉS

4 743 PERSONNES EN CHARGE

ETABLISSEMENTS	2012	2013	2014	2015
Secteur de Metz	828	783	927	764
Secteur de Forbach	792	836	647	400
Secteur VAL DE L'ORNE	432	738	768	728
Secteur VAL DE FENSCH	692	687	684	634
Secteur WOIPPY	333	228	202	248
Secteur VAL DE SARRE	593	613	537	526
Secteur ST AVOLD	923	747	802	719
CENTRE SOCIAL Woippy	513	509	491	488
PAEJ	242	198	218	236
TOTAL	5 348	5 339	5 276	4 743

**Prévention
spécialisée
44,49 %**

**Protection
de l'enfance
30,42 %**

**Inclusion
sociale
16,72 %**

**HANDICAP
8,37 %**



-10
5,55%

10-15
41,35%

16-21
34,45%

+ 21
18,66%

Synthèse 2015 par Mme Yasminta Saidia, Directrice du SEMN

La mission de prévention spécialisée engagée par le service du Service d'Éducation en Milieu Naturel et ses équipes a sensiblement évolué durant cette année 2015. Réaffirmée dans une logique de protection de l'enfance par le Conseil Départemental de Moselle, cette mission tend dans le schéma départemental à couvrir les besoins de la jeunesse sur les quartiers prioritaires mais également sur un territoire élargi à une géographie rurale. C'est un objectif que notre service accompagne dans sa réflexion.

En effet 2015 a été l'occasion d'une coordination des acteurs sociaux induite par le nouveau pilotage départemental des politiques de prévention.

Participatif des ateliers de réflexion organisés par le Conseil Départemental, notre service s'est engagé dans l'écriture de la charte départementale de la Prévention Spécialisée en Moselle. Cette contribution a permis d'inscrire nos professionnels dans le questionnement sur une pratique qui a besoin d'évoluer au regard des évolutions sociétales, de la complexité des situations vécues et des enchevêtrements des vulnérabilités sociales. L'ensemble de nos équipes s'inscrit dans ce changement.

La richesse de l'intervention de nos équipes tient de professionnels qui s'attachent à revisiter le sens à donner à la notion des projets développés avec les usagers, en donnant une réelle place à leur parole, leurs envies, leurs capacités.

L'engagement individuel ou collectif dans les actions conduites à l'échelle de la structure mais aussi du territoire a permis de montrer en 2015, combien la démarche de Prévention Spécialisée peut devenir un levier de la transformation au service d'un mieux vivre ensemble dans une cohérence d'acteurs.

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

SECTEUR FORBACH

Jeunes âgés principalement
de 10 à 21 ans



SECTEURS D'INTERVENTION : BEHREN, FORBACH

Directeur adjoint : Chaben Guettaf

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 9

OBJECTIFS

- Reprise de l'activité de Prévention Spécialisée sur le quartier du Wiesberg d'une manière « normale ».
- Continuer le travail en partenariat sur le secteur et de travailler en étroite collaboration avec tous les acteurs locaux : Utasi, Education Nationale, associations de quartiers, les familles, les institutions de Droits Communs....etc.



MOINS DE 10 ANS

10 - 15 ANS

16 - 21 ANS

PLUS DE 21 ANS

1

77

120

86



MOINS DE 10 ANS

10 - 15 ANS

16 - 21 ANS

PLUS DE 21 ANS

4

39

57

16

400 JEUNES ACCUEILLIS EN 2015
647 EN 2014



PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DE METZ

Jeunes âgés principalement
de 10 à 21 ans

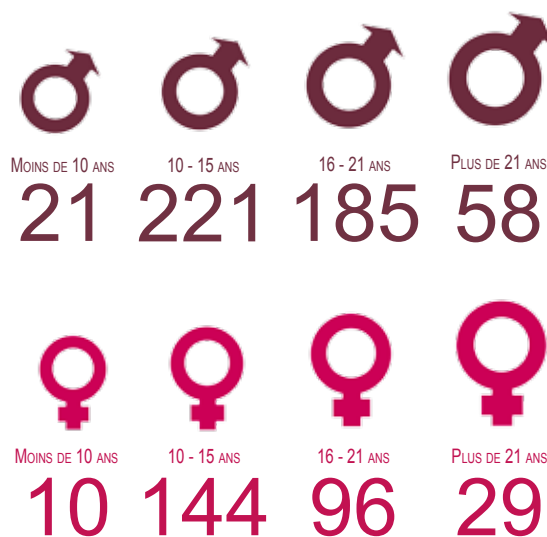
SECTEURS D'INTERVENTION : METZ, METZ SABLON, MONTIGNY-LÈS-METZ

Directeur adjoint : Jean-Marc Baldinger

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 13

OBJECTIFS

- En 2016, nous continuerons notre action d'insertion socio-économique "PRISME" pour les usagers les plus éloignés du droits communs, ceci en lien avec l'ensemble des dispositifs existants : service du département, Mousqueton, CMS, SERAD, etc...
- L'arrivée de nouveaux éducateurs au sein de l'équipe a permis fin 2015 de mettre en place de nouvelles activités, tels qu'un atelier d'insertion autour de la mécanique. Celui ci sera amplifié en 2016.
- Enfin nous poursuivons la mise en œuvre de l'outil informatique, en développant cette année le deuxième axe de travail, à savoir le recueil de données des usagers et des outils transversaux d'évaluations de l'activité de la Prévention Spécialisée. Il s'agit de mieux valoriser le travail effectué et de mieux communiquer.



764 JEUNES ACCUEILLIS EN 2015
927 EN 2014

EQUIPES DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

SECTEUR VAL DE FENSCH

Jeunes âgés principalement
de 10 à 21 ans

SECTEURS D'INTERVENTION : HAYANGE, FLORANGE, UCKANGE



Directeur adjoint : Denis Schwitzer

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 10

OBJECTIFS

- La mise en place effective de l'A.E.P. (Aide Éducative ponctuel) sur 2016 va changer quelque peu le fonctionnement puisque nous intervenons sur des collèges situés à 30 kms de notre zone géographique de référence.
- La reprise des camps, après 2 années d'arrêt, est une bonne nouvelle pour la prise en charge des jeunes.



MOINS DE 10 ANS 10 - 15 ANS 16 - 21 ANS PLUS DE 21 ANS

4 180 161 49



MOINS DE 10 ANS 10 - 15 ANS 16 - 21 ANS PLUS DE 21 ANS

15 110 104 11

634 JEUNES ACCUEILLIS EN 2015
684 EN 2014



EQUIPES DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE SECTEUR VAL DE L'ORNE

Jeunes âgés principalement
de 10 à 21 ans

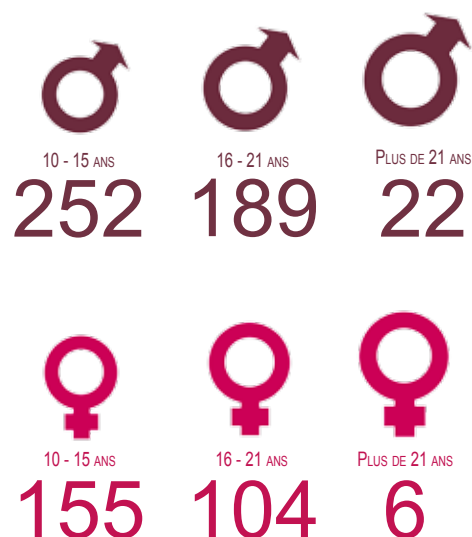
SECTEURS D'INTERVENTION : MOYEUVRE, HAGONDANGE, TALANGE

Directeur adjoint : Roland Kedzierski

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 9

OBJECTIFS

L'ensemble des éducateurs du secteur attendant une information plus précise du Conseil Départemental et du CMSEA quant aux nouvelles orientations données à la Prévention Spécialisée dans notre secteur.



728 JEUNES ACCUEILLIS EN 2015
768 EN 2014

EQUIPES DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE SECTEUR

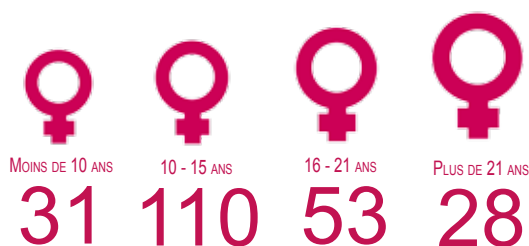
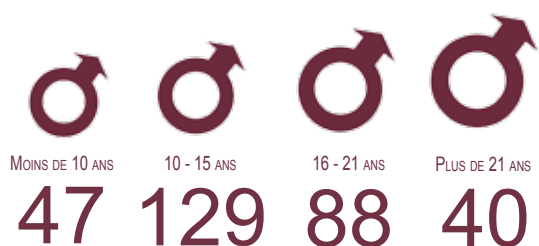
VAL DE SARRE

Jeunes âgés principalement
de 10 à 21 ans

SECTEURS D'INTERVENTION : SARREGUEMINES, SARREBOURG

Directeur adjoint : Jean-Paul Meloni

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 7



OBJECTIFS

- Réalisation d'une action collective portant sur le sport et insertion (marathon de Barcelone)
- Mise en place des comités de pilotage avec le département
- Renforcement du travail partenarial et de l'action éducative sur les quartiers
- Poursuite de l'action chantier pécule pour les 18 - 21 ans

526 JEUNES ACCUEILLIS EN 2015
537 EN 2014



EQUIPE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DE WOIPPY

Jeunes âgés principalement
de 10 à 21 ans

Directrice adjointe : Yasmina Saidia

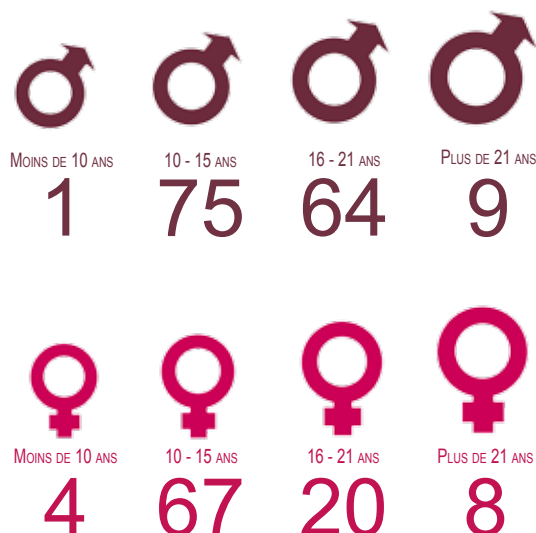
Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 6,50

OBJECTIFS

Un accent sera donné aux actions de prévention du décrochage scolaire et au soutien à la parentalité dans le cadre du nouveau schéma départemental de Moselle.

Forts d'expérience dans ce sens nous développerons une coordination transverse aux autres services de l'association ou présents sur le territoire afin d'offrir aux bénéficiaires des actions concertées et co-construites avec l'ensemble des acteurs.

La force des coopérations construites doit nous permettre d'agir au service de la jeunesse et nous interpeller collectivement sur un travail de fond sur des questions qui traversent notre société.



248 JEUNES ACCUEILLIS EN 2015
202 EN 2014

EQUIPES DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE SECTEUR

SAINT AVOLD

Jeunes âgés principalement
de 10 à 21 ans



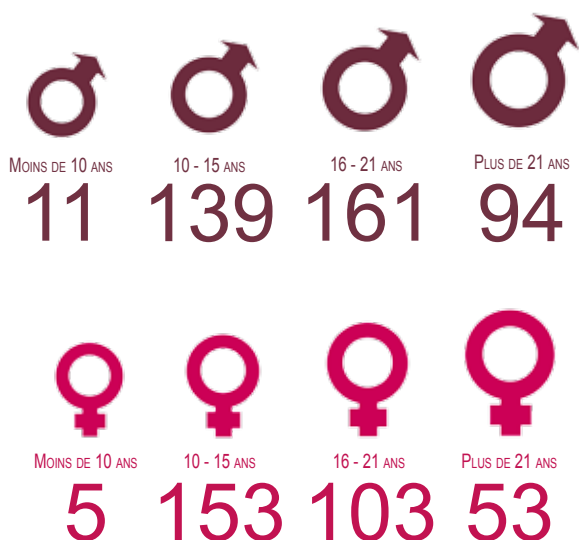
SECTEURS D'INTERVENTION : CREUTZWALD, FOLSCHVILLER, SAINT AVOLD

Directeur adjoint : Jérôme Folmer

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 10

OBJECTIFS

- Il est prévu de reconduire les actions supports de types chantiers éducatifs, ateliers jeunes, OVVV, en les réfléchissant autant que possible dans une dynamique partenariale
- Renforcement et développement du partenariat en particulier avec les établissements scolaires.
- Une action transversale (Folschviller, Creutzwald, Saint Avoild) devrait voir le jour en novembre : mobilisation des jeunes et partenaires autour des questions du respect, du bien vivre ensemble etc... sous forme de manifestations (ateliers, conférences...) "délocalisables et exploitées" sur les 3 villes.



719 JEUNES ACCUEILLIS EN 2015
802 EN 2014



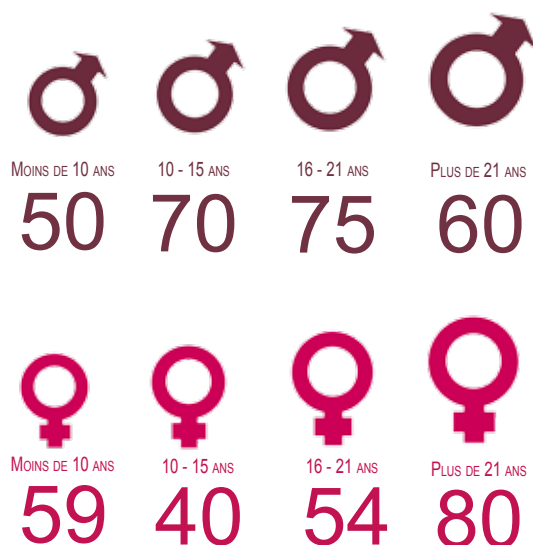
CENTRE SOCIAL FOYER SAINT ELOY

Jeunes âgés principalement
de 10 à 21 ans

Directeur : Kader Benmeliani
Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 3,71

OBJECTIFS

- En juin, les 40 ans du Foyer Saint-Eloy avec 2 jours d'animations non-stop.
- En octobre un séjour vacances familles.



488 JEUNES ACCUEILLIS EN 2015
491 EN 2014

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES

Jeunes âgés de 18 à 25 ans



Chef de service éducatif : Leïla Calmé

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 2,85



MOINS DE 25 ANS

167



MOINS DE 25 ANS

69

236 JEUNES ACCUEILLIS EN 2015
218 EN 2014

OBJECTIFS

- Nous projetons de maintenir les dispositifs PAIP'S et Service Civique.

[À NOTER]

Dédié à l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et le suivi des jeunes de 18/25 ans du droit commun, le PAEJ est un lieu de domiciliation administrative.

Il propose des ateliers de remobilisation au travail au travers du dispositif PAIP'S (Programme d'Accompagnement vers l'Inclusion Professionnelle et Sociale). Il accueille également des jeunes en volontariat de Service Civique.

Acteur de l'urgence social, il mène aussi des AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) des plus marginalisés.

PÔLE INCLUSION SOCIALE



LE PÔLE EN 2015...

101 SALARIÉS

6 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

6,4 M€ DE BUDGET

FINANCEURS : DIRECTION DE LA COHÉSION SOCIALE,
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

1 457 PERSONNES EN CHARGE

**Prévention
spécialisée**
44,49 %

**Protection
de l'enfance**
30,42 %

**Inclusion
sociale**
16,72 %

HANDICAP
8,37 %

ETABLISSEMENTS	2012	2013	2014	2015
ESPACE INSERTION	100	90	113	70
AXE AMBULATOIRE	596	698	737	709
AXE PREVENTION	-	-	-	-
AXE HEBERGEMENT	135	93	102	105
CAARUD	413	532	450	480
DISPOSITIFS ESPOIR	-	-	-	93
TOTAL	1 244	1 413	1 402	1 457



-18
9,81%



18-24
14,04%



25-29
17,02%



30-39
35,28%



40-49
0%



50 et +
8,97%

Synthèse 2015 par Abdelali Fahime, Directeur Adjoint du CMSEA.

Face à la crise économique et sociale que la France traverse et aux fractures que connaît notre société, le CMSEA a souhaité engager ses professionnels dans des actions à rebours des discours stigmatisant et mieux accompagner les personnes qui souffrent de la crise. Pour espérer permettre à une personne en situation de précarité de prendre un nouveau départ, il convient non seulement de s'intéresser à la l'emploi mais aussi à l'accès au logement et à l'accès aux soins. L'action du CMSEA repose sur la conviction des administrateurs de l'intérêt qu'il y a à prendre en compte l'ensemble des problématiques des personnes les plus vulnérables et de leur apporter des réponses différenciées mais complémentaires et cohérentes. Cette réflexion trouve son prolongement dans la constitution du pôle Inclusion qui vise à rendre visible et plus lisible les mécanismes complexes qui mènent à l'exclusion.

Le périmètre particulièrement large du pôle inclusion repose notamment sur cette idée d'unicité de la personne humaine tout en proposant des actions à partir de dispositifs recouvrant des réalités extrêmement variées :

D'un côté, Il est peu de dire que le chômage constitue aujourd'hui la première source de précarité et d'exclusion. Nombre de personnes que nous accompagnons dans nos établissements et services n'ont jamais eu d'emploi ; « Les causes de la pauvreté sont multiples. (...). Toutefois, nous en avons cerné une, majeure, dans le système économique : le chômage », a ainsi résumé l'une des personnes auditionnées par la dernière Mission d'information pauvreté et exclusion du Sénat. Il est indéniable que de ne pas avoir de travail augmente fortement le risque d'exclusion et de marginalité. C'est à cela que souhaite répondre le CMSEA à travers l'Espace Insertion. L'association souhaite permettre à des personnes très éloignées du marché de l'emploi de non seulement bénéficier d'une activité économique rémunérée en tant que telle, mais davantage une occupation permettant de se reconstruire symboliquement, de s'obliger à se projeter dans le futur et de retrouver une certaine estime de soi.

Par ailleurs, les personnes en situation de précarité ont une santé plus dégradée que le reste de la population accentué bien souvent par une dépendance à l'alcool ou à la drogue. La question des addictions constitue à la fois un enjeu de santé publique et une problématique sociale majeure : le CSAPA-CAARUD les Wad permet d'offrir une prise en charge adaptée aux addictions des personnes les plus vulnérables, par la constitution d'un véritable savoir-faire à travers un dispositif multiforme liant ambulatoire et hébergement.

Enfin concourir à l'insertion des publics défavorisés ne peut se concrétiser sans cet ingrédient premier qu'il ne nous était pas possible de mettre en avant sans l'absorption de l'Association Espoir, mais qui est tout aussi vital que les autres composantes : la fourniture d'un logement accompagné par des travailleurs sociaux. En effet, au 1er janvier 2015 le CHRS Espoir et ses actions périphériques, deviennent un dispositif du Pôle Inclusion sociale.

Le pôle Inclusion souhaite à l'avenir répondre à l'ambition associative d'une nouvelle organisation managériale et d'un ancrage territorial qui devraient contribuer à faire prévaloir coopération et mutualisation entre établissements et services du CMSEA.

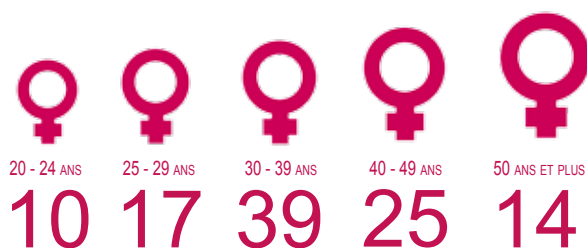
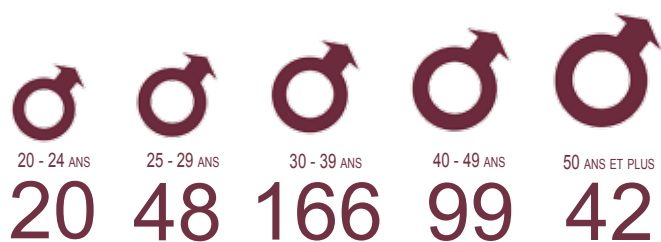
Cette évolution prendrait la forme d'une plateforme de coopération en santé publique.

CAARUD

Public marginalisé nécessitant un accompagnement à «faible exigence»



Directeur : François Claval
Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 6,70



480 RÉSIDENTS EN 2015
450 EN 2014

OBJECTIFS

- Reprise du CAARUD Aides (Totems,...)
- Travail autour du projet du service
- Stabilisation de TAPAJ
- Développement de l'activité réduction des risques sur les autres secteurs
- Développement du dépistage Hépatites mobile



CSAPA

AXE PRÉVENTION

Public marginalisé nécessitant un accompagnement à «faible exigence»

Directeur Adjoint : Lionel Dieny

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 5,81

OBJECTIFS

- Développement du partenariat avec les services de justice, engagement dans les CLS de Metz & Forbach
- Communication, renforcement et développement du dispositif TREND & SINTES
- Développement de la recherche en partenariat avec l'Université de Lorraine
- Développement de l'offre PAEJEP sur le territoire de la Moselle Est
- Développement du travail clinique autour de l'accueil précoce et des obligations de soins
- Travail de réflexion autour du projet du SEA
- Développement d'une CJC décentralisée sur Metz Nord & Woippy

Prévention primaire (milieu scolaire (primaire, collège, lycée, Missions Locales, CFA, établissements sociaux et médico- sociaux ...) qui concernent **6238** jeunes et **199** adultes

Prévention en milieu festif soit 20 soirées au cours desquelles **750** personnes rencontrées individuellement et **2750** contacts autour du stand.

Actions de formations et de sensibilisations auprès de **287** professionnels.

Actions en lien avec les services de justice (CPA, SPIP, Tribunaux,...) qui concernent **615** personnes.

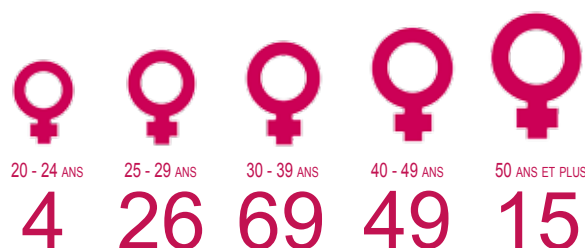
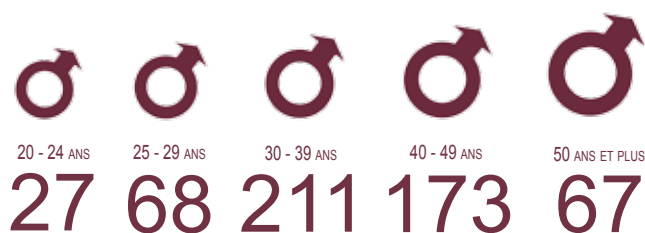
CSAPA

AXE AMBULATOIRE

Personnes confrontées à une addiction
avec ou sans produit

Directeur Adjoint : Lionel Dieny

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 16,93



OBJECTIFS

- Reconnaissance financière et temps psychologue sur la microstructure à Thionville et développement de nouvelles microstructures
- Stabilisation des microstructures en pharmacie (financière, visite MILDECA, CNRMS...)
- Réflexion interne autour de l'accueil familiale, l'obligation de soins,...
- Développement du travail CSAPA Référent Maison d'arrêt et la prise en charge du Tabac
- Préparation de l'évaluation externe

709 PERSONNES SUIVIES ET ACCOMPAGNÉES EN 2015
737 EN 2014



CSAPA

AXE HÉBERGEMENT

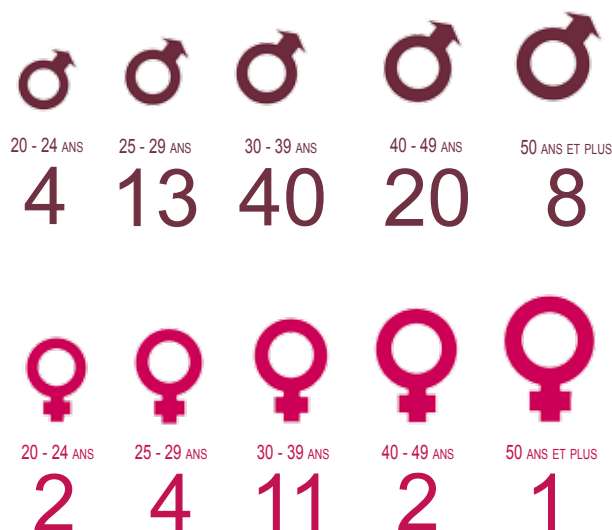
Personnes sous substitutions, sevrées ou incarcérées qui peuvent bénéficier d'une mesure «placement extérieur»

Directrice Adjointe : Nancy Wolff

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 18,16

OBJECTIFS

- L'équipe du CTR, déjà engagé dans le nouveau projet, va inscrire son travail dans une réelle dynamique de changement.
- En parallèle, le pôle admission qui centralise toutes les demandes d'admission pour les hébergements thérapeutiques a rendu sa procédure plus souple, plus réactive et plus efficace. Il aura à concrétiser ce changement en 2016.
- Une campagne de communication, notamment pour nos nombreux partenaires envoyant du public, sera organisée afin de faire connaître ces nouvelles façons d'admettre d'accueillir et de suivre les publics.
- Le travail en Appartement Thérapeutique doit quant à lui être orienté sur la recherche d'activité de socialisation car, à ce moment du parcours de soin, la difficulté des publics est bien de ne pas s'enfermer dans l'isolement.
- L'équipe du Réseau d'Accueil en Famille doit travailler les logiques d'alternative à l'incarcération et la formalisation de la mise en place de l'outil EMDR.



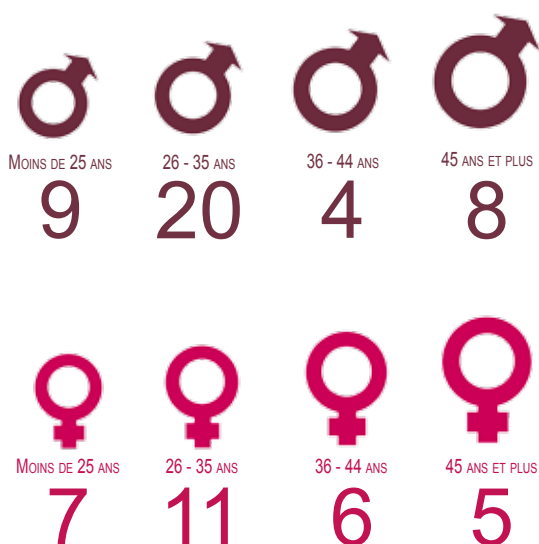
105 RÉSIDENTS EN 2015
102 EN 2014

ESPACE INSERTION

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Responsable : Christelle Ott
Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 8,50



OBJECTIFS

- Poursuivre la dynamique engagée en 2015 sur l'activité d'insertion par l'activité économique et ouvrir la structure d'insertion à des projets ambitieux d'inclusion sociale, par le biais de la formation et de la professionnalisation des usagers accueillis par d'autres établissements à caractère social.
A ce titre l'Espace Insertion, accueillera, à partir de septembre 2016, une "classe de remobilisation" pour des mineurs suivis dans le cadre de la Protection de l'Enfance.
- 2016, sera également la deuxième année d'un partenariat avec le PAEJ, pour la prise en charge sur les ateliers technique des bénéficiaires du programme PAIPS 2.
- La mise en place d'actions spécifiques à l'égard des femmes accueillies au Restaurant dans le cadre de la convention pluriannuelle signée avec la DDSCS.

70 PERSONNES EN INSERTION EN 2015
113 EN 2014



CHRS ESPOIR

Femmes seules et mères accompagnées d'enfants en grandes difficultés sociales et familiales

EN JANVIER 2015, LE CMSEA A ABSORBÉ L'ASSOCIATION ESPOIR

Directrice : Sylvie Gandelot-Mila

Nombre de places au 31/12/2015 : 55

Nombre d'ETP au 31/12/2015 : 14,75

OBJECTIFS

- Nouvel agrément de 67 places au 1er janvier 2016.
- Ouverture d'une section maternelle et éducative de 12 places dédiées à l'hébergement mères-enfants (recrutement de personnels spécifiques).
- Actualisation du projet d'établissement et des documents connexes.
- Fin des travaux de réhabilitation du CHRS collectif.
- Préparation du projet "pension de famille": réponse complémentaire du dispositif s'inscrivant dans une logique de logement durable.



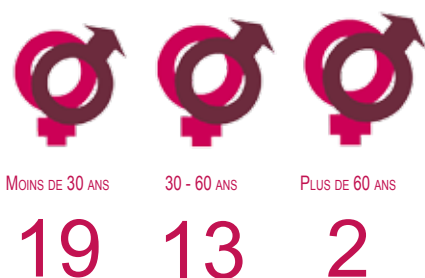
149 PERSONNES ACCUEILLIS EN 2015
DONT 20 EN ASE
182 EN 2014

ASLL ESPOIR

Femmes seules et mères accompagnées d'enfants en grandes difficultés sociales et familiales



Directrice : Sylvie Gandelot-Mila



OBJECTIFS

- Le renouvellement des agréments a été accordé pour 5 ans à compter du 1er janvier 2016 (arrêté DDSCS n° 2016/10).
- La montée en charge des mesures d'ASLL et d'Intermédiation Locative sur le secteur de Metz, en plus des mesures octroyées pour le secteur Moselle Est, a nécessité le recrutement d'un Travailleur Social à temps partiel.
- Le service a participé au groupe de travail concernant la modification et la simplification du formulaire "Grille un toit" ainsi qu'à la CIL (Conférence Intercommunale du Logement) de la CAFPF.

93 MESURES EN 2015 DONT
44 EN ACCÈS
48 EN MAINTIEN
1 EN INTERMÉDIATION LOCATIVE

1 162

salariés

266

**travailleurs
handicapés**

12 209
personnes

accueillis

10 661

adhérents

123

68 049 887 €

TOTAL DES PRODUITS

66 380 659 €

TOTAL DES CHARGES

68

**MILLIONS D'EUROS
DE RESSOURCES**

BILAN RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines est une des directions fonctionnelles du siège social de l'association. Elle s'inscrit indirectement dans la logique d'actions au service des usagers. A ce titre, elle intervient, dans son champ d'expertise, en complémentarité avec les établissements et services, en leur apportant conseil, expertise, sécurisation des pratiques, cohérence associative et développement de nouveaux projets.



1 162
Professionnels
au sein du CMSEA au 31/12/2015

1 000
professionnels en **CDI**
86 % de l'effectif

162

professionnels en **CDD**
14 % de l'effectif



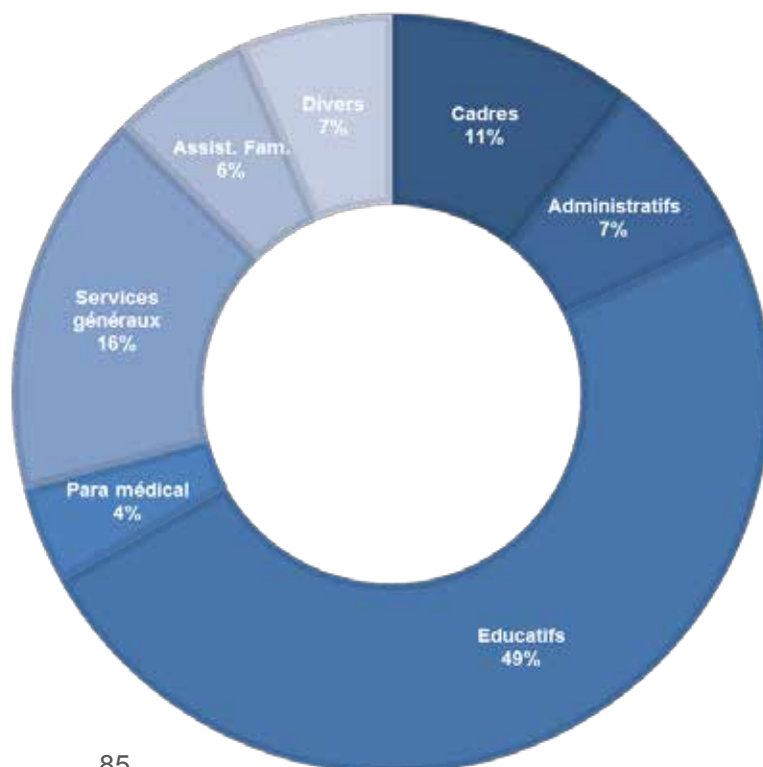
266

Travailleurs Handicapés
en ESAT

Évolution des effectifs du personnel

ANNEE	Cadres	Admin.	Educ.	Para médical	Scé Gén.	Assist.mat.	Divers	TOTAL
2012	93	88	533	32	192	72	42	1 052
2013	99	88	546	46	185	72	74	1 110
2014	99	91	528	47	186	71	72	1 094
2015	123	87	566	48	192	70	76	1 162

Répartition par catégorie professionnelle



Le CMSEA comptait 1 162 salariés au 31 décembre 2015, soit une hausse par rapport à 2014 qui était de 1 094 salariés, cela correspond à 1 000 personnes en CDI et 162 en CDD. L'effectif en CDI reste donc stable malgré les différents départs (87% en 2014).

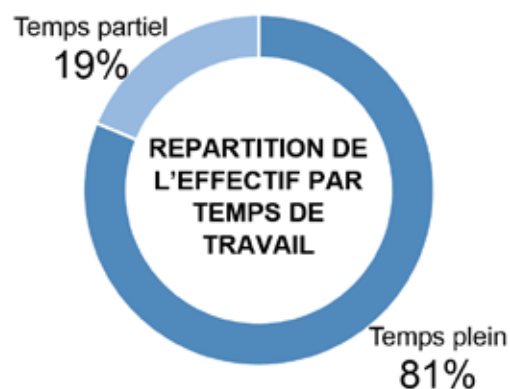
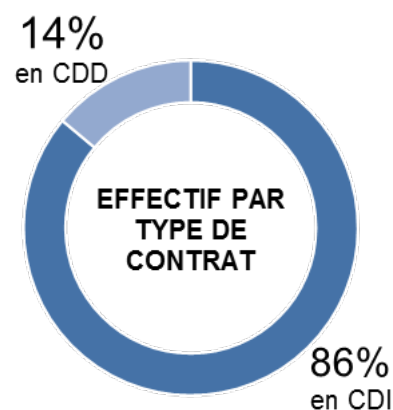
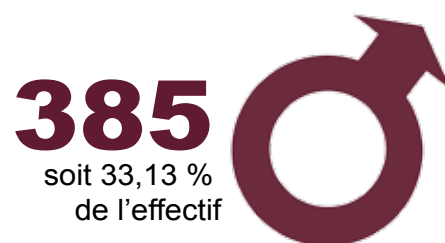
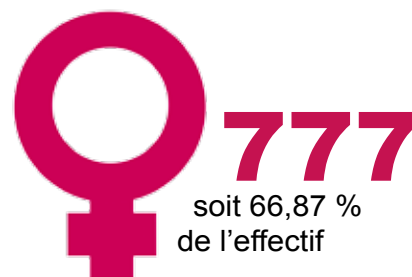
Nous pouvons donc toujours affirmer que presque la moitié des emplois associatifs sont des métiers éducatifs avec près de 49 % de l'effectif total, part stable par rapport à 2014 et 2013.

On note comme les années passées, que l'effectif reste majoritairement féminin avec près de 67 % de l'effectif. Si l'association connaît une répartition hommes/femmes stable, respectivement 33.13 % (contre 33.46 % en 2014) et 66.87 % (contre 66.54 % en 2014), ce sont les personnels cadres, éducatifs et services généraux qui observent une population féminine très marquée.

Comme les années précédentes, les emplois du secteur sont stables et à temps complets pour 81 % des effectifs.

Les embauches en CDI ont progressées avec 73 nouvelles entrées constatées en CDI en 2015, contre 50 en 2014, 43 en 2013, et 32 en 2012.

Au niveau des CDD, leur nombre a également augmenté avec 295 CDD (hommes/femmes), contre 264 en 2014, 269 en 2013 et 248 en 2012. Cette hausse s'explique d'une part par les remplacements durant les congés maladie, et d'autre part par la conclusion des CDDI dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Economique géré par Espace Insertion.

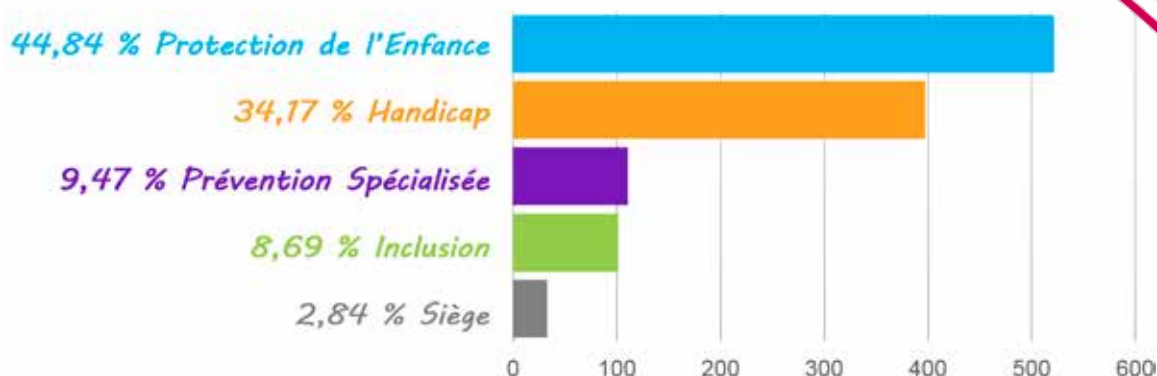


AU NIVEAU DES MOUVEMENTS, EN 2015, ON ENREGISTRE

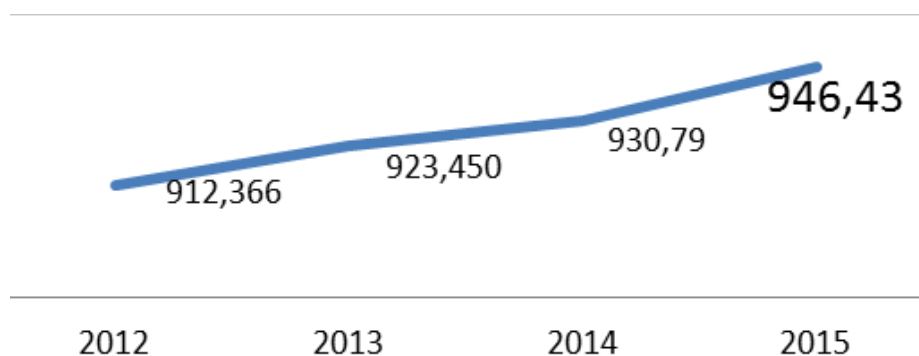
- 73 embauches en CDI (10 cadres et 63 non cadres)
 - 30 démissions
 - 13 licenciements
 - 8 fin de période d'essai
 - 285 fins de CDD
 - 21 départs à la retraite
 - 77 mobilités
 - 9 ruptures conventionnelles



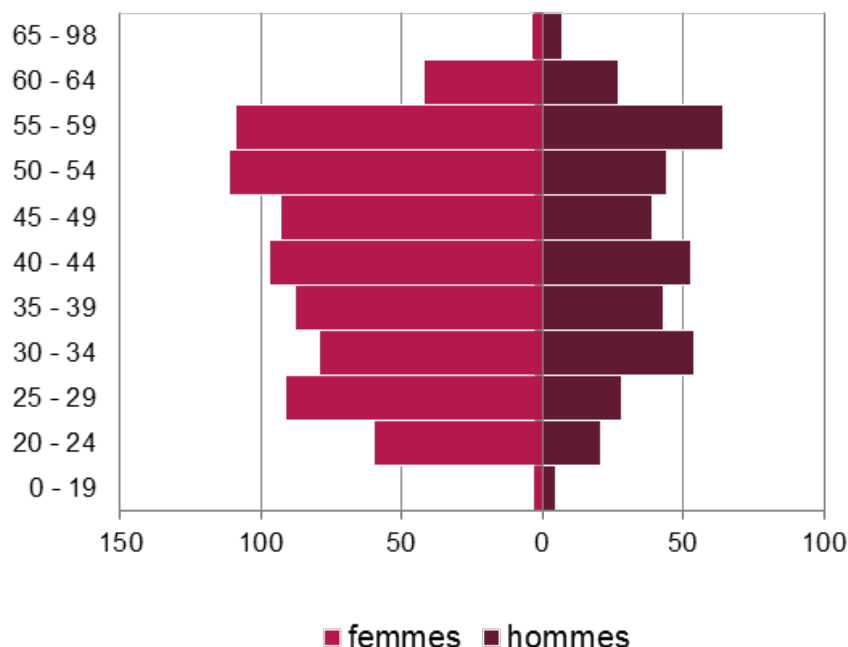
RÉPARTITION DU NOMBRE DE PROFESSIONNELS PAR PÔLE



L'EFFECTIF EN ETP ACCORDÉS



La pyramide des âges



La pyramide des âges ressemble toujours à un ballon de rugby, même si elle prend de plus en plus la forme d'une toupie. Toutefois cette pyramide des âges reste harmonieuse. La montée en âge des plus de 50 ans est compensée par les 20-34 ans. La moyenne d'âge est de 42 ans pour les femmes et 43 ans pour les hommes.

Au 31 décembre 2015, 540 salariés, soit 46.47 %, ont plus de 45 ans.

Un dialogue social constructif

Le travail avec les différents partenaires sociaux s'est poursuivi. En 2015, 15 réunions du Comité d'Entreprise, dont 3 séances extraordinaires, se sont tenues.

La Formation

La loi du 5 mars 2014 impacte, peu ou prou, l'ensemble des dispositifs de formation destinés aux salariés :

- Le DIF a disparu au 1er janvier 2015, mais les heures acquises par les salariés au 31 décembre 2014 seront conservées : elles pourront être utilisées – selon les règles du CPF – jusqu'au 31 décembre 2020.
- Deux nouveautés concernent le contrat de professionnalisation : sa gratuité est affirmée (interdiction de demander un financement quelconque au salarié) et le tutorat devient obligatoire.
- Sur le plan de formation, l'apport le plus significatif de la loi est sans nul doute la place donnée au dialogue social : renforcement de la consultation du comité d'entreprise, possibilités d'aménagements dans le cadre de la négociation d'un accord d'entreprise...
- La Préparation opérationnelle à l'emploi (POE) entre dans l'entreprise: jusqu'à présent réservée aux demandeurs d'emploi avant leur embauche, la POE peut être organisée (avec le soutien de l'OPCA) pour des salariés en contrat unique d'insertion (CUI) ou en CDD d'insertion au sein d'une structure d'insertion par l'activité économique (association intermédiaire, entreprise d'insertion...).

Le compte personnel formation

La loi sur la formation, l'emploi et la démocratie sociale, parue au Journal Officiel le 6 mars 2014, a introduit notamment le compte personnel de formation.

En effet, au 1er janvier 2015 : le Compte Personnel Formation (CPF) est venu remplacer le Droit Individuel à la formation (DIF). L'objectif est de donner accès à des formations en lien avec les besoins de l'économie et la sécurisation des parcours professionnels des salariés. Il est attaché à la personne et non plus au contrat de travail et le suit tout au long de sa vie professionnelle.

BÉNÉFICIAIRES : toute personne dès l'âge de 16 ans (15 ans si apprenti) qu'elle soit salariée, demandeur d'emploi ou travailleur handicapé en ESAT.

CONDITIONS D'UTILISATION : Uniquement pour des formations qualifiantes (certification, diplôme). Possibilité de faire une VAE ou d'acquérir le socle de compétences.

FONCTIONNEMENT : utilisables SUR ou HORS temps de travail (dans ce cas, accord employeur non requis). Pas d'allocation formation. Acquisition proportionnelle au temps de travail : il permet de cumuler 150 heures maximum. Pour un temps complet : 20h/an pendant 5 ans puis 10 h pendant 5 ans. Le compteur est géré par la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC). Accès par le titulaire via un service dématérialisé gratuit permettant une traçabilité des heures. Transférabilité totale en cas de changement de situation professionnelle ou de perte d'emploi.

15 réunions
du Comité
d'Entreprise

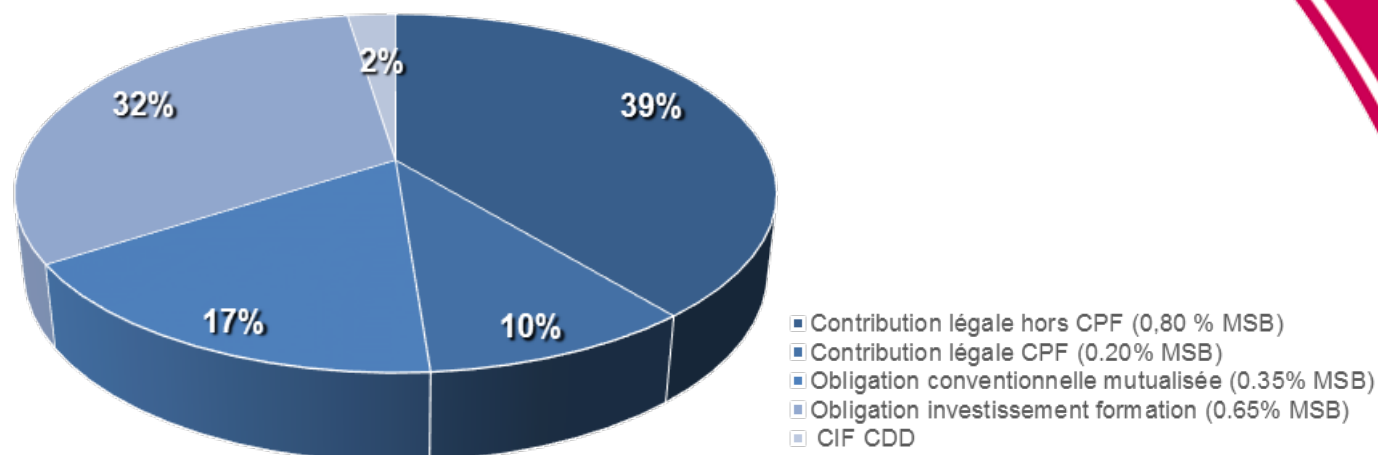
62 réunions
du CHSCT

192 réunions
des Délégués du
Personnel

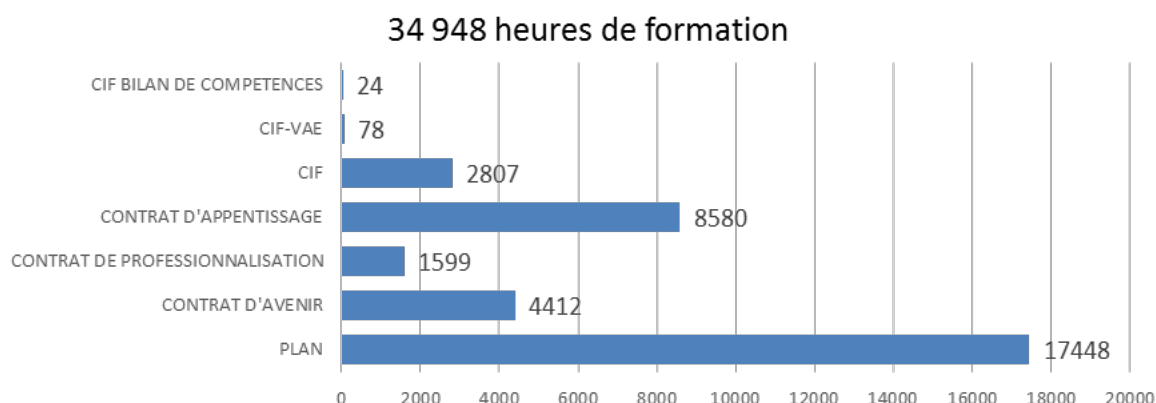
16 réunions
des Négociations
Annuelles
Obligatoires
dont 8 réunions
techniques

Clôture lors du départ en retraite. Il bénéficie d'un financement dédié. Si la durée de la formation est supérieure au nombre d'heures inscrites sur le CPF, possibilité d'abondements (en application d'un accord d'entreprise ou de branche) en heures complémentaires à la demande du titulaire. Financement à étudier. Les heures DIF acquises jusqu'au 31/12/2014 sont mobilisables dans le cadre du CPF jusqu'au 01/01/2021.

RÉPARTITION DE LA CONTRIBUTION LÉGALE



En 2015 la formation a concerné **534 salariés** contre 582 en 2014, pour un budget de **581 688 €**.

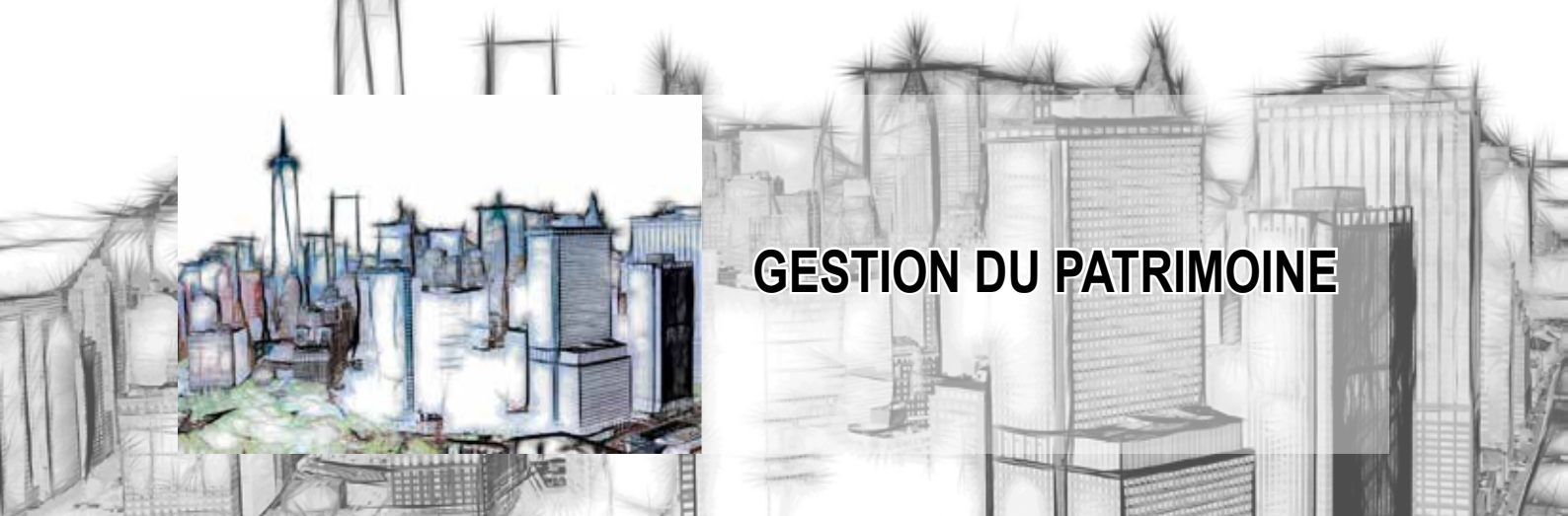


Dans le cadre du plan de formation, **668 formations** ont été dispensées en 2015 pour un total de **17 448 heures** soit :

- 331 formations à destination du personnel éducatif pour 10 654 heures (88 hommes et 171 femmes)
- 161 formations à destinations des cadres pour 3 847 heures (47 hommes et 46 femmes)
- 68 formations des personnels administratifs pour 862 heures (3 hommes et 41 femmes)
- 63 formations à destination des services généraux pour 1 347 heures (32 hommes et 19 femmes)
- 25 formations du personnel para-médical pour 514 heures (19 femmes)
- 14 formations à destination de des assistantes maternelles pour 224 heures (14 femmes)

[À NOTER]

43 travailleurs handicapés ont été formés par le biais du Plan de formation des TH pour un total de 528 heures.



GESTION DU PATRIMOINE

Responsable : Béatrice Guillard

EN 2015,

ont été réalisés ou ont débutés les travaux suivants :

CHRS ESPOIR :

Travaux de restructuration de l'hébergement collectif du CHRS ESPOIR.

IMP ESPERANCE :

Climatisation de 2 pièces en combles.

I.M.Pro MORHANGE :

Réfection des peintures circulation – couloir RDC – sanitaires et cage d'escaliers.

I.M.Pro LA HORGNE :

Restructuration des ateliers – mise aux normes réseaux EP et EU.

LE HAUT SORET :

Réfection des sanitaires pavillons 1 et 2 – aménagement locaux pour le SAHTHMO.

LA CORCHADE :

Réfection complète d'un studio.

SERVICE CENTRAL :

Travaux de réfection des sanitaires et réaménagement de l'espace DRH.
Travaux de réfection des sols – peintures – sanitaires dans nouveaux locaux C.E.

S.A.E.I. :

Travaux d'aménagement de LA TANNERIE suite acquisition.

ITEP - LE CHÂTEAU DE LORRY :

Travaux plâtrerie et faux-plafonds dans pavillons – réfection des façades et mise en peinture dans bâtiment moderne - réfection des peintures intérieures - remplacement menuiseries intérieures.

MECS – LES PRES DE BROUCK :

Mise en place contrôle d'accès sur portes intérieures et extérieures.

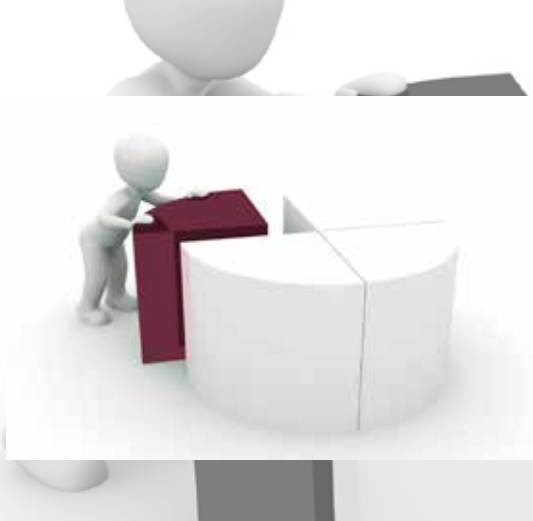
MECS – LA VERSEE :

Fin des travaux de réfection de la cuisine et locaux annexes – création d'un espace local veilleur de nuit et local ménage – travaux de reconstruction du pavillon incendié.

INVESTISSEMENTS

Travaux d'entretien courant tels que remise en état des peintures, des revêtements de sols, électricité...





POLITIQUE FINANCIÈRE

Directrice Administrative et Financière : Claire Pierret

EN 2015...

L'exercice 2015 se termine sur un excédent comptable de 1 669 227 €, en forte progression par rapport au déficit de 925 600 € réalisé en 2014.

L'ensemble des produits s'élèvent à 68 049 887 €, en progression de 7,7 % par rapport à 2014. Les charges n'ont progressées que de 3,5 % et s'élèvent à 66 380 659 €.

Ainsi, les produits de la tarification représentent 74,3 % des produits. Ils sont supérieurs à ceux de l'exercice 2014. En effet, le CMSEA a absorbé l'Association Espoir au 1er janvier 2016, et des services créés fin 2014 sont tarifés en année pleine sur 2015. Par ailleurs, les établissements relevant du champ de la Protection de l'Enfance n'ont globalement pas connu de problème de sous-activité cette année, à l'exception de quelques établissements.

Les charges exceptionnelles enregistrent la cession de deux biens immobiliers.

La masse salariale représente 69,2 % du total des charges. Les charges de salaires progressent de 3,1 %. Cette progression s'explique par l'augmentation du nombre de salariés (+68) suite à la reprise de l'association Espoir et à la montée en charge des services créés fin 2014, ainsi que par les augmentations salariales conventionnelles liées à l'ancienneté.

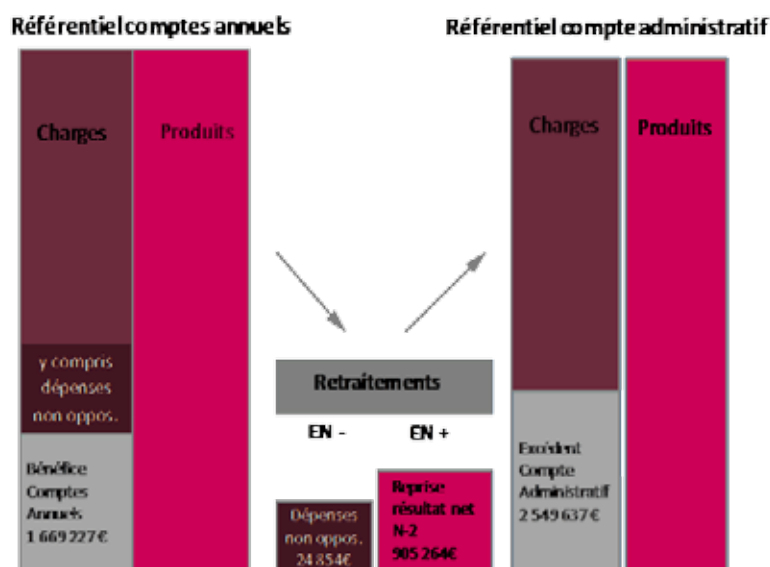
Les autres charges sont relativement stables.

PASSAGE DU RÉSULTAT «COMPTES ANNUELS» AU RÉSULTAT «COMPTES ADMINISTRATIF»

Si le résultat comptable s'affiche à 1 669 227 €, le résultat du compte administratif après retraitement des charges et produits non opposables et des résultats 2014 s'élève à 2 549 637 €.

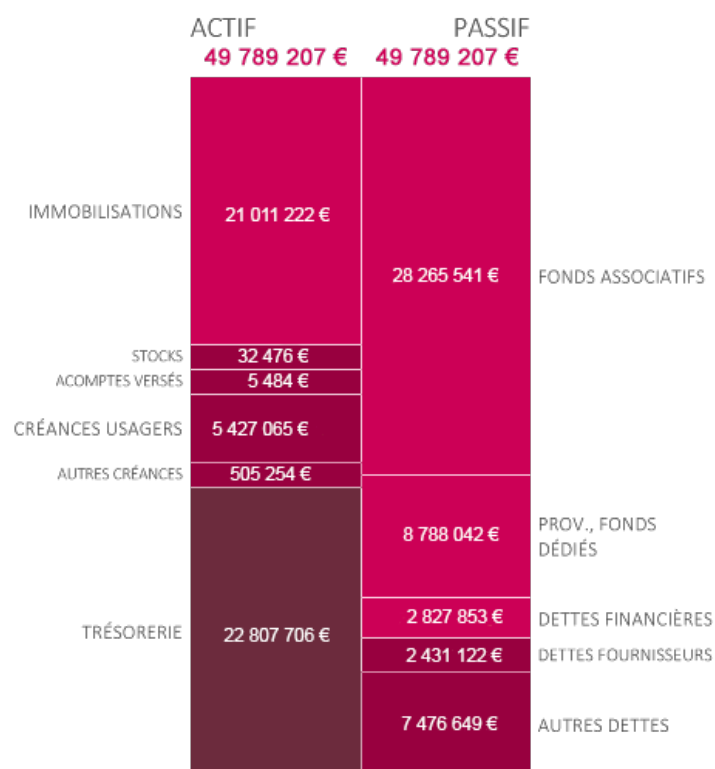
L'année 2016 sera marquée par l'entrée en CPOM de la majorité de nos établissements sur le secteur de la Protection de l'Enfance et celui du Handicap.

Il était important de retrouver des résultats excédentaires avant de nous lancer dans ce nouveau modèle de tarification.

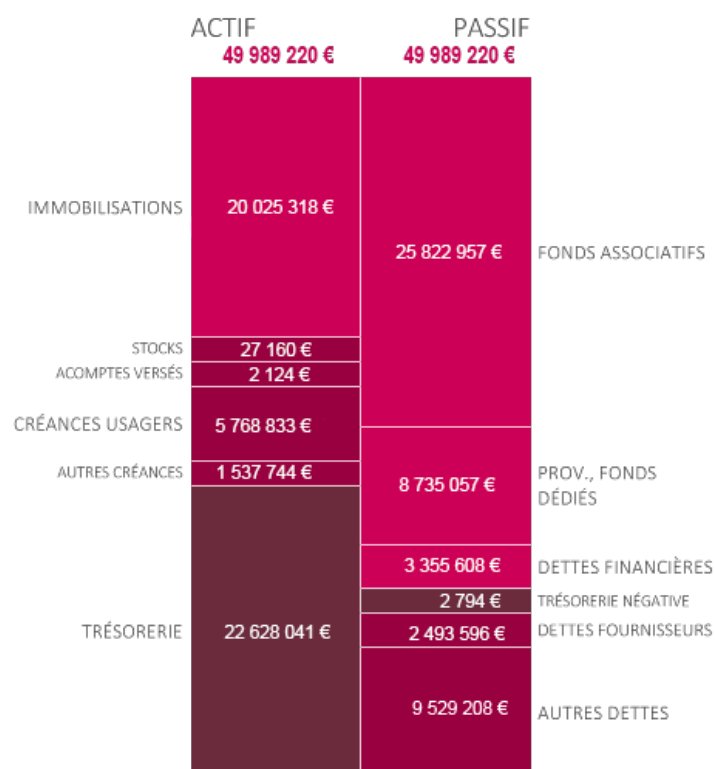


LE BILAN FINANCIER

BILAN AU 31/12/2015



BILAN AU 31/12/2014

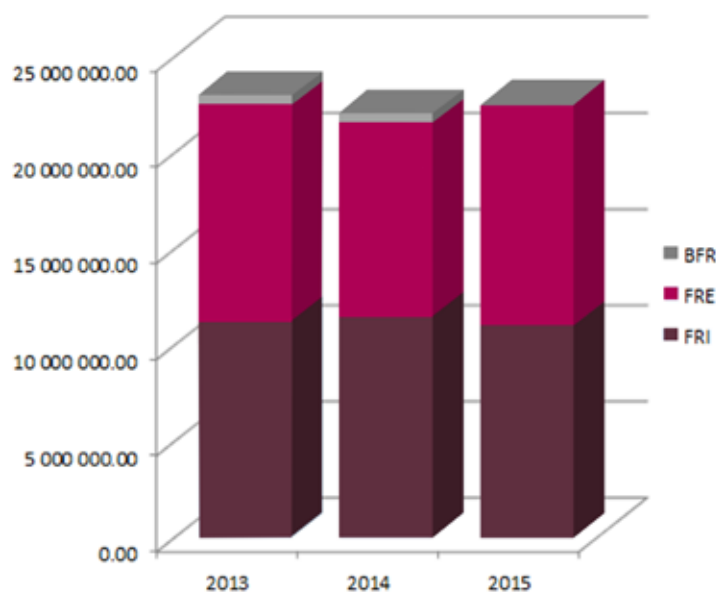


Le total du bilan s'élève à 49 789 207 € contre 49 989 220 € en 2014.

Malgré l'absorption de l'Association Espoir, le total du bilan est très stable. Si les fonds associatifs augmentent significativement, les créances et dettes à court terme se sont réduites de façon importante.

Le total des immobilisations nettes progresse d'environ 1 million d'€, la trésorerie est stable.

LES ÉQUILIBRES FINANCIERS



- Le fonds de roulement d'investissement (FRI) est constitué par la différence entre les financements stables liés à l'investissement et les valeurs immobilisées. Largement positif, il est en légère diminution sur l'exercice 2015.

- Le fonds de roulement d'exploitation (FRE) est constitué par la différence entre les ressources stables destinées au financement des besoins d'exploitation et les actifs « quasi immobilisés » d'exploitation. En augmentation par rapport à 2014, il prend en compte le résultat comptable excédentaire.

- Le Besoin en fonds de roulement (BFR) traduit le besoin de financement du cycle d'exploitation. On constate un léger déficit de financement d'exploitation.

- La trésorerie (T) joue un rôle fondamental dans la structure économique. Elle réalise l'équilibre financier à court terme entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement. Elle est en très légère progression au 31/12/2015.

Globalement, les grands équilibres financiers témoignent d'une situation bilancielle saine.

Toutefois, l'équilibre budgétaire reste fragile et tient d'une conjoncture particulièrement difficile, dans un contexte de dotation budgétaire très contrainte.

LES COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Bilan Association Medico Social

CMSEA ASSOCIATION		BILAN ACTIF	
Période du 01/01/2015 au 31/12/2015		Présenté en Euros	
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
Valeurs mobilières de placement	18 359 078	18 359 078	%
Disponibilités	6 448 638	6 448 638	35,66
Charges constatées d'avance	71 338	71 338	0,40
TOTAL (III)	28 784 298	28 777 985	99,96
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)			
Primes de remboursement des emprunts (V)			
Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	88 368 866	49 789 208	100,00

CMSEA ASSOCIATION		BILAN ACTIF	
Période du 01/01/2015 au 31/12/2015		Présenté en Euros	
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:			
Frais d'établissement	62 183	45 569	0,08
Frais de recherche et développement	25 793	1 622	0,00
Concessions, brevets, droits similaires	335 741	56 131	0,10
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:			
Terrains	103 331	103 331	0,21
Constructions	41 972 457	17 138 283	30,42
Installations techniques, matériel & outillage industriels	5 602 117	508 272	0,92
Autres immobilisations corporelles	11 109 122	2 364 192	4,35
Immobilisations grevées de droit			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles	182 775	182 775	0,33
IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel & outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Travaux immobilisés ou activité de portefeuille			
Prêts	23 953	23 953	0,05
Autres immobilisations financières	108 303	108 303	0,20
TOTAL (I)	59 604 567	21 011 222	42,20
Comptes de liaison			
TOTAL (II)			
STOCKS ET EN COURS:			
Matières premières, approvisionnements	32 476	32 476	0,07
En cours de production de biens et services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Budgets annexes			
CREANCES			
Avances & acomptes versés sur commandes	5 494	5 494	0,01
Créances usagers et comptes rattachés	5 433 379	5 427 055	10,00
Autres créances			
Fournisseurs débiteurs	3 444	3 444	0,01
Personnel	7 529	7 529	0,01
Organismes sociaux	14 283	14 283	0,03
Etat, impôts sur les bénéfices	19 945	19 945	0,04
Entités liées sur le chiffre d'affaires	388 706	388 706	0,78
Autres			

CMSEA ASSOCIATION			BILAN PASSIF		
Période du 01/01/2015 au 31/12/2015			Présenté en Euros		
PASSIF			Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	%
FONDS PROPRES:					
Fonds associatifs sans droit de reprise	11 848 357	10,90	11 565 001	23,13	
Fonds associatifs avec droit de reprise			2 372 477	4,75	
Legs et donation	4 221 031	9,48	3 864 892	7,75	
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	2 515 596	5,66	2 987 215	5,90	
Ecart de réévaluation	2 558 100	5,14			
RESERVES:					
Excédents affectés à l'investissement	3 145 509	6,30	2 147 929	4,30	
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	-394 804	-0,78	-396 813	-0,79	
Autres réserves	-1 150 354	-2,38	606 935	1,21	
REPORT A NOUVEAU:					
Report à nouveau gestion non contrôlée	-9 100 379	-18,37	-8 829 051	-17,81	
Report à nouveau de crédits et de prêts	1 890 270	3,35	953 600	1,94	
Report à nouveau de provisions	1 859 080	3,73	1 901 870	3,80	
PROVISIONS REGLÉMENTÉES:					
Couverture du besoin en fonds de roulement	119 082	0,24	119 032	0,24	
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	9 231 159	19,34	9 586 347	19,19	
Reserves des plus-values nettes d'acfil	1 781 347	3,56	1 243 074	2,49	
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL (I)	28 285 541	56,77	25 872 957	51,76	
Comptes de liaison					
TOTAL (II)					
Provisions pour risques	8 033 937	16,24	7 930 666	15,88	
Provisions pour charges	206 484	0,42	479 801	0,96	
TOTAL (III)	8 370 421	16,81	8 410 467	16,82	
Fonds dédiés					
- Sur subventions de fonctionnement	4 17 621	8,54	324 590	0,65	
- Sur autres ressources					
DETTES :					
Emprunts et dettes assimilées	2 627 653	5,36	3 358 432	6,79	
Autres dettes assimilées	1 038 063	2,17	1 831 134	3,68	
Fournisseurs et commandes en cours	7 159 432	14,36	9 033 096	18,07	
Dettes fiscales et sociales	526 154	1,07	1 022 136	2,05	
Autres	24 103	0,05	305 489	0,61	
Produits constatés d'avance					
TOTAL (IV)	13 153 245	26,42	15 705 795	31,42	
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL PASSIF	49 789 208	100,00	49 989 220	100,00	

CMSEA ASSOCIATION			COMPTE DE RÉSULTAT		
Période du 01/01/2015 au 31/12/2015			Présenté en Euros		
COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:					
Ventes de marchandises	20 390	0,03	20 390	0,03	
Production vendue de biens	782 708	1,57	782 708	1,57	
Prestations de services	2 409 304	4,89	2 409 304	4,89	
Montants nets produits d'expl.	3 212 401	6,49	3 212 401	6,49	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:					
Production stockée					
Produits immobiliers	50 557 658	100,00	50 557 658	100,00	
Dépenses et produits de tarification	6 266 814	12,35	6 266 814	12,35	
Subventions d'exploitation	3 725 033	7,35	3 725 033	7,35	
Remboursements de frais					
Collations					
Legs et donation					
Produits liés à des financements réglementaires	61 537	0,12	61 537	0,12	
Autres produits	1 226 033	2,43	1 226 033	2,43	
Reprise de provisions					
Transfert de charges					
Sous-total des autres produits d'exploitation	61 837 225	123,90	61 837 225	123,90	
Total des produits d'exploitation (I)	68 049 626	130,39	68 049 626	130,39	
Quoties parts d'éléments du fonds associatif viciés					
au compte de résultat (II)					
PRODUITS FINANCIERS:					
De participations	559 586	1,12	559 586	1,12	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (III)	559 586	1,12	559 586	1,12	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:					
Sur opérations de gestion	140 741	0,28	140 741	0,28	
Sur opérations en capital	1 158 086	2,39	1 158 086	2,39	
Reprises sur provisions et transferts de charges	735 759	1,47	735 759	1,47	
(+/-) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	396 087	0,79	396 087	0,79	
Total des produits exceptionnels (IV)	2 440 673	4,93	2 440 673	4,93	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	68 049 887	136,34	68 049 887	136,34	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					
TOTAL GENERAL	68 049 887	136,34	68 049 887	136,34	
CHARGES D'EXPLOITATION:					
Achats de marchandises et de matières premières	500 662	0,93	500 662	0,93	
Variation de stock marchandises et matières premières	-5 317	-0,01	-5 317	-0,01	
Autres achats non stockés	3 566 273	6,57	3 566 273	6,57	
Services extérieurs	3 992 290	7,34	3 992 290	7,34	
Autres services extérieurs	3 637 363	6,68	3 637 363	6,68	
Impôts, taxes et versements assimilés	31 282 545	57,73	31 282 545	57,73	
Salaires et traitements	12 369 837	22,72	12 369 837	22,72	
Charges sociales					
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	64 116 938	119,31	64 116 938	119,31	
CHARGES FINANCIÈRES:	515 657	0,95	515 657	0,95	
Charges de gestion	11 229	0,02	11 229	0,02	
Charges de stock marchandises et matières premières	3 406 577	6,33	3 406 577	6,33	
Autres charges non stockées	3 485 576	6,44	3 485 576	6,44	
Impôts, taxes et versements assimilés	3 225 012	5,93	3 225 012	5,93	
Salaires et traitements	3 656 153	6,70	3 656 153	6,70	
Charges sociales	20 326 420	37,91	20 326 420	37,91	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	4 858 549	9,07	4 858 549	9,07	
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV)	68 975 487	129,38	68 975 487	129,38	
CHARGES FINANCIÈRES:	515 657	0,95	515 657	0,95	
Charges de gestion	11 229	0,02	11 229	0,02	
Charges de stock marchandises et matières premières	3 406 577	6,33	3 406 577	6,33	
Autres charges non stockées	3 485 576	6,44	3 485 576	6,44	
Impôts, taxes et versements assimilés	3 225 012	5,93	3 225 012	5,93	
Salaires et traitements	3 656 153	6,70	3 656 153	6,70	
Charges sociales	20 326 420	37,91	20 326 420	37,91	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	4 858 549	9,07	4 858 549	9,07	
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV)	68 975 487	129,38	68 975 487	129,38	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	-925 600	-1,73	-925 600	-1,73	
TOTAL GENERAL	64 116 938	119,31	64 116 938	119,31	

CMSEA ASSOCIATION				
COMPTÉ DE RÉSULTAT				
Présenté en Euros				
Période du 01/01/2015 au 31/12/2015				
COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)				
	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Autres charges de personnel	804 197	769 484	34 713	4,51
Subventions accordées par l'association	3 117 400	3 051 387	66 013	2,17
Dotations aux amortissements	1 361 786	902 836	458 950	33,45
Dotations aux provisions	797 381	805 023	-7 642	-0,94
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (I)	64 787 035	62 744 652	2 042 383	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)				
CHARGES FINANCIÈRES:				
Dotations financières aux amortissements et provisions	87 371	99 996	-12 625	-14,42
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placées				
Total des charges financières (III)	87 371	99 996	-12 625	-14,42
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	68 680	138 905	-70 225	-50,57
Sur opérations en capital	115 929	61 645	54 284	88,08
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	911 468	756 807	154 661	20,46
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	410 176	315 852	94 324	22,88
Total des charges exceptionnelles (IV)	1 506 253	1 272 290	233 963	18,38
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	66 380 659	64 116 938	2 263 721	3,53
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	1 669 227	1 669 227	0	0,00
TOTAL GENERAL	68 049 887	65 786 165	2 263 722	3,44

CMSEA ASSOCIATION		ANNEXE ASSOCIATION
Période du 01/01/2015 au 31/12/2015		Aux comptes annuels présentée en Euros

1. PERIMETRE D'INTEGRATION

A. Variation du périmètre d'intégration

Les comptes annuels du CMSEA, en 2015, regroupent 49 structures comptables contre 47 l'année précédente : incorporation au 1^{er} janvier 2015 du CHRS ESPOIR à Forbach et scission du Château ITEP/SESSAD en ITEP et SESSAD.

Ces 49 structures comptables correspondent à 63 structures de tarification, une même entité comptable pouvant regrouper plusieurs structures de tarification.

B. Méthode d'intégration

Chacune de ces 49 structures dispose d'une comptabilité autonome, qui fait ensuite l'objet d'une sommation pour former le bilan général et le compte de résultat général de l'association, tels que présentés aux pages 2 à 5.

Certaines opérations internes sont retraitées : suppression de la participation au siège dans les établissements et suppression équivalente des recettes du siège ; suppression équivalente au niveau du SEMN ; suppressions des mouvements internes significatifs, élimination des prêts entre structures, retraitement des reprises de résultats antérieurs (déficits ou excédents), retraitement du service formation, retraitement des comptes de liaison.

Ces retraitements sont effectués dans une structure spécifique permettant d'une part le suivi des écritures retraitées et d'autre part assurer l'historique des écritures comptabilisées les années précédentes.

C. Situation au 31 12 2015

Ont été intégrés dans les comptes annuels au 31 décembre 2015 :

- 18 structures au titre du pôle protection de l'enfance ;
- 22 structures au titre du pôle handicap (y compris les ESAT et leurs gestions commerciales) ;
- 11 structures au titre de la prévention spécialisée ;
- 6 structures au titre de l'inclusion sociale ;
- 6 structures diverses.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice comptable d'une durée de 12 mois recouvre la période du 01-01-2015 au 31-12-2015.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre sous réserve de l'application des règlements CRC sur lesquels nous reviendrons ci-après ;
 - Indépendance des exercices ;
- et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue à compter de leur date d'acquisition.

La méthode des composants a été appliquée pour les principales acquisitions à compter du 1er janvier 2006, et a été généralisée pour toutes les constructions acquises antérieurement à cette date.

Les écarts constatés par l'application de cette méthode n'ont pas été pris en compte par le tarificateur et ont été retraités en amortissements différés et en amortissements dérogatoires.

- IMMOBILISATIONS FINANCIERES :
- La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

- STOCKS ET EN COURS :

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les produits et en-cours de production sont évalués à leur coût de production.

- CREANCES ET DETTES :

Elles sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les immobilisations financières et les créances ont, le cas échéant, fait l'objet de provisions pour dépréciation.

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes sont données :

LORGE

Page 8

3. PROVISION POUR CONGES PAYES

L'association a comptabilisé une provision pour congés payés pour un montant de 3 829 857.64 €. Cette charge se trouve dans la rubrique « dettes fiscales et sociales » (pour les congés payés et pour les charges sociales sur congés payés).

Il faut préciser qu'en vertu des dispositions particulières applicables au secteur médico-social, le financement de cette mesure est généralement refusé par le tarificateur, qui préfère financer les congés qu'au moment de leur prise effective par les salariés (ou leur de leur départ de l'établissement).

4. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Selon l'article 9 alinéa 2 bis du Code de commerce, « le montant des engagements de l'entreprise en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux est indiqué dans l'annexe. Par ailleurs, les entreprises peuvent décider d'inscrire au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à tout ou partie de ces engagements ».

La convention collective applicable à notre secteur prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière (IFC). Actuellement, les indemnités versées à l'occasion du départ en retraite sont comptabilisées lors de leurs paiements dans le compte administratif. Conformément aux textes applicables au secteur depuis le 1er janvier 2007, l'association a comptabilisé une provision pour indemnités de départ en retraite à hauteur de 7 139 813.12 €.

5. ENGAGEMENTS DONNES

En vue de l'acquisition des bâtiments du Château à Lorry-lès-Metz, le CMSEA a souscrit un emprunt auprès du CIC-EST pour un montant de 1 500 000 €. Cet emprunt est garanti par la prise d'une hypothèque sur le bien financé. Lors de la souscription d'emprunts auprès du Crédit Coopératif, le CMSEA a souscrit à des titres Crédit Coopératif ainsi qu'à un fonds de garantie. Ces valeurs sont nanties pour un montant total de 21 949.60 €.

6. EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Cadres	123	99	99	99	102	130
Personnel administratif	87	91	88	88	85	86
Personnel éducatif	566	528	546	533	521	532
Personnel para-médical	48	47	46	31	30	30
Personnel des services généraux	352	386	385	392	395	395
Assistants familiaux (anc. Assist. maternelles)	70	71	72	72	69	65
Personnel divers (contrats aidés, apprentis...)	76	72	74	42	52	28
Effectif total (en nombre de personnel)	1 162	1 094	1 110	1 052	1 054	1 064
Dont hommes	385					
Dont femmes	777					

LORGE

Page 9

10. FAITS SIGNIFICATIFS

A. Situation d'ELAN

La cessation d'activité d'ELAN au 31 juillet 2010, suite à un retrait d'habilitation, a entraîné un déficit de 987 125.20 €, dans le référentiel « comptes annuels », ce qui correspondait à un déficit de 1 960 107.42 €, dans le référentiel « compte administratif ». Compte tenu des écritures complémentaires comptabilisées de 2011 à 2014, le déficit cumulé s'élève à 2 078 809.46 € à fin 2015 dans le référentiel « compte administratif ».

Le CMSEA a engagé une action en vue du recouvrement des sommes dues devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (TITSS) de Lyon. Celui-ci, dans un arrêt du 10 décembre 2012, a annulé le refus de fixation d'un prix de journée de clôture pour la période du 1er janvier 2010 au 31 juillet 2010 du centre psychopédagogique « Elan » et a procédé, avant dire droit, à un supplément d'instruction.

Cet arrêt a fait l'objet d'un recours conjoint du préfet des Hautes-Alpes ainsi que du Conseil Général des Hautes-Alpes devant la Cour nationale de la tarification sanitaire et sociale (CNTSS). Celle-ci, dans une décision du 27 mars 2015, rejette les requêtes du préfet des Hautes-Alpes ainsi que du Conseil Général des Hautes-Alpes.

Le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (TITSS) de Lyon retrouve donc sa compétence. L'audience devant le TITSS s'est tenue le 4 avril 2016 et nous sommes dans l'attente du jugement.

B. Situation de l'EPS WOIPPY

Le financement des équipes de prévention est assuré de la manière suivante : les salaires des personnels « permanents » sont pris en charge par le Conseil Général, les frais de fonctionnement sont financés conjointement par le Conseil Général et par la Municipalité du lieu de l'action de l'équipe.

Le CMSEA était en litige avec la municipalité de Woippy au sujet de la prise en charge des frais de fonctionnement de l'équipe de prévention opérant sur le territoire de la commune.

En 2008 et 2009, la municipalité n'a versé que partiellement les sommes mises à sa charge. Pour les exercices 2010 à 2012, la municipalité a arrêté de financer sa participation aux frais de fonctionnement. Les sommes restant dues au 31/12/2012 s'élèvent à 133 856.50 €.

Comme la municipalité de Woippy n'a pas pris en charge les frais de fonctionnement, ceux-ci étant financés conjointement par la municipalité et le Conseil Départemental, ce dernier n'a participé que partiellement aux frais de fonctionnement pour 2008 et 2009, et pour les exercices 2010 à 2012, n'a plus financé les frais de fonctionnement (hors salaires). Les sommes cumulées restant dues au 31/12/2012 s'élèvent à 87 316.50 €.

Le total de ces sommes restant dues (221 173.00 € au 31/12/2012) a été provisionné au fur à mesure des exercices, et fait partie du déficit de la structure, qui est de 162 600.97 € au 31/12/2012.

Le total de ces sommes restant dues (221 173.00 € au 31/12/2012) a été provisionné au fur à mesure des exercices, et fait partie du déficit de la structure, qui est de 162 600.97 € au 31/12/2012.

Il est à noter que depuis l'exercice 2013, la commune de Woippy, ainsi que le Conseil Général, ont repris leurs paiements. Le litige était donc limité aux exercices 2008 à 2012.

Dans cette affaire, le Tribunal Administratif de Strasbourg, le 6 février 2014, a rendu un jugement favorable à la position de CMSEA. La commune de Woippy ayant fait appel de ce jugement, l'affaire a été renvoyée devant la Cour Administrative d'Appel de Nancy. Celle-ci nous a notifiée le 23 février 2015 son arrêt du 19 février 2015, qui a rejeté la requête de la commune de Woippy.

La commune de Woippy a payé ses dettes en décembre 2015 et janvier 2016. Il reste à recouvrer la part du Conseil Départemental, qui s'élève à 87 316.50 €, concernant la période de 2008 à 2012.

C. Contrôle URSSAF

Lors d'un contrôle URSSAF effectué en 2014, l'inspectrice nous a sanctionné d'une pénalité d'un montant de 327 343 € au motif d'une absence d'un accord « seniors ».

Dans le cadre de l'article 87 de la loi de financement de la sécurité sociale de 2008, et du décret du 20 mai 2009, les entreprises ont été incitées à conclure un accord en faveur de l'emploi des seniors ou, à défaut, à élaborer un plan d'action dans ce domaine, sous peine d'être soumises à une pénalité, fixée à 1% des rémunérations, à compter du 1er janvier 2010.

Le CMSEA a conclu le 28 octobre 2009 un accord d'entreprise « Emploi des seniors », applicable à compter du 1er janvier 2010 pour une durée de 3 ans. Cet accord a été déposé auprès de la DIRECCTE.

A la demande des syndicats, cet accord « Emploi des seniors » a été intégré dans l'accord « Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences » (GPEC) conclu le 14 décembre 2011 pour la période 2012-2014, sous condition de l'obtention de l'agrément par la Direction Générale de la Cohésion Sociale. Cet accord a été déposé auprès de la DIRECCTE. L'agrément n'a été donné par la Direction Générale de la Cohésion Sociale que le 24 octobre 2012.

Selon l'URSSAF DE LORRAINE, l'accord GPEC ne suffit pas : il aurait fallu un accord spécifique « Emploi des seniors ». Le CMSEA conteste cette position.

Un recours a donc été effectué devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociales (TASS) en date du 13 janvier 2015. Cette affaire passera probablement en jugement au courant de l'année 2016.

Le montant illégitime de 327 343,00 € a fait l'objet d'une provision pour risques dans les comptes annuels.

D. Situations particulières de certaines structures sans tiers financeurs assurant la reprise du résultat

STRUCTURES	SAN	Résultat 2015	Reprise	Cumul
CENTRE SOCIAL	-81 596,11	-4 152,42		-85 748,53
EPS WOIPPY	-189 488,43	135 008,43		-34 480,00
P.A.E.J. METZ	4 733,10	21 934,96		26 667,96
Service « EN AMONT »	57 059,72	56 708,07		113 767,79
ESAT LOTHAIRE Gestion commerciale	6 749,82	52 008,62		58 718,44
ESAT BLORY Gestion commerciale	43 676,55	56 208,87		99 885,42
ESAT Les Jardins de Morhange Gestion commerciale	20 561,13	3 097,87		23 658,80
ESAT RESTO Gestion commerciale	20 874,11	53 488,20		74 362,31
Espace Insertion Activités de production	132 135,81	-92 501,70		39 633,91

7. REPARTITION DU RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE PAR PÔLE D'ACTIVITES

REPARTITION DU RESULTAT PAR PÔLE D'ACTIVITES	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice		1 669 227,44
Pôle Prévention		356 221,09
Pôle Handicap		934 635,48
Pôle Protection de l'Enfance	-470 740,19	
Pôle Inclusion sociale		81 724,78
Divers		767 386,28

8 ANALYSE DU RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE

Résultat comptable de l'exercice	1 669 227,44	
Dont excédent net à charge d'un tiers financeur		1 413 538,61
Dont excédent net sans tiers financeur		1 136 098,63
Dont dépenses inopposables au tiers financeur		24 854,35
Dont retraitements (neutralisation de l'incorporation des résultats antérieurs)		-905 264,15

9. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008 requiert de faire figurer dans l'annexe aux comptes annuels (R 123-198 du Code de commerce) et/ou aux comptes consolidés (R 233-14 du Code de commerce), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat (annuel ou consolidé), en séparant les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes (annuels ou consolidés) de ceux facturés au titre des diligences directement liées.

Le montant total est de 45 0000,00 € au titre du contrôle légal des comptes annuels du CMSEA. Les comptes consolidés comprennent également la somme de 2 647,53 € correspondant à un solde du au commissaire aux comptes de l'association ESPOIR, structure intégrée au 1^{er} janvier 2015.

11. OPERATIONS PASSES SUR LES FONDOS DEDIES, SUR LE FONDOS ASSOCIATIF ET LES VALEURS IMMOBILISEES

EVOLUTION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET FOND DEDIES	SOLDE au 31/12/2014	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE au 31/12/2015
PROVISIONS POUR RISQUES	7 930 666,17	1 325 293,78	1 172 023,08	8 083 936,87
PROVISIONS POUR CHARGES	479 801,23	96 424,00	289 741,04	286 484,19
FOND DEDIES SUR SUBVENTIONS ATTRIBUEES	324 589,69	489 117,42	396 086,60	417 620,51
TOTAUX.....	8 735 067,09	1 910 835,20	1 857 850,72	8 788 041,57

Les fonds dédiés constatent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. Ces fonds ne peuvent être affectés à un projet autre que celui pour lequel ils ont été attribués.

OPERATIONS PASSES SUR LE FONDOS ASSOCIATIF	SOLDE au 31/12/2014	ALIMENTATION	DIMINUTION	SOLDE au 31/12/2015
Solde au 31/12/2014	11 565 000,60			
Intégration CHRIS ESPOIR		164 754,56		
Solde au 31/12/2015				11 729 755,16

La seule opération passée sur le fonds associatif correspond à l'intégration avec effet au 1^{er} janvier 2015 du C.H.R.S. ESPOIR de Forbach.

OPERATIONS PASSES SUR LES VALEURS IMMOBILISEES	SOLDE au 31/12/2014	ACQUISITIONS	CESSIONS	SOLDE au 31/12/2015
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	348 213,76	75 502,73	0,00	423 716,49
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 617 955,52	5 143 102,83	2 791 254,73	58 969 803,62
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	100 070,13	116 654,34	5 677,25	211 047,22
TOTAUX.....	57 066 239,41	5 335 259,90	2 796 931,98	59 604 567,33

Principaux faits significatifs sur les opérations passées sur les valeurs immobilisées :

- ELAN : cession des bâtiments
- S.A.E.I. : cession du bâtiment de la Place Saint-Martin à Metz et acquisition des locaux à la Tannerie à St-Julien les Metz.

GLOSSAIRE

A

AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert
AEP : Aide Educative Ponctuelle
AFNOR : Association Française de Normalisation
AMP : Aide Médico-Psychologique
ANESM : Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux
ARS : Agence Régionale de Santé
AIRe : Association Nationale des Instituts Thérapeutiques et Pédagogiques et de leurs Réseaux
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
AVA : Adaptation à la Vie Active

C

CA : Conseil d'Administration
CAAA : Centre d'Accueil et d'Accompagnement pour Adolescents
CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CAFPF : Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France
CCAS : Caisse Centrale d'Activités Sociales
CDIP : Cellule de l'Information Préoccupante
CER : Centre Educatif Renforcé
CFA : Centre de Formation d'Apprentis
CIL : Conférence Intercommunale du Logement
CJC : Consultation Jeunes Consommateurs
CLIS : Classe pour l'Inclusion Scolaire
CMS : Centre Médico-Social
COPIL : Comité de Pilotage
CPA : Centre des Peines Aménagées
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CSAPA : Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictions
CTR : Centre Thérapeutique Résidentiel
CVS : Conseil à la Vie Sociale

D

DACQ : Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité
DADT : Dispositif d'Accueil Diversifié Thionvillois
DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DEFI : Direction de l'Enfance, de la Famille et de l'Insertion
DIRECCTE : Direction Régionale de l'Environnement, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DPI : Dispositif de Première Intervention

DRJSCS : Direction Régionale de la jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
DU : Document Unique

E

EJE : Educateur de Jeunes Enfants
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EPS : Equipe de Prévention Spécialisée
ERLI : Education aux Risques Liés à l'Injection
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ETP : Equivalent Temps Plein

F

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
FAS : Foyer d'Accueil Spécialisé
FESAT : Foyer d'hébergement de travailleurs en ESAT
FJT : Foyer Jeune Travailleur
FAPP : Foyer Appartements
FN3S : Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés Protection de l'enfance.

I

IAE : Insertion par l'Activité Economique
IME : Institut Médico-Educatif
IMP : Institut Médico Pédagogique
IMPro : Institut Médico-Professionnel
INJS : Institut national des jeunes sourds
IOE : Investigation d'Orientation Educative
ITEP : Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

M

MDA : Maison de l'Adolescent
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social
MET : Maison Educative et Thérapeutique
MJIE : Mesure Judiciaire d'Investigation Educative

O

OCTAPEH : Organisme Central de Technologie d'Apprentissage, de Promotion et d'Education en faveur des Personnes Handicapées
OFDT : Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies
OS : Obligation de Soins
OV : Obligation de Visites

P

PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeunes
PAEJEP : Point Accueil Ecoute Jeune Et

Parents
PAIP'S : Point d'Accueil et d'Information Petite enfance du SIVU
PIA : Projet Individualisé d'Accompagnement
PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMR : Personne à Mobilité Réduite
PPI : Plan Particulier d'Intervention

R

RDR : Réduction des risques

S

SAEI : Service d'Action Educative et d'Investigation
SAFT : Service d'Accueil Familial Thérapeutique
SAHTHMO : Service d'Accompagnement à l'Hébergement de Travailleurs Handicapés en Milieu Ouvert
SAO (ARS) : Service d'Accueil et d'Orientation - ARS
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SDS : Service de Suite
SERAD : Service Educatif Renforcé d'Accompagnement A Domicile
SEMN : Service Educatif en Milieu Naturel
SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
SHD : Structure d'Hébergements Diversifiés
SINTES : Système National d'Identification des Toxiques et Substances
SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
SPFS : Service de Placement Familial Spécialisé
SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

T

TAPAJ : Travail Alternatif Payé à la Journée
TCC : Trouble du Comportement et de la Conduite
TED : Troubles Envahissants du Développement
TLSA : Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages
TREND : Tendances Récentes et Nouvelles Drogues

U

ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire
UTASI : Unités Territoriales d'Action Sociale et d'Insertion

NOTE



A green notepad with horizontal dashed lines for writing.



A purple notepad with horizontal dashed lines for writing.



An orange notepad with horizontal dashed lines for writing.



A blue notepad with horizontal dashed lines for writing.



COMITÉ MOSELLAN DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES

47 RUE DUPONT DES LOGES - CS 10271 - 57006 METZ CEDEX 01

TÉL : 03 87 75 40 28 - FAX : 03 87 37 30 80

WEB : WWW.CMSEA.ASSO.FR - MAIL : SERVICECENTRAL@CMSEA.ASSO.FR